

Les choses se gâtent dans la grève du rail

par Denis MASSE

Les choses se gâtent dans le conflit du rail. Se gâtent tout autant les denrées périssables qui s'accumulent sous un soleil de plomb, dans les entrepôts, les cours de triage et les wagons abandonnés.

Le Canadien National informe que les denrées périssables ne seront plus acceptées sur ses trains qu'aux risques des propriétaires et qu'elles subiront forcément des retards à la livraison.

En clair, le transporteur ferroviaire demande aux expéditeurs de pareilles marchandises de recourir à d'autres moyens de transport que la voie ferrée.

L'escalade du conflit a atteint son sommet moins de dix heures après le début de la grève dans l'Ontario, lorsque les syndicats ont accusé les compagnies "d'avoir effectué des milliers de mises à pied, même dans les régions non touchées par la grève".

Dans un message à la presse, le président de l'union des syndicats en grève, M. Richard C. Smith, a exprimé l'avis que "les compagnies font ainsi de la provocation, poussant les grévistes à déclencher un débrayage général à travers le pays, dans l'espoir d'obtenir une intervention radicale du gouvernement".

Pour sa part, le Canadien National rétorque que "ces accusations ne tiennent pas debout et que personne encore n'a été mis à pied".

La compagnie dénonce du même souffle la menace que font peser les dirigeants syndicaux de ne prévenir désormais que peu de temps à l'avance de la région choisie pour un arrêt de travail et de la durée du débrayage.

Train détenu

Entre-temps, le train transcontinental du Canadien Pacifique, le "Canadien", parti de Montréal mercredi après-midi, a été "détenu" par des grévistes à Thunder Bay, pendant

qu'il faisait le plein. Les piqueteurs n'ont pas permis que le train continue sa route avant l'heure d'échéance du présent débrayage, à 6 heures samedi.

Les 250 passagers ont été dirigés sur des autobus à destination de Winnipeg.

Par ailleurs, à la demande du CN, la société Air Canada a assuré le transport de nombreux voyageurs gênés dans leur périple par la grève du rail. Un appareil DC-9 a été utilisé à cette fin dans la matinée, puis un B-747 a pris des passagers entre Toronto et Winnipeg et entre Toronto et Montréal hier soir.

Tant à cause de la grève du rail que de l'arrêt de travail des machinistes et mécaniciens de CP Air, Air Canada a transporté 35.000 personnes sur tout son réseau hier, comparativement à 30.000 la veille.

De son côté, le ministre du Travail, M. John Munro, a indiqué que le gou-

vernement n'avait pas l'intention d'intervenir dans le conflit, étant très satisfait de l'engagement pris par les syndicats de laisser circuler librement les céréales.

M. Munro dit respecter le principe de la négociation libre entre les parties. "Il n'est pas question pour le moment, a-t-il déclaré, d'un recours à une loi d'exception pour forcer le retour au travail des grévistes."

Le ministre s'est dit toutefois disposé à intervenir personnellement si son geste était de nature à favoriser un règlement du conflit entre les 57.000 employés non itinérants des chemins de fer et les 11 compagnies ferroviaires du pays.

Quelques mises à pied

Un porte-parole autorisé de CP Rail a admis que des mises à pied ont été faites mais seulement dans l'Ontario et que ces mises à pied visaient des

Voir GREVE page A 6



Les premières places étaient très chères hier lors de la première ronde de l'Omnium Canadien à la Vallée du Richelieu. Si chères, que Arnold Palmer, pourtant bien riche, a dû se contenter d'une treizième place avec un score de 70. C'est Hale Irwin qui a pris la tête du tournoi en roulant 65, pour un record du parcours. Autres informations et photos en page B 4.

Desrochers, homme fort du gouvernement Bourassa

M. Paul Desrochers est reconnu généralement comme l'homme fort du gouvernement Bourassa.

Mais qui est cet homme pratiquement inconnu du grand public ?

Il a joué un rôle de premier plan, quoique discret, dans la montée spectaculaire de M. Robert Bourassa, d'abord à titre de chef du Parti libéral du Québec, puis dans la victoire du 29 avril. Aussitôt après, il était nommé conseiller spécial au bureau du premier ministre.

Le titre est aussi mystérieux que son titulaire, qui ne déteste rien de plus que les feux de la rampe.

Pour les uns, c'est l'éminence grise avec laquelle il est nécessaire d'être en bons termes, ou encore "the power behind the throne". Pour M. Bourassa, c'est un "inséparable et infatigable compagnon et ami". Au sein du Parti, certains le craignent, mais n'osent le dire publiquement.

Pour d'autres, c'est le ministre du "patronage" de luxe, le véritable "cerveau" du gouvernement, le marionnettiste du pouvoir. En raison de ses cheveux gris et courts, certains l'ont même surnommé "Papa Doc".

M. Desrochers lui-même se considère comme un humble et fidèle serviteur du régime auquel il croit, même s'il se dit à la tête d'une "armée de 50.000 militants". Durant trois ans, il sut rester dans l'ombre discrète du premier ministre. Deux affaires l'en ont fait surgir: la contestation de M. Saint-Pierre et la mention de son nom dans l'affaire de M. Pierre Laporte.

Comme d'autres, Gilles Lesage, chef du bureau de LA PRESSE à Québec, a tenté de savoir qui est M. Paul Desrochers. Sa réponse est publiée dans une série de trois articles, à compter de demain.

L'Ecuyer est disposé à démissionner de l'USECO

par Jean-Paul CHARBONNEAU et Jacques GAGNON

Le nouveau directeur de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé croit tellement à la commission d'enquête qu'il a recommandé au ministre de la Justice de nouvelles structures qui pourraient avoir pour effet d'éliminer son poste.

C'est du moins ce que Me Paul-Emile L'Ecuyer a déclaré hier à LA PRESSE quelques heures après que le ministre Jérôme Choquette eut annoncé que la Commission de police du Québec, dont le président est le juge Roger Gosselin, exercera dorénavant une autorité directe et absolue sur le choix et la direction du personnel de l'USECO, tant des avocats, des poli-

ciers, des enquêteurs que des analystes.

Au représentant de LA PRESSE qui lui demandait s'il allait quand même être présent à la reprise des audiences de la commission en septembre, Me L'Ecuyer s'est contenté de répondre:

— Si on a besoin de moi, j'y serai.

— Mais vous aviez signé un contrat de deux ans et demi.

— Tout comme mes adjoints, M. André De Luca et Me Michel Pothier, j'ai signé. Mais avec le ministère, pas avec la CPQ.

Me L'Ecuyer a également déclaré qu'avant de faire des recommandations au ministre, il avait rencontré une centaine de personnes dont les

présidents de la Fraternité des policiers de Montréal et de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

Le directeur de l'USECO a admis que l'opposition manifestée par MM. Guy Marcell et Guy Magnan à sa suggestion que les policiers attachés à cette unité quittent leur corps policier actuel avait pesé dans les recommandations remises à M. Choquette.

En annonçant sa décision, le ministre de la Justice a confirmé qu'il avait tenu compte des recommandations faites par le nouveau directeur de l'USECO, Me L'Ecuyer, à la suite de son analyse de la situation et de ses rencontres avec les diverses parties intéressées.

Voir L'ECUYER page A 6

Fin de la conférence

Les premiers ministres de l'Ouest déçus malgré des "progrès valables"

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

CALGARY — Désormais pour faire partie du cabinet Trudeau, non seulement faudra-t-il savoir "What does Quebec want?", mais il faudra aussi connaître "What does the West want?"

Hier soir, le premier ministre Trudeau a quitté la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest convaincu que les ministres de son cabinet sont désormais plus sensibilisés aux revendications et à l'état d'esprit de l'Ouest canadien.

M. Trudeau n'a pas caché qu'il s'attendait maintenant à ce que ses ministres se mettent immédiatement à la tâche et qu'ils élaborent ensemble une nouvelle politique nationale où l'Ouest ne serait plus cet arrière-pays

qui fournit des céréales et des richesses naturelles transportées ailleurs pour y être transformées.

Le premier ministre n'a pas parlé des hauts fonctionnaires fédéraux, mais il est clair qu'il s'attend, tout comme d'autres personnes dans son entourage, à ce qu'ils adoptent une attitude nouvelle face aux griefs de l'Ouest.

Car non seulement M. Trudeau s'attendait à accompagner par la moitié de son cabinet pour ce bain de trois jours dans l'Ouest, mais la délégation fédérale comprenait aussi toute une armée de hauts fonctionnaires et de conseillers.

Pour le premier ministre libéral, la conférence de Calgary marque une étape historique. Elle détermine la fin de cette vieille politique nationale con-

que sous John A. MacDonald et sonne le début d'une ère au cours de laquelle le gouvernement fédéral modifiera ses politiques pour permettre à l'Ouest canadien de s'industrialiser.

Cependant, cet optimisme n'est pas partagé par les quatre premiers ministres de l'Ouest, qui se sont chargés de le souligner en termes clairs et fermes au moment où la conférence s'ajournait.

Le premier ministre conservateur de l'Alberta, M. Peter Lougheed, qui s'est révélé le négociateur le plus dur pendant cette rencontre, a affirmé que ses collègues et lui auraient renoncé aux dollars distribués pendant la conférence en retour d'une meilleure compréhension de la part de la

Voir L'OUEST page A 6

Oubliant la Chine, Castro fait l'éloge de l'Union soviétique

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

SANTIAGO DE CUBA — Contrastant avec l'allégresse endiablée du carnaval de Santiago, Fidel Castro a clôturé, hier soir, les grandes manifestations du 20e anniversaire de l'attaque de la caserne de Moncada par un discours à caractère solennel et, estimaient les observateurs, dans la plus pure tradition du marxisme léninisme éducatif.

Par une température de 90 degrés, devant quelque 20.000 personnes triées sur le volet, assises sur la vaste place de la Moncada où il faillit laisser sa peau le 26 juillet 1953, le leader cubain a lu de sa voix chantante pendant une heure 35 minutes un texte qui n'a apporté aucun élément nouveau dans la politique internationale de son pays.

"Discours pour consommation interne", chuchotaient tous les observateurs. Fidel, qui est habituellement si pittoresque, n'a fait rire l'assistance

qu'une fois. Mettant l'accent sur la révolution cubaine et ses progrès ainsi que sur la lutte pour l'indépendance nationale de plusieurs pays de l'Amérique Latine, Castro a maintes fois condamné "l'impérialisme américain", mais il s'est abstenu de parler du rapprochement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et de l'éventualité d'un dégel entre Washington et La Havane.

L'un des traits les plus frappants de ce discours, comme d'ailleurs de toutes les manifestations politiques organisées à l'occasion du 20e anniversaire de l'attaque de Moncada, est l'éloge de la "grande Union soviétique" et le silence le plus total sur la Chine populaire. Tandis que les portraits de Lénine et de tous les héros communistes du monde figuraient sur les écrans, et que leur noms étaient prononcés dans les discours, rien n'était consacré à Mao Tse-toung. Cette attitude est significative de l'option stratégique, sinon idéologique, prise par le gouvernement révolutionnaire de Cuba

depuis quelques années, estime-t-on.

Place de la Moncada, le Canada était officiellement représenté par le chargé d'affaires de l'ambassade d'Ottawa à Cuba, M. Henry Richardson, tandis que deux dirigeants du parti communiste canadien figuraient parmi les délégations des partis frères.

Après le discours de Fidel, les festivités du Carnaval se sont poursuivies tard dans la nuit à Santiago, ville de 500.000 habitants qui garde un cachet provincial. Ici, rien n'est aussi grandiose qu'à La Havane, mais l'ambiance est plus intime et peut-être plus chaleureuse dans les rues étroites où l'on danse et chante à en perdre le souffle. C'est un kaléidoscope vivant où se déroulent des costumes de toutes couleurs et de toutes formes onet où l'on s'amuse aux accents de la musique afro-cubaine et aux accords des thèmes révolutionnaires. La bière coule à flots, tout le monde ou presque fume les fameux cubains et les restaurants sont bondés. Il est vrai que Cuba, où le rationnement demeure sévère en temps normal, con-

naît depuis quelque temps une amélioration générale de son économie.

La manifestation la plus émouvante de la semaine a eu lieu à la caserne Moncada même, que 165 hommes dirigés par Fidel Castro attaquèrent en plein carnaval il y a 20 ans. La moitié de ces hommes périrent sous les balles des soldats de Batista et plusieurs d'entre eux furent torturés avant d'être achevés. Après avoir été capturé dans les montagnes près de Santiago, Fidel fut traduit en justice et condamné à 15 années de réclusion. Il retrouva sa liberté moins de deux ans plus tard grâce à une amnistie générale.

L'attaque contre la caserne Moncada est devenue le symbole du début de la lutte armée contre la dictature de Batista. C'est pourquoi le 20e anniversaire de cet événement a donné lieu aux plus impressionnantes festivités que Cuba ait connues depuis l'entrée des "barbudos" à La Havane, en janvier 59, et depuis les premières années du gouvernement révolutionnaire qu'ils y instaurèrent.

AUJOURD'HUI

Québec se dirige vers un ministère de la Police

— page A 6

sport hebdo

- Le cancer de Gene Littler en fait une triste attraction
 - Bob Bailey, un vilain petit canard
 - Le meilleur lanceur junior au Québec est un poète!
 - Le motocross, nouveau sport de l'heure
- cahier B

les maritimes en quête de pétrole

Dans un dernier article d'une série portant sur les recherches pétrolières en mer au large des côtes de l'Est du Canada, le journaliste Robert Paulot estime qu'un projet de forage à l'étude entre Shell Canada et Soquip risque de relancer la querelle entre Québec et Ottawa sur la question des droits miniers sous-marins.

— page C 1

Jardinage

— page D 8

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
4	1	10	2

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants 4 - 1 - 10 - 2.

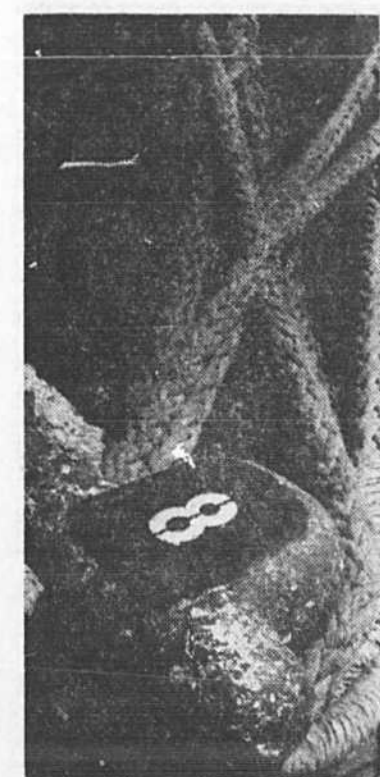
Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 4 sous la lettre A; 1 sous la lettre B; 10 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$4.930.70 pour une mise de \$1.00.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4 - 1 - 10 - 2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$113.80 pour chaque mise de \$1.00.

\$246.512.90 ont été partagés entre 25 prix dans l'ordre et 1,083 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 12 et A 14
Bandes dessinées : A 10
Cinéma : A 13
Décès, naissances, etc. : D 10, D 11
Dites-moi docteur : A 8
Economie : C 1 à C 3
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 3
Horoscope : A 9
HOWARD HUGHES : C 7
Informations étrangères : D 1
Loisirs et Récréation : A 10
"Mot-mystère" : D 5
Mots croisés : D 7
Petites annonces : C 6, C 7
Radio et télévision : A 13
Sports : B 1 à B 7 et D 2 à D 9
Vivre aujourd'hui : A 8, A 9



Le port de Montréal

— page A 8

mini-presse

le monde

Les requêtes des enquêteurs sur l'affaire **Watergate** pour avoir accès aux enregistrements et documents présidentiels ont été portées devant les tribunaux à la suite du refus du président Nixon de se soumettre aux sommations touchant ces documents. Le conflit est maintenant engagé dans une voie qui pourrait le conduire devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Au moment où le gouvernement du Chili est aux prises avec la grève des transporteurs routiers susceptible de provoquer une grave crise économique, l'aide de camp naval du président Allende a été assassiné par des terroristes de l'extrême droite. Par ailleurs, le puissant parti d'opposition chrétien-démocrate annonçait hier sa décision d'entamer des pourparlers avec le président.

le Canada

La grève des cheminots non-iti-nérants déclenchée hier en Ontario a eu pour effet de mettre en danger des denrées périssables accumulées dans les entrepôts et le Canadien National a dit que celles-ci ne seront plus acceptées qu'aux risques des propriétaires. D'autre part, le ministre du Travail John Munro, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de faire adopter une loi d'exception pour forcer le retour au travail.

La compagnie CP Air a dû réduire ses activités d'environ 60 pour cent à la suite de la grève de ses mécaniciens. Le gouvernement Trudeau a manifesté l'intention, à la suite de la conférence de l'Ouest, d'élaborer une nouvelle politique nationale où l'Ouest ne serait plus cet arrière-pays qui fournit des céréales et des richesses naturelles transportées ailleurs pour y être transformées.

le Québec

La Commission de police du Québec exercera dorénavant une autorité directe et absolue sur le choix et la direction du personnel de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé.

leur salaire pour compenser la hausse du coût de la vie. 800 travailleurs de la Compagnie Internationale de Papier de La Tuque ont décidé de déclencher une grève à minuit ce soir.

Les 200.000 travailleurs du secteur public recevront sous peu une prime d'environ 1.7 pour cent de

Quatre accidents routiers ont causé la mort de 10 personnes, hier dans le Québec. Deux collisions ont fait chacune quatre morts.

méto

Une entente est intervenue entre Québec et Ottawa pour la construction des routes menant de Montréal au nouvel aéroport de Mirabel. Plus de \$100 millions seront dépensés pour ces travaux.

me rôle sera attribué à l'hôpital Pasteur pour enfants. Les membres de la Fraternité des policiers des ports nationaux ont rejeté les dernières offres patronales et le syndicat a l'intention d'appliquer des mesures de pression pour obtenir gain de cause dans ses revendications.

L'hôpital de la Miséricorde, dont le ministère des Affaires sociales a annoncé récemment la fermeture, deviendrait un centre d'accueil pour soins médicaux prolongés. Le mé-

Dans bandits armés ont volé \$39,000 hier dans une succursale de la Banque de Montréal située à Hudson, comté de Vaudreuil.

le sport

Le jeune artilleur Steve Rogers réussit un match d'un coup sûr dans la victoire de 4-0 des Expos hier dans le premier match à Philadelphie. Les Expos ont remporté le deuxième 3-1.

L'Omniom canadien avec un score de 65, égalant le record du parcours. Les Tiger-Cats de Hamilton renvoient l'aillier Tommy Joe Coffey, tandis que les Argonauts de Toronto donne un congé sans condition au quart-arrière Wally Gabler.

LA METEO

Plus "collante" qu'hier

Il a plu dans le Sud de la province au cours de la nuit dernière. D'après un relevé effectué ce matin, les plus fortes précipitations, soit 1.38 pouce, sont tombées à l'aéroport international de Montréal.

Une dépression près de Sault-Sainte-Marie, ce matin, se déplacera vers l'est. Cette dépression et les fronts qui lui sont associés engendreront des averses et des orages dans toutes les régions de l'ouest, aujourd'hui.

L'air chaud et humide demeurera sur le sud du Québec et l'est de l'Ontario, aujourd'hui, et probablement la majeure partie de la journée, demain.

Pour demain, les perspectives de la météo sont encourageantes. Ce qui est de bon augure pour la fin semaine.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 85° Minimum 65°
Généralement nuageux avec quelques averses

DEMAIN
Généralement nuageux avec quelques averses

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	60	75	Ciel variable	Nuageux avec averses
Outaouais	65	85	Généralement nuageux	Nuageux avec averses
Laurentides	65	85	Généralement nuageux	Nuageux avec averses
Cantons de l'Est	65	85	Généralement nuageux	Nuageux avec averses
Québec	65	85	Généralement nuageux	Nuageux avec averses
Rimouski	60	85	Généralement ensoleillé	Averses
Lac-Saint-Jean	60	80	Ciel variable	Nuageux avec averses
Baie Comeau	60	85	Généralement ensoleillé	Averses
Sept-Îles	55	75	Ciel variable	Averses
Gaspé	60	85	Généralement ensoleillé	Averses

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé		
Alberta	Averses		
Saskatchewan	Ensoleillé		
Manitoba	Nuageux		
Ontario	Averses		
Nouveau-Brunswick	Nuageux		
Nouvelle-Écosse	Nuageux		
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux		
Terre-Neuve	Ensoleillé		

	Min.	Max.
Vancouver	55	75
Edmonton	50	70
Régina	55	85
Winnipeg	55	75
Toronto	60	80
Fridéricton	60	80
Halifax	60	75
Charlottetown	60	75
Saint-Jean	60	75

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	—	82	Chicago	75	35	New Orleans	75	90
Washington	70	90	San Francisco	56	86	Miami	76	90
Boston	70	—	Los Angeles	65	80			

Vers les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Paris	55	—	Moscou	63	—	Hong Kong	82	—
Londres	57	—	Stockholm	63	—	Lisbonne	73	—
Rome	64	—	Tokyo	81	—	Sydney	59	—
Berlin	59	—	Athènes	81	—	Tunis	75	—
Amsterdam	55	—	Casablanca	72	—	Vienne	57	—
Bruxelles	55	—	Genève	55	—	Varsovie	—	—
Madrid	70	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Acapulco	77	90	Bermudes	75	85	Nassau	73	88
Mexico	55	68	Barbades	81	88	Rio de Janeiro	—	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Québec rend un dernier hommage à Saint-Laurent

QUEBEC (PC) — La dépouille mortelle de Louis Stephen Saint-Laurent, 12e premier ministre du Canada, repose en chapelle ardente depuis hier, dans le Salon rouge du parlement de Québec, où de nombreuses personnes sont venues lui rendre un dernier hommage.

Les premiers à défiler devant la bière ont été les membres de la famille immédiate du défunt et le premier ministre Bourassa, qui les a accompagnés depuis son appartement privé situé à côté de la salle de l'ancien Conseil législatif, aboli en 1968.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, représentant le premier ministre Trudeau, qui participait toujours à la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest canadien, à Calgary, est arrivé quelque temps après pour rendre ses hommages au disparu.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a également été l'un des premiers à se recueillir devant la dépouille mortelle, près de laquelle ne sont disposées que quelques couronnes de fleurs, la famille ayant plutôt demandé d'envoyer des dons à la Fondation canadienne du coeur.

D'autres ministres et députés fédéraux, québécois et d'autres provinces ont aussi défilé avec le public devant le cercueil d'acajou massif de Louis Saint-Laurent, décédé mercredi à sa résidence, à Québec, à l'âge de 91 ans.

Les membres de la famille Saint-Laurent qui ont défilé les premiers devant la bière sont ses deux fils, Renaud et Jean-Paul, et ses trois filles, Mme Mathieu Marthe Samson, Mme G. F. Thérèse Lafferty et Mme W. J. Madeleine Veitch.

Funérailles
Quatre membres de la Gendarmerie royale du Canada montent la garde aux quatre coins du cercueil dans le Salon rouge, drapé de noir pour la circonstance.

La dépouille de M. Saint-Laurent est vêtue d'un complet sombre et d'une cravate à pois.

Le cercueil est flanqué de deux drapeaux canadiens, placés à environ dix pieds. A l'autre extrémité du Salon rouge, on remarque deux fleurdelisés.

Deux policiers de la Sûreté du Québec, portant leur uniforme de cérémonie avec ceinture et gants blancs, sont placés à l'entrée du Salon rouge et près du registre, que la plupart des visiteurs signent à leur sortie.

La dépouille demeurera en chapelle ardente aujourd'hui, jusqu'à 22 heures.

Samedi matin, à 10 heures, auront lieu les funérailles d'Etat de l'ancien premier ministre, qui seront célébrées en l'église Notre-Dame de Québec par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec. Ce sont des agents de la RCMP qui transporteront le cercueil.

La dépouille sera ensuite transportée à Compton, dans les Cantons de l'Est, pour inhumation. M. Saint-Laurent sera enterré aux côtés de sa femme, Jeanne, qui est morte en 1966. M. Saint-Laurent est né à Compton.

Le trajet, d'une longueur de 145 milles, prendra près de quatre heures.

Hommages
D'autres personnalités ont par ailleurs tenu hier à rendre hommage au défunt.

M. Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat, ami et ancien collègue de l'ancien premier ministre l'a décrit comme une personne qui, comme d'autres grands hommes, a su tracer sa propre voie.

"Il joua un rôle prépondérant dans les affaires constitutionnelles, politiques et judiciaires du Canada."

De son côté, M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, a décrit M. Saint-Laurent comme "un homme d'Etat qui avait un sens incomparable de ses responsabilités envers son prochain".

Enfin, le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a souligné que "sa contribution à l'unité nationale et aux affaires internationales en fait un homme d'Etat de haute stature".

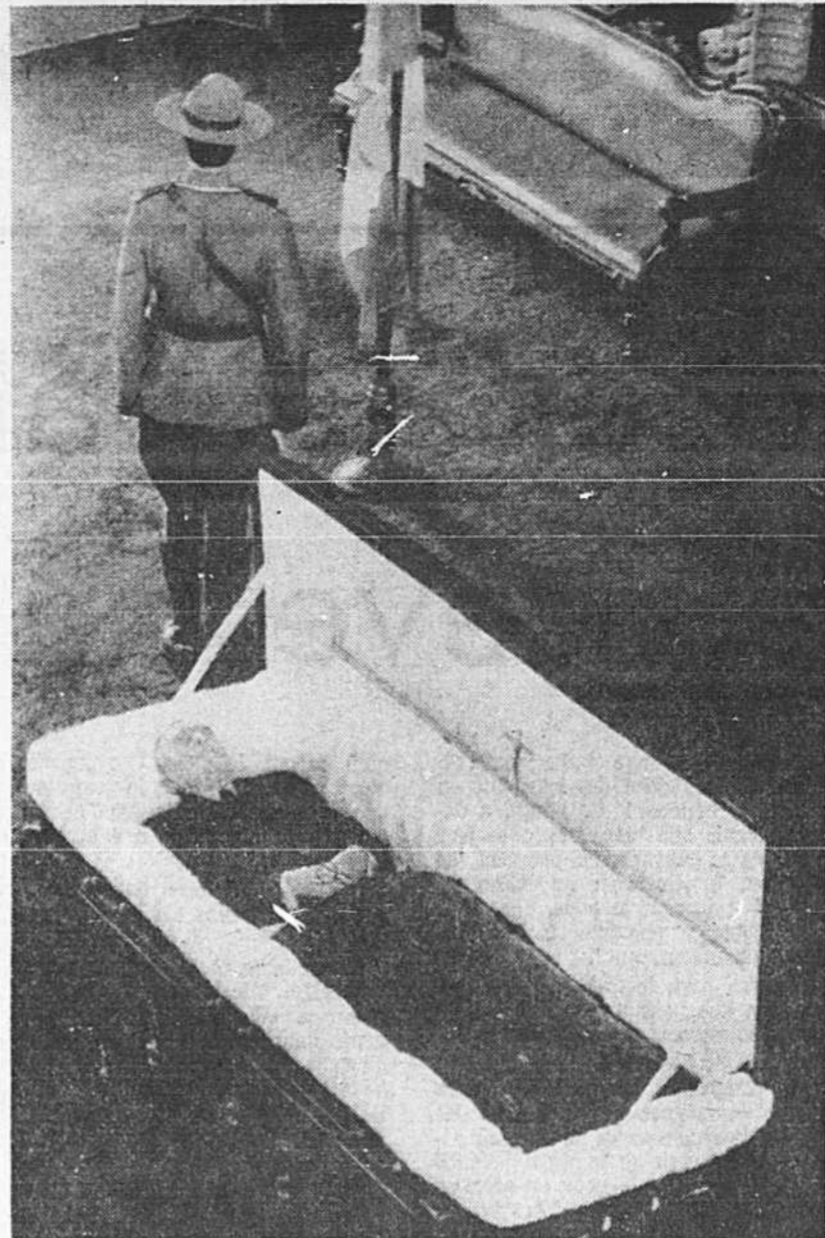
L'UN ira dans Missisquoi, le fils de Bertrand va rencontrer Loubier

QUEBEC — Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a affirmé hier sur les ondes d'une station radio-phonique de Québec que son parti participerait à coup sûr à la lutte dans la circonscription de Missisquoi si le premier ministre Bourassa déclenchait une élection complémentaire pour assurer la succession de M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Loubier a soutenu que plusieurs personnes s'étaient montrées intéressées à se présenter sous la bannière unioniste dans ce comté, ajoutant qu'il appartiendrait aux gens de la place de choisir leur candidat lors d'un congrès.

M. Loubier a par ailleurs vivement dénoncé la nouvelle carte électorale adoptée sous "la procédure du ballon" qui entrera en vigueur le premier août. "Cette nouvelle carte électorale, tripotée et manigancée par les libéraux, est plus injuste et plus unique que la précédente."

Commentant les propos tenus la veille par M. Jean-Guy Cardinal, député de Bagot, M. Loubier a souligné la loyauté et le dévouement de ses mi-



La dépouille mortelle de Louis Saint-Laurent repose en chapelle ardente dans le Salon rouge du parlement de Québec.

L'adoption du bill olympique est une fois de plus retardée

par Pierre-Paul GAGNE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Même si leur amendement prévoyant de retarder de six mois l'adoption du projet de loi sur le financement des Jeux olympiques de 1976 a été défilé, hier soir, aux Communes, les députés néo-démocrates semblent fermement résolus à se battre jusqu'à la dernière minute sur cette question.

En effet, ceux-ci ont pris tout le monde par surprise, en fin de soirée, en empêchant, une fois de plus, l'adoption en troisième lecture du projet de loi.

Personne ne s'y attendait. On commençait même à chuchoter avec de plus en plus de conviction dans les couloirs du parlement que le projet de loi allait maintenant être adopté rapidement et qu'on pourrait assister dès aujourd'hui à l'ajournement de la session pour la période estivale.

Puis, vers 10 h. 30, hier soir, coup de théâtre des députés néo-démocrates qui, invoquant avec justesse un règlement de la Chambre, ont réussi à empêcher que n'ait lieu la troisième lecture du projet de loi. Au terme du règlement invoqué, il aurait fallu l'accord unanime des députés pour que le projet de loi puisse être adopté, mais le NPD a refusé de donner cet accord.

Même s'il est prévisible que le gouvernement remettra à l'ordre du jour l'étude de ce projet de loi dès aujourd'hui, il n'est plus certain que celui-ci puisse être adopté avant la fin de semaine. En effet, l'attitude adoptée par les néo-démocrates laisse prévoir que ceux-ci pourraient bien tenter à nouveau de présenter des amendements à la Chambre pour en retarder encore une fois l'adoption.

Quoi qu'il en soit, les néo-démocrates ont profité de la journée d'hier pour expliquer à nouveau les raisons

qui les incitent à s'opposer à l'adoption du bill.

Selon eux, il est ridicule d'employer autant d'argent au financement des Jeux olympiques, quand les grandes agglomérations urbaines canadiennes souffrent de problèmes sociaux considérables et que des municipalités de taille moyenne ne sont même pas capables de se payer des piscines ou des arènes de qualité moyenne.

Tout comme les conservateurs, d'ailleurs, les néo-démocrates reprochent au gouvernement d'avoir continuellement louvoyé en présentant ce projet de loi "mi-chair, mi-poison" à la Chambre. "S'il valait la peine de présenter les Jeux olympiques de 1976, pourquoi ne pas les avoir financés directement", a déclaré le député néo-démocrate Mark Rose.

Celui-ci s'en est également pris au gouvernement qu'il accuse de vouloir "laisser tomber" les Montréalais en cas de déficit éventuel des Jeux: "S'il y a un déficit, a-t-il soutenu, on va demander aux gens qui comptent parmi les plus mal payés au Canada et parmi lesquels on retrouve la plus forte proportion de chômeurs d'en assumer le coût".

M. Rose a finalement soutenu que son parti aurait probablement été en faveur du projet de loi si l'on s'était entendu sur une formule de jeux olympiques moins dispendieuse et si ceux-ci avaient été dispersés dans plusieurs villes du Canada, ce qui, à son avis, en aurait diminué le coût.

De son côté, le leader conservateur du Québec, M. Claude Wagner, a effectué un long plaidoyer en faveur des Jeux. Selon lui, il est trop tard pour reculer et la jeunesse du monde entier a désormais rendez-vous à Montréal pour 1976. Ce qui plus est, bon nombre de pays défavorisés enverront des athlètes à Montréal et ceux-ci trouveront dans l'olympisme les énergies et le courage requis pour avoir foi en la construction de leur pays.

en bref

Trudeau ira en Chine en octobre

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau ira en République populaire de Chine à la mi-octobre.

M. Trudeau a annoncé cette nouvelle au cours de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, mais elle a été communiquée officiellement à Ottawa.

Le premier ministre quittera le Canada le 8 octobre et arrivera à Pékin le 10.

Il s'entretiendra avec le premier ministre Chou En-lai les 10, 11 et 12 octobre et voyagera à l'extérieur de la capitale durant la fin de semaine.

D'autres entretiens avec le premier ministre de la Chine auront lieu le lundi. M. Trudeau quittera le pays le mardi, 16 octobre, pour être de retour à Ottawa le 18.

Règlement sur le camionnage artisan

QUEBEC — Le ministère des Transports vient d'édicter un nouveau règlement pour instaurer une plus grande sécurité dans l'industrie du camionnage en vrac et pour la rendre plus rentable.

Comme l'a expliqué hier le ministre d'Etat aux Transports, M. Raymond Mailloux, le règlement 12 définit d'abord deux types de camionneurs: les artisans, qui ne possèdent qu'un seul camion et le conduisent eux-mêmes, et les entrepreneurs, qui possèdent plusieurs ou un seul véhicule mais qui ne les conduisent pas.

Insistant sur le principe de la régionalisation du transport des marchandises en vrac, dont plus de la moitié proviennent de la forêt, le règlement prévoit en outre la création de deux postes d'affectation dans chacune des onze régions administratives du Québec, l'un pour les artisans, l'autre pour les entrepreneurs. Ces postes recevront les demandes des clients et distribueront le travail équitablement.

Pénurie de médecins dans Brome

KNOWLTON — Environ 5,000 résidents du comté de Brome-Missisquoi ont signé une pétition demandant aux gouvernements fédéral et provincial de remédier à la pénurie de médecins dans cette circonscription.

Entre le lac Brome et Mansonville, région habitée par 15,000 résidents permanents et presque autant d'estivants, il n'y a pas un seul médecin.

Dans la lettre accompagnant la pétition, les signataires soulignent qu'une population aussi importante devrait pouvoir disposer immédiatement de soins médicaux.

Laprise veut en savoir davantage

OTTAWA — M. Gérard Laprise, député créditiste d'Abitibi, a demandé au gouvernement de produire tous les documents relatifs à l'offre de subvention faite par le gouvernement fédéral au quotidien "Le Soleil", de Québec, l'an dernier.

Cette subvention de \$130,000, couvrant 10 p. cent d'un investissement total de \$1,300,000, avait été faite par le ministère de l'Expansion économique régionale.

Or, selon M. Laprise, qui prenait la parole hier aux Communes, au moment de l'heure réservée aux questions des députés de l'Opposition, les subventions ne peuvent être offertes qu'aux entreprises de fabrication ou de transformation qui s'implantent, agrandissent ou modernisent leurs installations dans les régions désignées ou les zones spéciales.

Bourassa va répondre à Barrett

QUEBEC — Le premier ministre Bourassa a fait part de son intention de commenter la description qu'a faite du gouvernement du Québec ("souris blanche") son homologue de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, lors de la conférence des premiers ministres sur l'énergie, qui doit avoir lieu à Charlottetown le mois prochain.

Au début de la semaine, un porte-parole du cabinet de M. Bourassa avait fait savoir que le premier ministre québécois n'avait aucun commentaire à formuler.

M. Barrett avait qualifié le gouvernement du Québec de "souris blanche" pour la manière qu'il administre l'exploitation des richesses naturelles de la province.

M. Bourassa a souligné qu'une conférence sur l'énergie était l'occasion toute indiquée pour répondre à une accusation de ce genre.

ici et là

- SAMEDI**
- 19h00 Manifestation dans le but d'obtenir la mise en tutelle du corps de police de Sainte-Thérèse (suite à la mort du jeune Vassard). A Sainte-Thérèse.
 - 19h00 Le professeur Robert Garry, un des experts les mieux connus en art chinois, prononce une conférence sur le sujet au pavillon de la Chine à Terre des Hommes.



Les jeunes Témoins de Jéhovah sont, à leur façon, des "Jesus Freaks". Ceux-ci sont, de gauche à droite, Christiane et Paul Dagenais, Paquerette et Hervé Mireault, tous de Montréal, et Denis Vermette, de Québec.

Au congrès des Témoins de Jéhovah "Les royaumes de ce monde appartiennent à Satan!"

par Jules BELIVEAU

Tandis que l'on avait enregistré un peu plus de 21.000 participants à la première journée du congrès des Témoins de Jéhovah, mercredi, au Parc Jarry, 23.555 personnes ont franchi hier les barrières du stade des Expos. Cela représente une augmentation de plus de 2.000 entrées en dépit d'un temps couvert et d'une légère pluie survenue au cours de la matinée.

"Ce ne sont pas quelques gouttes de pluie qui vont nous arrêter!" a commenté sur un ton jovial un des organisateurs de la grande manifestation. En effet, sur les gradins du grand stade découvert, personne ne semblait porter une attention exagérée aux éléments de la nature: à peine a-t-on vu se déployer ici et là, au-dessus de la foule, un grand nombre de parasols et de parapluies multicolores.

Et devant cette foule paisible, les orateurs inscrits au programme et les acteurs de la représentation dramatique intitulée "Gardez l'Esprit fixé sur les choses d'en haut" y sont allés de leur discours ou de leur numéro. Comme mercredi, cette grande séance d'instruction biblique a duré six heures.

Parmi les participants au congrès, l'observateur pouvait de nouveau noter la présence de grand nombre d'adolescents et de jeunes gens dont le comportement ne trahissait aucune envie d'être en quelque autre endroit.

"Si on a Dieu comme ami, m'avait déjà dit un jeune Témoin de Jéhovah, pourquoi aller chercher ailleurs?"

Dans la même veine, Paul Dage-

nais, âgé de 21 ans, m'a confié: "Être Témoin de Jéhovah, ce n'est pas un fardeau, c'est un plaisir". Et Mme Paquerette Mireault, 19 ans, a ajouté: "C'est un privilège!"

Des "Jesus Freaks"...

Rasés de près, cravatés, portant des jupes plutôt "habillées" (le ourlet frise généralement le genou), les jeunes Témoins de Jéhovah sont à leur façon des "Jesus Freaks".

C'est ainsi qu'ils se trouveront heureux de ne pas fumer, de ne pas fréquenter les discothèques, de ne pas écouter de musique trop moderne, de ne pas danser des danses "païennes", de ne pas se fréquenter autrement que "dans un but sérieux", de ne pas voir certains films trop portés sur la chose, de ne pas...

"Tu vas dire qu'on n'a pas d'un? m'a lancé Paul Dagenais. C'est bien le contraire!"

Et le voilà qu'il se met à me convaincre qu'il y a du plaisir à se fréquenter en groupes avant d'avoir atteint l'âge du mariage, à limiter ses fréquentations au cercle des Témoins de Jéhovah, à sortir de temps en temps avec ses parents, à écouter de la belle musique comme du classique ou du folklore, à danser parfois ("aux mariages") des danses saines, etc.

"Les jeunes d'aujourd'hui, dit Paul Dagenais, ils ne savent pas où ils vont. Ils le sauraient s'ils connaissaient la parole de Dieu..."

— Mais pourquoi ne fumez-vous pas?

— Parce que la Bible dit que nous

n'avons pas le droit de souiller notre corps.

— Pourquoi ne dansez-vous pas des danses modernes?

— Parce que ce serait adorer le dieu d'un système de choses condamnées par Dieu.

— Pourquoi ne portez-vous pas la mini-jupe?

— Pour nous respecter nous-mêmes et pour ne pas être l'instrument de la tentation pour les autres..."

Cette fois, la réponse est venue de la femme de Paul Dagenais, Christiane, âgée de 17 ans.

"En tant que Témoin de Jéhovah, dira la jeune (et jolie) Mme Dagenais, nous ne sommes pas forcés de faire tout cela. Mais nous le faisons pour plaire à Dieu." De choses édifiantes en choses édifiantes, la conversation glisse de nouveau vers la musique. Et Mme Dagenais est toute transportée d'apprendre de sa compagne, Mme Mireault, que les chanteurs Glen Campbell et Perry Como sont Témoins de Jéhovah!

Sa joie passée, elle dira cependant que les Témoins de Jéhovah n'aiment pas un chanteur en particulier. "Ce serait vouer un culte à une idole, expliquera-t-elle, et la Bible dit de ne pas adorer les idoles..."

"Et la politique?"

— Nous n'en faisons pas parce que les royaumes de ce monde appartiennent à Satan."

Le jeune Denis Vermette, âgé de 17 ans, qui vient de donner cette réponse, proclame enfin: "Nous, nous avons choisi le gouvernement de Jéhovah!"

Entente pour la construction des routes menant de Montréal à l'aéroport Mirabel

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les gouvernements de Québec et d'Ottawa en sont venus à une entente pour la construction des principales routes menant de Montréal

au nouvel aéroport international de Mirabel.

Elle est rendue publique aujourd'hui même dans la métropole par les deux ministres intéressés.

L'entente comporte, selon ce que LA PRESSE a appris dans les deux capitales, une importante contribution financière du gouvernement fédéral, tant sous forme de subvention que de prêt.

Des investissements totaux de plus de \$100 millions, probablement \$130 millions, sont prévus pour la construction des autoroutes 13 et 19, dont quel- que \$75 millions pour la première.

Dans ses négociations, le Québec a fait valoir que le choix de Sainte-Scholastique par Ottawa lui impose des dépenses supplémentaires qu'un emplacement différent, à proximité des autoroutes déjà construites, n'aurait pas entraînées.

Partant du fait qu'il faut établir un accès rapide au futur aéroport et dès son ouverture dans trois ans; et du fait que les investissements requis dépassent les disponibilités du ministère québécois des transports, les deux gouvernements ont mis au point une formule de participation. Le ministre québécois, M. Bernard Pinard, a déjà dit qu'il appartenait à Ottawa de corriger une situation qu'il a lui-même créée, M. Jean Marchand, le ministre fédéral, opinant de son côté qu'il est important d'assurer la rentabilité de l'aéroport de Mirabel. Les travaux de construction doivent débuter incessamment et être complétés au moment même où les premiers avions atterri- ront sur les nouvelles pistes de l'aé- ro- gare.

Les papetiers de la CIP débrayeront à minuit

LA TUQUE (PC) — Les 800 travailleurs de la Compagnie Internationale de Papier de La Tuque entreront en grève à minuit ce soir, pour une durée indéterminée.

Le vote de grève a été pris mercredi soir et jeudi matin par les deux groupes de travailleurs du local 530 de la Fraternité internationale du papier, avec six voix de dissidence seulement.

La CIP est le seul employeur de La Tuque.

De leur côté les 1.100 employés de la CIP à Trois-Rivières, après une "journée d'étude" mercredi, ont repris le travail jeudi, tandis que les 1.000 travailleurs de la même compa- gnie à Gatineau votaient en faveur

d'un débrayage de 24 heures pour au- jourd'hui.

Un porte-parole de la CIP a déclaré qu'aucun incident n'était à signaler suite au débrayage de Trois-Rivières qui a cependant entraîné l'arrêt des livraisons de l'usine.

En plus de ces trois usines québécoises à Trois-Rivières, La Tuque et Gatineau, la CIP en opère une à Hawkesbury en Ontario et une cin- quième à Dalhousie au Nouveau- Brunswick.

Dans les usines québécoises, les contrats sont échus depuis avril der- nier. Les négociations accapotent sur les salaires, les plans de pension, la sécurité d'emploi et les clauses sur le coût de la vie.

Les policiers des ports nationaux envisagent des mesures de pression

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Un malaise profond existe présente- ment chez les policiers des ports na- tionaux relativement au renouvellement de leur convention collective de travail. Leur syndicat a l'intention d'appliquer des mesures de pression pour obtenir gain de cause.

Lors d'une assemblée, tenue mer- credi soir, les membres de la Fraternité des policiers des ports nationaux ont rejeté unanimement les dernières offres patronales. Cet organisme syndical compte 117 membres.

Ces policiers sont responsables de la surveillance du port de Montréal, de l'autoroute Bonaventure ainsi que des ponts Jacques-Cartier et Champlain. Leur territoire comprend plus de 47 milles de patrouille.

Tout comme la Gendarmerie royale du Canada, les policiers des ports na- tionaux doivent négocier avec le gou- vernement fédéral.

Des offres inacceptables

Le principal point en litige est la rémunération des policiers lorsqu'ils sont blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Les dirigeants syndicaux demandent également la parité de sa- laire avec les policiers de la Commu- nauté urbaine de Montréal.

Jusqu'à présent, un policier blessé en devoir reçoit son plein salaire tant et aussi longtemps qu'il demeure en convalescence.

Cette procédure est verbale et existe depuis toujours. Dans la nou- velle convention de travail, le Conseil des ports nationaux veut faire accep- ter par la Fraternité que pendant les six premiers mois de son invalidité, le policier blessé dans l'exercice de ses fonctions recevra 100 pour 100 de son salaire; du sixième au douzième mois, 75 pour 100 et du douzième au vingt-quatrième mois, 60 pour 100.

Le président de la Fraternité des policiers des ports nationaux, M. Gilles Gauvreau, trouve cela inaccepta- ble.

"Le Conseil des ports, dit-il, ne veut plus protéger ses hommes lorsqu'ils sont blessés en devoir. Nous avons en moyenne un policier qui se fait bles- ser par mois. Actuellement, il y en a 11 qui sont en convalescence. La plupart des accidents arrivent quand un policier veut secourir un automobiliste en panne."

Le comité de négociation des poli- ciers a proposé que l'article 20 de la convention de travail de la Fraternité des policiers de Montréal soit accepté au sujet des agents blessés dans l'ex- ercice de leurs fonctions.

Cet article stipule: "Dans les cas d'accidents subis ou de maladies con- tractées dans l'exercice de ses fonc- tions, le policier reçoit son plein sa-

laire et a droit aux bénéfices médi- caux, chirurgicaux et hospitaliers payés par l'employeur, jusqu'à son ré- tablissement complet ou jusqu'à ce que le médecin de l'employeur ou de la Commission des accidents de tra- vail, dans le cas de sa juridiction de- puis le premier août 1964, fasse rap- port qu'il souffre d'une incapacité per- manente, totale ou partielle qui le rend incapable de remplir ses fonc- tions."

Parité avec les policiers de la CUM

Dans leurs demandes en vue du re- nouvellement de leur convention col- lective de travail, les policiers des ports nationaux demandent la parité de salaire avec les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, soit une augmentation de salaire de 9.4 pour 100 en un an.

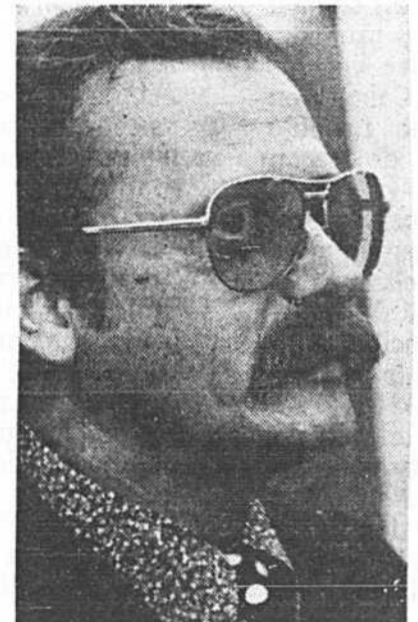
De son côté, le Conseil des ports na- tionaux offre, pour 1973, une augmen- tation de 7 pour 100, ce qui portera le traitement annuel à \$12.018, et une autre de 7.5 pour 100, en 1974.

Selon le secrétaire de cet orga- nisme, M. Michel Renaud, les poli- ciers du port méritent ce salaire car ils sont les seuls qui doivent se recy- cler à chaque année au sujet du Code pénal en plus de suivre des cours de tir au revolver.

Des statistiques fédérales prouvent que 96 policiers des ports nationaux accomplissent le travail de 132 poli- ciers municipaux.

Les moyens de pression

Au cours d'une entrevue, le prési-



Gilles GAUVREAU
Président de la Fraternité

dent et le secrétaire de la Fraternité n'ont pas voulu dévoiler les moyens de pression qui seront mis en œuvre prochainement pour que le Conseil des ports nationaux retire sa clause con- cernant la rémunération en cas d'ac- cidents de travail.

"Le moral des policiers est très bas et leur rendement commence à dimi- nuer", de préciser l'un des dirigeants syndicaux.

Actuellement le sort des policiers des ports nationaux est entre les mains du conciliateur en chef du mi- nistère fédéral du Travail, M. Roland Doucet.

C'est la première fois, depuis plu- sieurs années, que la Fraternité des policiers a de la difficulté avec l'em- ployeur pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

La police des ports nationaux est dirigée par M. Leslie H. Hobbs, un ancien assistant-directeur de la police de Montréal.

Si les policiers semblent apprécier M. Hobbs, par contre ils trouvent en- fantin le fait qu'ils doivent laisser, une fois leur quart de travail terminé, leur revolver dans une petite boîte au poste de police.

Pour en reprendre possession le len- demain, ils doivent remettre un jeton à l'officier de service.

"Même si nous devons passer des examens à chaque année pour se qua- lifier au tir au revolver et que nous sommes considérés comme des ex- perts, on a peur de nous faire cir- culer, en dehors de nos heures de tra- vail, avec notre arme...", de lancer un policier.



Michel RENAUD
Secrétaire de la Fraternité

La Miséricorde et Pasteur deviendront des centres d'accueil pour soins médicaux prolongés

par Nicole PERREAULT

Après des mois de tergiversations et de mutisme au ministère des Affaires sociales, la destinée de l'hôpital de La Miséricorde de Montréal se dessine enfin clairement: l'établissement de- viendra un hôpital ou un centre d'ac- cueil pour soins médicaux prolongés. Et d'une pierre deux coups, l'hôpital Pasteur pour enfants se transformera lui aussi en hôpital pour soins prolongés.

Bien que les fonctionnaires du mi- nistère des Affaires Sociales n'aient pas encore parachevé leurs études, le Dr Martin Laberge, directeur du ser- vice de l'agrément au ministère, a en effet précisé hier au représentant de LA PRESSE la nouvelle vocation de ces deux institutions hospitalières.

Hôpital de La Miséricorde

Selon le Dr Laberge, on n'a pas en- core réglé plusieurs problèmes. Mais déjà, le MAS a entamé des négocia- tions avec la communauté des Soeurs de Miséricorde pour l'achat du terrain et de l'édifice. D'après les derniers renseignements obtenus, le montant de la transaction oscillerait autour de \$700.000.

En outre, le ministère, lorsqu'il aura acquis cette propriété, n'a pas l'intention d'effectuer des travaux de modification ou de restauration. Dès janvier 1974, l'établissement, qui compte environ 200 lits, ouvrira ses portes à titre de centre d'accueil pour les malades classés "A3", c'est-à-dire alités ou semi-alités en permanence ou à titre d'hôpital pour soins prolongés (d'ailleurs la différence entre les deux est médicalement contestée).

Dans l'intervalle, le ministère cher- cherait à obtenir de la Ville de Mont- réal un espace vert sur lequel on eri- gerait soit un centre d'accueil ou un hôpital pour soins prolongés. Il s'agirait ni plus ni moins d'un échange entre la Ville et le ministère des Affaires sociales: D'une part, on transférerait les malades de La Misé- ricorde dans ce nouvel immeuble. D'autre part, la Ville de Montréal garderait le vieil hôpital, probable- ment pour le vouer au pic des démo-

lisseurs et ainsi créer un espace vert dans le centre-sud.

Cette perspective mettra-t-elle fin aux grincements de dents? La déci- sion gouvernementale, décrétant la fermeture de l'hôpital de La Miséri- corde pour décembre 1973, avait sou- levé, on s'en souviendra, un tollé de protestations à la CSN notamment.

Par ailleurs, le ministère a, sem- ble-t-il, retenu quelques éléments de la conclusion d'un groupe d'étude à ce sujet. Le groupe de travail Place Ver- meil, qui réunissait une quinzaine d'organisations et de services sociaux du quartier centre-sud de Montréal, avait fait parvenir au ministre Claude Castonguay un document sur la ques- tion. Le document préconisait juste- ment la conversion de l'hôpital de La Miséricorde en centre d'accueil spé- cialisé en soins médicaux prolongés pour les personnes âgées.

L'hôpital Pasteur

Quant à l'hôpital Pasteur pour en- fants, son éventuelle transformation en hôpital pour soins prolongés tient aux raisons suivantes: un taux d'oc- cupation de 50 pour cent pour un hô- pital qui coûte \$3 millions de dollars par année, et l'existence dans les dé- partements de pédiatrie de tous les

hôpitaux de Montréal de chambres d'isolement pour les cas de contagion.

En plus de cette transformation, le Dr Martin Laberge prône la ferme- ture des quelque 15 à 20 petits centres hospitaliers pour soins prolongés de Montréal (ceux qui possèdent de 10 à 20 lits) afin de concentrer les malades à l'hôpital Pasteur.

Ce projet n'a pas franchi l'étape des études théoriques. Mais on a en quel- que sorte déjà forcé le changement de vocation de l'hôpital Pasteur puisqu'on y a transféré une douzaine de patients de l'hôpital Prévile.

Noyade dans une piscine

Un bambin de cinq ans, Étienne Domperre, du 8755 Lacordaire, à Montréal, s'est noyé dans une piscine privée, hier.

La gardienne de l'enfant était au sous-sol de la maison lorsque la tragé- die s'est produite.

La respiration artificielle a été val- lement tentée.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de repro- duction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 6 h. p.m.

REDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 6 h. 30 p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300
National, Télé-Presso,
vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions,
nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
directeur de l'informationVINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

A Calgary, l'Ouest a gagné

La conférence de Calgary, tenue à l'instigation du fédéral en vue de remédier aux maux économiques des quatre provinces de l'Ouest, se révèle originale à bien des égards. D'abord, elle constitue une innovation heureuse et un pas longtemps attendu dans le sens de la décentralisation. Ensuite, elle a servi d'occasion à un examen profitable des problèmes concrets touchant les contribuables de l'Ouest et ne pouvant être abordés dans les conférences fédérales-provinciales.

Certes, ces sortes de rencontres comportent aussi des dangers, notamment celui d'amener les participants à chercher leur bien particulier au détriment du bien général, ou encore celui de solliciter pour eux seuls des privilèges refusés aux autres membres de la Confédération. Les personnalités politiques réunies à Calgary ont toutes protesté de leur détermination de faire passer les intérêts du Canada avant ceux de leurs provinces. Elles ont exprimé l'avis que "les programmes de renforcement de l'Ouest n'enlèveront rien à aucune région du Canada". Au contraire, ils ne pourront que profiter au reste du pays.

La conférence de Calgary se signale aussi pour son caractère pratique. Les grands discours y ont fait place à des exposés concis et allant droit au but. Les quatre provinces ont présenté des travaux documentés et Ottawa s'est montré bien préparé. Pareille performance nous change des longues et pédantes palabres qui paralysent et tuent les conférences sur la réforme constitutionnelle.

Quand Maurice Duplessis se rendait aux conférences fédérales-provinciales, il annonçait toujours son intention d'y réclamer "tout son butin", mais il ne précisait jamais ce qu'il voulait dire exactement par là. Les premiers ministres de l'Ouest ont fait preuve de plus de précision. Ils se sont rendus à Calgary en sachant ce qu'ils voulaient et ils ont formulé leurs demandes clairement et de façon concise.

Parlant au nom de ses collègues, le premier ministre de Colombie-Britannique a déclaré sans ambages: "Nous réclamons la suppression des entraves à l'essor de notre région", et il a précisé que les principales de ces entraves lui paraissent provenir de nombreuses politiques fédérales.

L'Ouest veut une part plus élevée du milliard de dollars qu'Ottawa dépense annuellement pour ses approvisionnements (ceux-ci étant effectués au Québec et en Ontario dans une proportion de 85%). L'Ouest se plaint de ce que "cinq banques à charte dont les sièges sociaux sont situés soit à Montréal, soit à Toronto, contrôlent plus de 91% des industries canadiennes". Il se plaint aussi de

ce que seulement 17% de l'industrie manufacturière se trouve situé sur son territoire. Il se plaint enfin de ce que la structure des taux de fret encourage l'exportation des matières brutes de l'Ouest et l'importation des produits finis de l'Est, ce qui paralyse le développement industriel de la région.

En conséquence, l'Ouest demande que le fédéral prenne les dispositions pour réduire le coût du transport par chemin de fer, et pour favoriser le développement industriel, l'expansion de l'agriculture et la création d'institutions financières dont le siège social et les profits ne favoriseraient pas uniquement l'Est.

Nos compatriotes de l'Ouest ont une marotte. Ils vont répétant qu'Ottawa n'est qu'une bureaucratie lointaine dont les préoccupations et les intérêts ne débordent guère les frontières de l'Ontario.

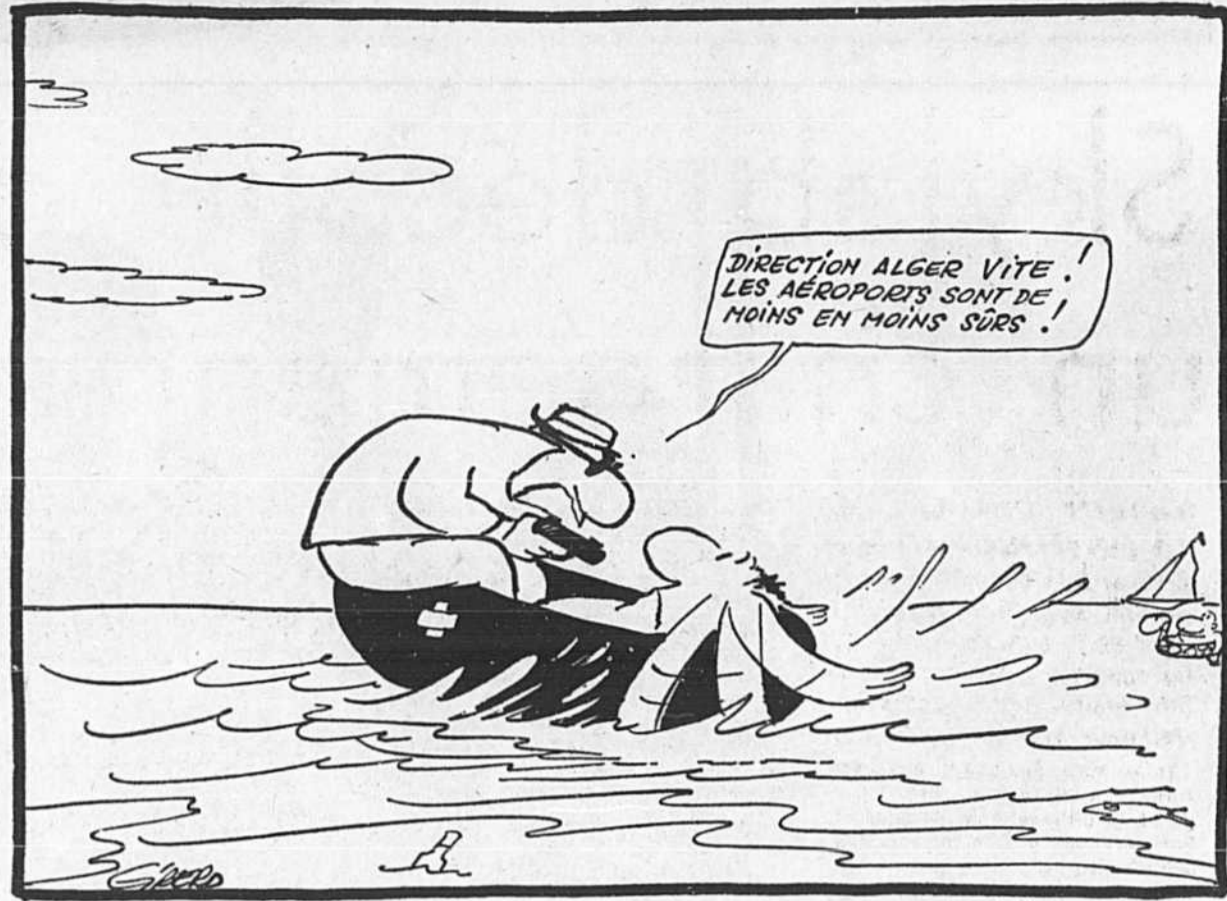
Le premier ministre Trudeau qualifie de peu sérieuse pareille accusation. Les intérêts financiers de l'Est ne paralysent pas sciemment, et de propos délibéré, l'économie de l'Ouest. La vérité, a dit M. Trudeau, c'est que "malgré la vive croissance économique et démographique des grandes villes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, bien des territoires septentrionaux et de multiples secteurs de la Saskatchewan et du Manitoba accusent un taux de croissance lent, sinon nul".

On oublie trop facilement que 85 pour cent de la population canadienne vit en bordure des autoroutes numéros 20 et 401, soit le long d'une ligne presque continue qui s'étend de Québec à Windsor. Le gouvernement fédéral ne peut rien contre cet état de choses. L'Ouest se trouve loin des grands marchés, et la croissance économique se manifeste naturellement plus rapide là où se concentrent de vastes populations (i.e. : de nombreux clients et consommateurs).

Au dire des intéressés eux-mêmes, la conférence de Calgary a donné des résultats "limités mais utiles". Comment s'en étonner? Trois des quatre provinces de l'Ouest ont des gouvernements néo-démocrates, et il se trouve que c'est le NPD qui détient la balance du pouvoir à Ottawa. De plus, le parti libéral éprouve actuellement un pressant besoin de redorer son blason dans cette partie du pays.

Jamais l'Ouest n'avait eu tant d'atouts dans son jeu. Le temps et les hasards de la politique font bien les choses. Il faut battre le fer quand il est chaud. Tous les politiciens habiles savent cela.

Jean PELLERIN



(Parue le 7-7-73)

Les Témoins témoignent

Il faut le voir pour le croire.

Un congrès des Témoins de Jéhovah est à coup sûr une réussite quasi inexplicable selon nos critères habituels. Les fidèles de cette religion ne sont que quelque 5,000 au Québec, et ils peuvent mettre sur pied un congrès de cinq jours regroupant 21,000 personnes en plein cœur de semaine, à un endroit qui n'a jamais servi à rien d'autre qu'à des événements sportifs. Il faut des milliers de bénévoles, il faut loger les invités, par familles, dans des foyers ou des hôtels. Il faut pouvoir servir 7,000 repas à l'heure. Il faut que tout soit bilingue. Il faut encore bien d'autres choses: aucune n'apparaît comme obstacle insurmontable et tout sera résolu. Le congrès des Témoins de Jéhovah sera nécessairement un succès.

Et cela ne peut qu'intriguer vivement ceux qui les observent.

On se rappelle les tribulations qu'ont dû subir les Témoins au

temps de Duplessis. Plusieurs d'entre eux ont fait preuve, avec sincérité, d'un courage indéniable devant les poursuites judiciaires qu'ils subissaient. Le prosélytisme agressif qu'ils exerçaient à cette époque leur avait d'ailleurs attiré une certaine désapprobation de la population. Leurs méthodes actuelles sont plus respectueuses et conséquemment mieux reçues.

Le nombre de 5,000 fidèles signifie qu'aujourd'hui, cette secte religieuse demeure encore marginale au Québec. Ses succès sont plus grands dans les régions anglophones ou chez les Noirs.

Mais l'engagement de ce petit nombre dépasse celui de plusieurs groupes plus prestigieux. Pourquoi? Pourquoi les factions religieuses plus exigeantes suscitent-elles des engagements plus absolus que les autres?

Les prescriptions morales des Témoins s'accordent mal avec les mœurs occidentales actuel-

les: elles sont toutes tirées directement de la Bible. L'intégration sociale des fidèles est à peu près inexistante et leur participation politique nulle: ils attendent un gouvernement divin qui remplacera ceux de la terre et transformera la société mauvaise. Leurs dogmes sont parfois en contradiction avec la science, comme, par exemple, sur la question des origines de l'homme: tant pis pour la science et même pour l'intelligence. Ils interprètent toujours la Bible littéralement.

Ces visions religieuses paraissent sûrement excessives à bien d'autres chrétiens. Mais il faut convenir que les mouvements jugés excessifs, comme ceux des Témoins, des Jesus Freaks ou des mystiques orientaux, sont ceux qui semblent susciter le plus d'intérêt chez les jeunes chrétiens.

Le spirituel aurait-il des exigences radicales?

Jean-Guy DUBUC

L'OPINION LIBRE

Lettre ouverte à Mme A. Morin, député de Louis-Hébert, sur la peine de mort

Madame Morin, je vous l'avoue, vous me faites peur. Ainsi, désavouant l'orientation du gouvernement qui, pourtant, est du même parti politique que vous, vous vous révélez partisane de l'assassinat officiel, plus prémédité et plus crapuleux que celui du tueur à gages.

Qu'attendez-vous donc de ce crime rituel? Un effet de dissuasion? Voyons donc! Soyez réaliste: si la peine de mort avait atteint le but que l'on prétend hypocritement lui assigner, c'est-à-dire, d'empêcher, en inspirant la terreur, que que ce soit commette le même acte homicide que le supplicié, le nombre de meurtriers devrait être voisin de zéro.

Car la peine capitale ne s'est pas toujours administrée honteusement, dans le secret, aux petites heures du jour. Autrefois, à Paris, en Place de Grève, on officiait devant la foule. Et l'on faisait durer le plaisir: d'abord, la torture, une dernière fois appliquée et ensuite l'agonie, prolongée par des techniques horribles: la roue, le bûcher, l'écartèlement, l'enterrement vif et autres douceurs plaisanteries. Ce bain d'horreur distrairait les badauds... et les meurtriers étaient certainement bien plus nombreux qu'à présent. La Révolution Française a fait rouler des têtes en quantité. Au premier rang, les tricolores, braves ménagères "patriotes" qui commentaient l'action, riaient lorsque le condamné allait "éternuer dans le son". Il n'y a, proportionnellement à l'accroissement de la population, ni plus ni moins de meurtriers avec la peine de mort que sans elle. Ce n'est donc pas la dissuasion qui vous préoccupe. Quoi donc, alors?

Le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, vous interroge, vous qui êtes une femme, donc, en principe plus sensible que nous autres, ces rustaude d'hommes: Au nom de Dieu, comment pouvez-vous prétendre venir en aide à une famille éprouvée en tuant une autre personne?

Il serait heureux que nous puissions entendre votre réponse. Le meurtre me fait horreur, tout comme à vous. Seulement, je ne m'attarde pas à des distinctions académiques: celui de l'assassin, celui du bour-

reau, celui du soldat "héros" qui tue un "ennemi", celui commis en sourdine par la société qui, au nom de l'économie, tue l'âme avant le corps de certains d'entre nous.

Dans ce domaine, il n'y a pas systématiquement des meurtriers "plus" odieux ou "moins" répugnants. Seules les motivations profondes, les déséquilibres psychologiques apparents ou cachés peuvent différencier l'un de ces actes d'un autre. Le malheureux, oui, je dis bien le malheureux qui tue une femme après l'avoir violée, ou qui enlève un être dont il se "débarrasse" ensuite est-il vraiment responsable de son acte? L'est-il autant que celui qui, au nom d'une "idéologie" qui, toujours, recouvre des réalités nauséabondes, ordonne le massacre en masse d'êtres humains qui ont le tort de ne pas penser comme lui?

Que cherchez-vous donc, Madame Morin?

Si c'est une popularité, permettez-moi de m'étonner que vous soyez prête à la payer ce prix. D'ailleurs êtes-vous tellement sûre d'être suivie par les braves gens s'ils réalisent ce que vous demandez en leur nom? Chaque fois que la sinistre corde se tendra (par votre volonté) sous le poids d'un corps, chacun de nous qui habitons cet immense pays aura le devoir de dire: "Cette nuit, j'ai tué un homme (ou une femme)...". Je regrette, Madame, mais cette idée, personnellement, ne me plaît pas. Et la boutade d'une imbécille "Que Messieurs les Assassins commencent..." (sous-entendu: d'arrêter de tuer) n'est qu'une stupidité qui a fait rire des idiots.

Alors, ce n'est sûrement pas cela que vous cherchez, vous Madame Morin qui êtes une (sensible) femme. Je vous le demande à nouveau: Que cherchez-vous donc, Madame Morin?

Le meurtre, c'est presque toujours le paroxysme d'une crise, l'instant de folie irrépressible. C'est d'ailleurs pourquoi il y a si peu de récidivistes parmi les meurtriers. Donc, vous ne pouvez pas vous servir de la crainte "qu'ils recommencent", dans la plupart des cas. Serait-ce la punition du "coupable"? C'est-à-dire non pas la vengeance du mort, qui, dans la condition où il se trouve, se moque

bien mal de ce qui peut bien survenir à celui qui l'a trucidé, mais bien la vengeance du corps social tout entier exercée contre celui qui est responsable de la crise du groupe. Merci bien, Madame, je ne mange pas de ce pain-là. Un mort plus un mort font deux morts et cette arithmétique à nuance sado-masochiste n'arrange rien ni personne. Et puis il y a l'erreur judiciaire. Avez-vous pensé à l'erreur judiciaire, Madame? Même si elle ne se produit qu'une fois sur un million (et elle se produit, en fait, bien plus souvent que cela), il va se commettre en votre nom, au lieu, au nom de tous une irréparable abomination dont nous serons tous saisis, sans remède: les arrêtés rendus par la potence ne peuvent être cassés.

Serait-ce la vengeance que vous cherchez, Madame Morin? Je n'ose y croire. Je préfère penser que vous avez été dupée par vos propres émotions. Peut-être avez-vous souffert de la mort violente de l'un de vos proches, de celle d'un ami. Peut-être avez-vous été émue par un récit que l'on vous a fait. Je comprends cela.

Mais lorsque l'on est confronté à un acte de cette sorte, n'est-il pas normal de se poser la question: pourquoi l'auteur de cet acte a-t-il agi ainsi? Que s'est-il passé dans son esprit? Peut-il recommencer? Y a-t-il un moyen d'en faire à nouveau un être cohérent, "normal" comme l'on dit un peu à la légère actuellement?

Voyons, Madame Morin, réfléchissez: c'est prévisible, une vie humaine, vous le pensez comme moi. Alors, pourquoi, je vous le demande, lorsque l'une de ces précieuses vies a été ôtée prétendez-vous supprimer une seconde?

Et si, en fin de compte, vous vous refusez toujours à retirer votre amendement, faites-moi la grâce d'assister en personne aux cinquante prochaines exécutions capitales... non sans avoir, auparavant, fait connaissance avec le condamné et discuté avec lui pendant quelques jours. Ainsi, vous serez sûre d'agir en connaissance de cause.

Non, croyez-moi, Madame Morin, laissez agir M. Warren Allmand. Sans vouloir vous offenser, il sait mieux que vous ce dont il parle.

Jean COQUELLE

Le projet de port pour pétroliers géants

Monsieur Roger-J. Bédard, économiste
Membre du conseil de développement
et de planification du Québec.

Comme vous êtes le porte-parole du "Conseil de développement et de planification du Québec", j'aimerais savoir les avantages qu'apporteront à la région de Rivière-du-Loup la construction et la mise en opération du port pour super-pétroliers dans cette région. Les Américains ne sont-ils pas encore une fois en train de nous exploiter, car ce sont eux qui courent le risque de manquer de pétrole. Mais ils ne sont pas assez fous pour prendre les risques écologiques que cela comporte.

Ce projet n'appartient pas à l'équipe Bourassa, car il fut cuisiné lors d'un cocktail entre Gérard Filion et Jean Marchand il y a 10 ans. Tout ce que vous avez fait c'est d'en secouer la poussière et de nous le présenter à la veille d'une élection provinciale. La machine électorale libérale se met encore une fois en marche afin d'acheter des votes dans une région où les gens sont saturés et écœurés des programmes de développement économique et des trahisons de Bourassa envers les travailleurs québécois.

De plus, si vous tenez tant à laisser planer un doute quant à l'endroit exact où sera construit ce port, n'est-ce pas encore une manoeuvre électorale, car vous savez très bien que ce n'est pas Sept-Îles, ni la Grosse-Île de Kamouraska, ni l'Isle Verte qui a été choisie, mais bien Gros Caouana.

Comme économiste, vous pouvez sans doute me renseigner sur le coût réel de la réalisation de ce rêve, car tout le monde sait que le coût réel est toujours très supérieur au coût prévu, seuls les économistes semblent l'oublier. Combien rapporteront à la région ces investissements, outre les 92 emplois prévus?

Monsieur Bédard, vous devriez penser au Florence, ne croyez-vous pas qu'une expérience semblable est suffisante? En effet, que serait-il arrivé s'il s'était agi d'un super-pétrolier? L'expérience récente doit vous guider pour prendre des décisions d'une si haute importance pour l'avenir d'une partie de la province. Ce qui vient de se produire aux Escoumins au pétrolier St-Spyridon est la preuve qu'une catastrophe peut se produire sur le fleuve malgré les appareils radar dont disposent les navires, et causer des dommages irréparables.

De plus, nous venons d'apprendre

que le gouvernement Bourassa n'a encore entrepris aucune étude sur l'impact écologique du port projeté, se fiant à celles qui sont faites pour le compte des entreprises pétrolières. Le ministre des Richesses naturelles déclarait récemment que la construction devait débuter au plus tard au printemps 1974, alors que fera le gouvernement québécois si les études faites pour les entreprises pétrolières ne lui donnent pas satisfaction? Il sera certainement trop tard à ce moment pour entreprendre d'autres études. Il n'aura plus qu'à céder encore une fois et à faire siennes les conclusions des études des entreprises pétrolières et celles-ci seront sans doute favorables à la réalisation du port.

Georges Henri FRASER,
Isle Verte, Qué.

Pollution et porno

J'aimerais donner mon opinion concernant l'article de M. Pellerin sur la pornographie, le 27 juin dernier.

Vous citez le cas des Etats-Unis et de différentes capitales ou métropoles où la vente de la porno est à la hausse. Selon vous, au Danemark et en Suède, la vente serait en baisse, du fait de la libéralisation des lois.

Aux Etats-Unis, la commission d'enquête sur la porno suggère aussi une libéralisation des lois, mais Nixon a dit "non" (ce qui ne l'a pas empêché de se payer un scandale appelé Watergate). La morale, selon les dirigeants, que ce soit à Québec, Ottawa, Washington ou Londres, concerne seulement le sexe... L'en-tête de votre article était "Porno: pollution de l'esprit".

Moi, la pollution, je la vois le matin lorsque je me rends à mon travail. Les yeux me chauffent toute la journée. Je la respire et mes poumons ne doivent sûrement pas être beaux à voir. Cette pollution de l'air, je la subis malgré moi. Les plantes, les arbres et tout ce qui vit la subissent malgré eux. Idem pour la pollution de l'eau. Ce n'est pas le cas pour la porno.

Vous faites un rapprochement entre la porno, la drogue, l'alcool. Lorsqu'un individu a été soumis pendant des heures à voir du matériel obscène, il en a soupiré (voir le rapport de la Commission de la Réforme pénale: l'Obscénité), ce qui n'est pas le cas pour l'alcool ou la drogue qui rendent les gens pires que des bêtes. Je

pourrais continuer, mais accoucher sur papier des idées, des pensées, c'est plutôt un travail laborieux.

Je terminerai en vous suggérant de lire ce rapport.

C. GELINAS,
Ville de Laval.

Mise au point à la suite d'un éditorial

Monsieur,
Il est bien vrai que les réponses reçues à la pétition des résidents de la rue St-André peuvent être citées en exemple du "mutisme organisé" de l'administration municipale de Montréal.

Vous me permettez cependant de corriger la mention que vous faites à votre éditorial du 18 juillet de la "présidente de l'association de citoyens de la rue", car ni l'une ni l'autre n'existe. Il ne s'agit pas non plus de "tout un quartier" mais des résidents d'un tronçon de rue.

Notre organisation est pour le moment spontanée et la pétition est le fruit d'une initiative d'un groupe de voisins.

Vous comprendrez qu'il sera pour le moins surprenant pour les résidents de la rue de se savoir "organisés" à leur insu!

Je vous remercie de l'attention que vous accordez à cette correction; merci aussi d'avoir soulevé un problème de fond qui nous concerne à votre éditorial "Que peut-on savoir".

Yolande CÔTE
Montréal 178

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6811

pleins feux sur l'actualité

Skylab décolle demain avec un chargement d'êtres vivants

D'après AFP, UPI, Reuter

ALAN BEAN, Owen Garriott et Jack Lousma ne seront pas les seuls êtres vivants à bord de la capsule Apollo qui conduira demain matin au laboratoire spatial des Etats-Unis pour un séjour de 59 jours.

Il y aura également deux vaimons, six souriceaux, deux araignées et un essaim de mouches, qui serviront à diverses expériences scientifiques.

Les astronautes apporteront aussi avec eux des gyroscopes qu'ils devront peut-être installer dans le Skylab et une toile destinée à remplacer le parasol mis en place par l'équipe Conrad, Kerwin et Weitz, afin de protéger l'habitacle spatial contre les rayons du soleil.

Bean, Garriott et Lousma trouveront le laboratoire dans un bon état, après les réparations effectuées par la première équipe, mais

ils auront peut-être à remplacer des gyroscopes (deux sont actuellement détectueux).

Ils feront une sortie dans l'espace le 31 juillet pour placer au-dessus du parasol un auvent de la même superficie, mais de composition plus résistante. Ils profiteront de cette marche dans l'espace pour rapporter des films qui auront servi, ces dernières semaines, à prendre des clichés du soleil, et ils les remplaceront par de nouveaux films.

Premier objectif: l'étude du soleil

Le premier objectif de la prochaine mission Skylab sera l'observation solaire à l'aide du télescope géant Apollo.

Les tests médicaux qui constituent le premier objectif de la mission Skylab I passeront au second plan avec la seconde équipe.

Bean, Garriott et Lousma s'appliqueront aussi à la détection des ressources terrestres, grâce à des milliers de photographies prises

par des caméras multispectrales et procéderont enfin à diverses expériences dans l'état d'apesanteur.

L'étude des ressources terrestres constituera l'objectif prioritaire du troisième et dernier groupe qui séjournera en principe 56 jours dans le Skylab.

Owen Garriott, un physicien, attache beaucoup d'importance à l'étude du soleil. "Plus nous en connaissons sur cet astre, dit-il, plus nous serons en mesure d'utiliser son énergie."

La mission Skylab I avait pris des milliers de photos du Soleil à l'aide d'un ensemble de télescopes installés dans une tourelle attachée au laboratoire. Ces photos ne sont pas encore toutes développées, mais déjà on sait qu'elles fourniront de nombreux renseignements fort utiles, selon le directeur scientifique du programme, M. William Keathley.

On croit que les observations dirigées par le physicien Garriott fourniront une moisson encore plus abondante de renseignements.

L'aspect médical

L'expérience a démontré que l'homme peut séjourner dans l'espace pendant d'assez longues périodes sans effets nocifs graves. Le médecin Joseph Kerwin, membre du premier équipage du Skylab, a déclaré récemment que, selon lui, les effets de l'état d'apesanteur ne sont pas proportionnels à la durée. Il a recommandé que les futurs astronautes fassent plus d'exercices durant leur séjour dans l'espace. Aussi Bean, Garriott et Lousma passeront-ils une heure et demie par jour à pédaler sur la bicyclette ergométrique. Sans exercices physiques, la capacité des muscles cardiaques et des autres muscles du corps humain diminue dans l'état d'apesanteur, car aucun effort n'est exigé d'eux.

La mission Skylab II poursuivra le travail de détection des ressources terrestres entrepris par la première équipe. Les instruments du laboratoire permettent de mesurer la température de la surface de la mer et de détecter des bancs de poissons, de détecter la végétation atteinte par des insectes ou des maladies, de découvrir des sources de pollution et des dépôts de minerais.

Autres expériences scientifiques

Parmi les autres expériences envisagées, plusieurs ont trait au comportement d'animaux dans l'état d'apesanteur. C'est ce qui explique la présence de poissons, d'araignées, de souriceaux et d'insectes dans la capsule Apollo qui sera lancée demain.

On étudiera les modifications de la nage des poissons dans l'apesanteur.

Des expériences précédentes à haute altitude, dans un avion à réaction, ont montré que les poissons, au lieu de nager en ligne droite, semblaient perdre le sens de la direction et se mettre à tourner en rond. Mais l'expérience n'a pu être conclutive, l'apesanteur n'ayant été réalisée que pendant 30 secondes.

Les souris et le rythme journalier

Les petites souris emportées sont d'une variété que l'on trouve dans les parties désertiques de la Californie. On les a choisies parce qu'elles peuvent vivre longtemps sans rien avoir à manger. Elles



Les trois astronautes s'entraînent en vue du bricolage céleste. Le commandant Alan Bean (appuyé sur la clôture) surveille ses compagnons qui s'exercent à effectuer une réparation de gyroscopes. Owen Garriott, penché au-dessus de l'appareil, est en train de souder des fils. A droite: Jack Lousma. Les instructeurs portent des masques parce que les trois astronautes sont en quarantaine depuis quelque temps, afin d'éviter d'être malades avant leur départ.

serviront à déterminer si le rythme journalier que l'on retrouve dans tous les êtres vivants varie dans l'état d'apesanteur. Ce rythme vient d'une espèce d'horloge biologique dont on ignore le mécanisme, mais qui semble reliée aux caractères génétiques et peut varier selon les espèces et les individus.

L'araignée et les effets psychiques

Avec les araignées, on tentera de voir si l'état d'apesanteur peut avoir des effets psychologiques. On n'a constaté aucun effet psychique de l'état d'apesanteur sur les astronautes qui jusqu'ici ont voyagé dans l'espace. Cependant, on ne sait pas si de tels effets ne se feraient pas sentir dans des voyages de très longue durée, pour aller par exemple sur une autre planète.

On sait que les araignées modifient leur façon de tisser leur toile lorsque certains effets psychiques s'exercent sur elles. On les utilise couramment pour étudier les effets des drogues.

Dans le laboratoire spatial, on observera de quelle façon les araignées tisseront leur toile.

Les données recueillies seront élaborées à l'aide d'un ordinateur. Le Dr Peter N. Witt, directeur des recherches du département de la santé mentale de la Caroline du Nord, conseiller scientifique à la NASA, espère pouvoir ainsi déterminer si l'état d'apesanteur peut avoir des effets psychologiques sur l'homme.

Un commandant énergique

Alan Bean, le commandant de la mission Skylab II, est un homme énergique, préoccupé avant tout d'efficacité. Il est âgé de 41 ans, il

a fait partie de la mission Apollo 12 et a marché sur la Lune. Il est un ancien capitaine de la Marine. Lousma disait récemment qu'il est plaisant de travailler avec lui, bien qu'il soit exigeant. "Mais, ajoutait-il, il exige autant de lui-même, sinon davantage, que des autres."

Quant aux deux autres membres de l'équipage, c'est leur premier voyage dans l'espace. Les trois hommes s'entraînent ensemble depuis plus de deux ans.

même, sinon davantage, que des autres."

Quant aux deux autres membres de l'équipage, c'est leur premier voyage dans l'espace. Les trois hommes s'entraînent ensemble depuis plus de deux ans.

Deux autres sondes soviétiques vers Mars

PARIS (AFP) — Deux sondes automatiques soviétiques, Mars-4 et Mars-5, foncent désormais vers la planète Mars qu'elles atteindront vers le milieu du mois de février 1974.

Mars-5 a été lancée mercredi soir, comme on s'y attendait, quelques jours seulement après Mars-4 et les deux stations vont entreprendre dans quelques mois, à nouveau, l'étude de la planète rouge et de l'espace environnant. Mais d'ici là elles vont aussi, à l'aide des appareils scientifiques qui sont à leur bord, faire toute une série d'expériences de physique sur leur trajet.

Tout va bien à bord des deux sondes dont tous les appareils fonctionnent parfaitement selon l'agence TASS.

Ainsi l'Union soviétique confirme son intention, jamais contredite, de poursuivre l'étude des planètes à l'aide de sondes inhabitées, domaine dans lequel elle a remporté des succès non négligeables ces dernières années même si ceux de la sonde américaine Mariner-9, dont d'extraordinaires clichés photographiques et la parution d'une carte de la quasi-totalité du relief martien, ont assuré la publicité et affirmé la réussite.

Mission

Les spécialistes soviétiques vont-ils réussir à l'aide de Mars-4 et Mars-5 la mission qui semble leur avoir été assignée: poser en douceur à la surface de la planète rouge, sans doute en deux endroits différents, des modules scientifiques et concrétiser, ce faisant, de façon plus ample, le succès mitigé qu'ils avaient remporté il y a deux ans? C'est à souhaiter. La connaissance de la planète rouge — à propos de laquelle une bonne coopération régnait entre Américains et Soviétiques — en bénéficierait largement.

Lors de la mission précédente, en effet, les modules de Mars-2 et Mars-3 s'étaient bien posés sur le sol martien, mais seul le second avait réussi à transmettre pendant 20 petites secondes, ce qui ne s'était jamais fait jusque-là à propos de Mars, des données scientifiques et des photographies recueillies "in situ".

Il faudra attendre plusieurs mois, avant de savoir si la double mission réussit. Le voyage des deux sondes vers leur lointain objectif doit en effet durer quelque 168 jours. Il y a en effet près de 150 millions de milles à parcourir.

Il est vraisemblable que la technique qui sera utilisée pour poser en douceur les modules de descente de Mars-4 et Mars-5 sera analogue à celle qui fut lors de la mission antérieure. Avant d'avoir été placées sur des orbites martiennes, les deux sondes en vol largueront leurs modules dont la descente sera freinée successivement par des parachutes, puis des rétrofusées.

Forme de vie

Le communiqué de l'agence TASS annonçant le lancement de Mars-5 ne fournit guère plus de détails sur la double mission désormais en cours que celui qui avait suivi, le 21 juillet au soir, le lancement de Mars-4. Mais il est très vraisemblable qu'entre autres objectifs les spécialistes soviétiques vont tenter de découvrir, comme en 1971, s'il existe sur la planète rouge des conditions susceptibles de permettre l'existence d'une forme quelconque de vie (micro-organismes, champignons, etc...) comme les savants le pensent compte tenu des données déjà recueillies.

Si les Soviétiques parviennent ainsi à corroborer les résultats de la mission Mars-2-Mars-3, ils coffrent, sur le poteau pourrait-on dire, les Américains dont le projet martien de sonde Viking, comprenant lui aussi la satellisation d'une partie de la sonde et un module de descente d'exploration de la surface, ne doit pas être mis en oeuvre avant 1976. Ce projet est destiné lui aussi à rechercher si une forme de vie peut exister dans une région quelconque de la planète rouge.

OPINION

La défense au criminel est de plus en plus difficile

LA DEFENSE en droit criminel est de plus en plus difficile à assumer. L'annonce des condamnations de Me Robert Lemieux, pour les outrages au tribunal à l'endroit du juge Mathieu lors du dernier procès de Jacques Rose, a eu un effet foudroyant dans l'opinion publique.

Tous ont été grandement surpris, surtout par la très grande sévérité des sentences. Cependant, les réactions les plus vives et les plus rapides de consternation et de sympathie ont été enregistrées parmi ses confrères de la défense. Ces derniers sont peut-être les plus aptes à apprécier la signification réelle de cette désormais célèbre affaire Lemieux.

Mieux que quiconque, ils comprennent que Me Lemieux a été condamné à purger une sentence de 2½ ans d'emprisonnement en défendant les intérêts de son client. Eux, personnellement, ne font qu'exécuter un mandat qu'on leur a confié, soit celui d'assumer la défense de leur client; voilà en quoi consiste la très grande responsabilité de ces avocats dont les performances judiciaires déterminent le sort et la vie de leurs clients.

La défense au criminel, une pratique marginale

La tâche n'est pas facile et le défi est grand. D'ailleurs le nombre peu élevé d'avocats de cette espèce (moins de 100 sur les quelque 2.500 avocats exerçant dans la région de Montréal) démontre bien qu'il s'agit là d'une pratique marginale du droit. Ceux-ci font affaire avec une catégorie d'individus rejetés et craints à la fois par la société, envers qui ils ont pourtant payé leur dette ou devront la faire.

Quoi qu'il en soit, ces gens ont des droits à faire valoir et c'est là où l'intervention d'un procureur s'impose. Il s'agit, peut-être, de la plus grande difficulté à surmonter, à savoir, que le criminaliste défend des présumés criminels que la société veut faire condamner et de cette première grande constatation découle une série de complications dans ce domaine de la défense pleine et entière.

Un premier principe fondamental dans notre système de droit accusatoire dit que tout accusé est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Très rares sont les juges qui ont une telle perception puriste d'un accusé qui a déjà été l'objet d'une première enquête, policière celle-là, et quand celui-ci se retrouve devant un tribunal, suite à ladite enquête sommaire, pour faire face à une accusation criminelle, plusieurs sont ceux pour qui de telles procédures sont simples formalités devant aboutir à la condamnation.

A la merci de la Couronne

La présomption d'innocence est, en quelque sorte, renversée dans les faits.

De la même façon, pouvons-nous nous interroger sur la valeur réelle et l'application concrète de la théorie du doute raisonnable dont doit bénéficier tout accusé et qui est un sous-produit de la présomption d'innocence. Le doute raisonnable sur la culpabilité devant entraîner l'acquiescement s'explique historiquement par le très grand souci du législateur de protéger l'innocent. On disait alors qu'il va-

lait mieux acquitter 10 coupables que de condamner un seul innocent.

Rares sont les juges, encore une fois, qui, influencés par la grosse machine policière, bien rodée et habilement opérée par les procureurs de la Couronne, voient le doute raisonnable sous cet éclairage et accordent ce bénéfice au particulier accusé qui ne dispose pas des mêmes moyens que la Couronne pour prouver son innocence et d'ailleurs, n'ayant pas, de par la loi, à le faire.

Que penser également du rôle déterminant du procureur de la Couronne. Certains juges s'en remettent quasi totalement à l'opinion du procureur de la Couronne quand il s'agit d'exercer leur pouvoir discrétionnaire et, en particulier, au niveau de la sentence.

Ce fait oblige en quelque sorte l'avocat de la défense à débattre ses arguments avec le représentant de la Couronne pour tenter d'obtenir de ce dernier qu'il fasse des suggestions mitigées de cette façon au tribunal. Ceci le laisse à la merci de la personnalité du procureur de la Couronne, de ses humeurs du moment, ainsi que de la qualité des relations entretenues avec ce dernier.

Le risque de trop bien défendre

Ces difficultés font que le criminaliste doit déployer d'autant plus d'énergie à défendre son client et à exploiter à fond toutes les possibilités qui lui sont offertes par la loi. Il doit se surpasser continuellement et, dans le feu de l'action, il peut lui arriver de s'emporter, de manifester impulsivement son mécontentement à l'égard d'une décision rendue, en d'autres termes, de s'oublier lui-même étant aveuglé par les intérêts de son client.

C'est de cette façon-là que Me Robert Lemieux a été condamné en voulant trop bien défendre son client. Il ne s'agit pas pour lui de sa première condamnation en pareille matière; la réputation de son agressivité et de son ardeur est maintenant presque légendaire.

Il n'est pas non plus le seul avocat de la défense à subir un tel sort. Plusieurs confrères de la défense ont connu l'expérience de l'outrage au tribunal et plusieurs autres en ont déjà été menacés. Par contre, jamais à ma connaissance, un seul procureur de la Couronne n'a dû faire face à une telle accusation.

D'autre part, tous se souviendront des démêlés qu'ont eus les avocats de la défense avec le juge Ancil, juge de la Cour des Sessions de la Paix de Montréal, abouissant sur la déclaration des avocats criminalistes de l'Aide juridique de Montréal à l'effet qu'ils refuseraient à l'avenir de plaider devant ce magistrat.

Jamais une telle campagne n'a dû être entreprise par les procureurs de la Couronne pour faire reconnaître les droits de la poursuite. Il s'agit là, je prétends, d'autant de considérants qui ne devraient pas être négligés dans l'élaboration d'un projet d'amendement à cette disposition désuète portant sur l'outrage au tribunal, qui pourrait même exclure les avocats de cette nouvelle disposition lorsqu'ils agissent à l'intérieur de leurs fonctions pour les rendre entièrement répondants de leur conduite, en Cour, à leur corporation professionnelle.

Denis COUSINEAU, avocat, Centre communautaire juridique de Montréal



L'araignée, espère-t-on, indiquera si l'état d'apesanteur peut avoir des effets psychiques. On l'utilise déjà couramment pour déterminer les effets psychiques de certaines drogues, car elle modifie la façon de tisser sa toile selon son état. Le Dr Peter N. Witt, directeur des recherches au département de la santé mentale de la Caroline du Nord, mesure ici une toile d'araignée. Les données sont ensuite élaborées par un ordinateur.



La Gare Windsor originelle, telle qu'elle apparaissait en 1889.



Ici, on voit fort bien la parenté entre la vieille gare et son "descendant" le Château Champlain...

La gare Windsor, éléphant blanc ou trésor historique?

par Yves LECLERC

Pour certains, dont ses propriétaires le Canadien Pacifique et Marathon Realty, c'est une horreur architecturale et un éléphant blanc qui occupe (ou plutôt gaspille) un espace précieux du centre-ville.

Pour d'autres, historiens, architectes et membres des "Amis de la gare Windsor", c'est un des plus importants édifices de l'ère victorienne au Canada et un monument à une époque glorieuse de l'histoire du Canada. Ce sont ces derniers qui viennent de publier une brochure, bientôt en librairie, retraçant au moyen d'un court texte et d'abondantes illustrations, l'histoire de la plus vieille gare de Montréal.

Il est à noter que personne ni dans un camp ni dans l'autre ne s'était préoccupé du sort de la gare Windsor avant que le CP n'annonce, il y a une couple d'années, son intention de la démolir. Jusque-là, elle était comme la santé: quand on l'a, on n'y pense pas. Mais le jour où on devient malade...

Or, la gare Windsor est malade. Très malade. Il y a deux ou trois mois, l'ancien premier ministre du Manitoba et actuel vice-président du Canadien Pacifique, Duff Roblin, laissait entendre qu'elle serait démolie au milieu de cette année. Elle doit faire place à un énorme projet de l'ordre de \$200 à \$250 millions comprenant un édifice à bureaux de 34 étages.

A Marathon Realty (une filiale de CP, responsable du développement immobilier), on confirme que ce projet est à l'étude et que, si aucune décision n'a été prise encore, il est extrêmement probable que la grande baraque victorienne disparaîtra du paysage montréalais d'ici un an ou deux.

Par contre, la Commission Jacques Viger et la Société des Architectes de Montréal estiment que la gare mérite d'être préservée, l'une pour des raisons historiques, l'autre pour des raisons sinon esthétiques, du moins architecturales.

"Les Amis de la gare Windsor", pour leur part, soulignent que leur édifice préféré est une des œuvres importantes d'un des architectes américains les plus célèbres de la fin du siècle dernier, Bruce Price, qui est également responsable de la conception de la gare Viger et du Château Frontenac de Québec.

Et ils ajoutent qu'elle constitue un élément important de l'histoire des chemins de fer au Canada, au temps où le rail était l'élément primordial de l'unité du pays et où celui-ci vivait la grande aventure de relier un océan à l'autre par un double ruban d'acier.

A vrai dire, la partie construite par Price, la plus ancienne, ne constitue plus qu'un élément relativement peu important de la gare actuelle, comme on peut le constater sur une photo de l'époque. Mais c'est elle qui a donné le ton à tout le reste, et par la suite les architectes canadiens Maxwell, Watts, Taylor et Painter ont si bien su l'imiter qu'aujourd'hui il est presque impossible, sans le savoir, de découvrir où se termine l'original et où commencent les copies.

Pour nous qui baignons dans les concepts de l'architecture contemporaine, il est clair que l'ensemble est un monstre hérissé de tourelles, de mansardes, de clochetons et même de quelques créneaux parfaitement inutiles.

Mais vus d'un autre angle, ses décorations surchargées, ses mesures monumentales ici et écriquées là, ses murs de pierre vieillie ont un certain charme et une chaleur qui manquent à nombre d'immeubles modernes plus élégants et plus fonctionnels.

Et il est indubitable que depuis près de cent ans la gare Windsor est un élément important du décor de cette partie de la ville, et un des facteurs qui ont fait du Square Dominion ce qu'il est devenu, qui lui ont donné son caractère profondément victorien. A tel point que Roger Dastous, l'architecte du très contemporain Château Champlain, de l'autre côté de la rue, s'y est laissé prendre et qu'il a reproduit dans les baies caractéristiques des fenêtres de l'hôtel la courbe des arches de la vieille gare en face, comme on peut le constater sur certaines photos récentes.

La gare doit-elle être démolie ou conservée? Il y a du pour et du contre, et il n'est pas certain que le premier l'emporte sur le second. De toute façon, il semble bien que l'argument soit académique, car même si la décision n'est pas prise officiellement, elle ne fait de doute dans l'esprit de personne.

Et même quand on admet que cette décision est logique et inévitable, il est difficile de ne pas regretter la vieille gare, avec ses coins, son décor suranné et son air où s'éteint lentement l'écho de millions d'adieux et de retrouvailles...

CP Air: liaisons aériennes réduites de 60 pour cent

VANCOUVER (UPI) — La grève des 1.300 machinistes et mécaniciens de CP Air entre aujourd'hui dans sa troisième journée avec l'appui d'autres syndicats. L'arrêt de travail, le premier à se produire chez CP Air depuis l'établissement de la compagnie il y a 31 ans, a obligé le transporteur à réduire ses liaisons aériennes d'environ 60 p.c.

Si l'appui accordé aux grévistes par les autres syndicats s'étendait encore davantage, il pourrait amener un arrêt complet des opérations de la compagnie, la seconde en importance parmi les transporteurs aériens au Canada. Les pertes seraient alors estimées à \$500.000 par jour.

Environ 179 des 200 commis employés par le Centre d'exploitation de CP Air à Vancouver ont refusé de franchir les lignes de piquetage établies dès mercredi midi par les membres de l'Association internationale des machinistes et ouvriers de l'aéronautique.

Par ailleurs, un appel à la bombe à Toronto a obligé hier soir les dirigeants de CP Air à rappeler sur les pistes un de leurs appareils qui avait déjà décollé en direction de Montréal, Lisbonne et Madrid.

Après une fouille minutieuse rien n'a été découvert et l'avion réacté à pu repartir. Les dirigeants de la compagnie ont fait fouiller trois autres de leurs appareils à l'aéroport de Toronto.

Seul autre incident à Vancouver: un gréviste a été heurté par une voiture conduite par un surveillant, alors qu'il

faisait du piquetage. Son état est satisfaisant, d'après les autorités de l'hôpital Général de Vancouver où il a été admis.

Un porte-parole de la compagnie a indiqué qu'à part les commis, tous les autres employés se sont présentés à leur travail.

Mises à pied

La compagnie a aussi annoncé qu'elle avait effectué des mises à pied à des employés à Calgary, à Grande-Prairie, à Winnipeg et à Ottawa, tous des points où les escales ont été supprimées pour la durée de la grève.

La direction a aussi indiqué que des agents de passagers recevraient également leur congé à l'aéroport de Vancouver, en raison des réductions de services.

Le personnel de cadre continue d'assurer les fonctions des grévistes, assurant l'entretien des 23 appareils réactés de la compagnie, transportant les bagages et nettoyant les avions après chaque vol.

Les aéroports touchés par la grève comprennent ceux de Vancouver, Edmonton, Montréal, Prince George, Prince Rupert, Fort St. John, Terrace, dans la Colombie-Britannique et Whitehorse, au Yukon, en plus de ceux dont les escales ont été supprimées.

Le différend repose principalement sur les demandes du syndicat voulant la parité complète avec les employés qui exercent le même travail à Air Canada. Les mécaniciens et machinistes d'Air Canada en sont venus à une

entente il y a un peu plus d'un mois sur une augmentation de salaire de 16 p.c. et d'une longue liste de bénéfices marginaux pour une période de deux ans.

La parité

CP Air a déclaré qu'elle consentait à accorder la parité mais le syndicat soutient que la compagnie ne veut pas accorder les mêmes bénéfices gagnés par les 6.400 autres membres de l'Association syndicale.

Un machiniste d'expérience chez Air Canada peut gagner \$13.500 par année d'après le nouveau contrat tandis qu'un machiniste de CP Air de la même catégorie ne reçoit que \$11.450 aux termes du dernier contrat expiré.

Il n'y a actuellement aucune nouvelle rencontre de prévue pour une reprise éventuelle des négociations.

Étroite collaboration avec Air Canada

Air Canada annonce aujourd'hui que son personnel des réservations travaille en étroite collaboration avec CP Air afin d'assurer le transport des voyageurs risquant d'être atteints par les différends ouvriers que connaît actuellement CP Air et les chemins de fer CN/CP. Bien que le volume de réservations soit très élevé en cette période de pointe estivale, Air Canada s'efforce d'accueillir le plus grand nombre possible de ces voyageurs.

Comme le dispositif de coordination est déjà en place, les passagers sont priés de s'abstenir de réserver des places auprès des deux lignes à la fois. CP Air communique avec ses passagers pour les renseigner sur leur vol particulier et leur indiquer, au besoin, le transporteur de rechange. Les doubles réservations et le défaut d'annulation des passages non utilisés créent des difficultés aux transporteurs et risquent de priver certains voyageurs de places qui seraient normalement disponibles.

L'ECUYER

SUITE DE LA PAGE A 1

Avant que l'USECO soit rattachée à la Commission de police, cette dernière n'avait aucun pouvoir sur l'Unité spéciale.

On se souvient que le président et le vice-président de la Commission de police, les juges Roger Gosselin et Ludovic Lapierre, n'avaient pas été consultés au sujet de la nomination de

M. L'Écuyer lui-même et de ses deux principaux adjoints.

Les deux magistrats ne connaissent même pas M. L'Écuyer, et c'est par hasard qu'ils l'avaient rencontré à Granby, le 4 juillet dernier.

Comme l'avait alors expliqué le juge Gosselin, le rôle de la Commission de police, qui préside à l'enquête sur le crime organisé, se limitait, à ce moment, à évaluer la preuve que lui soumettait l'USECO.

Interrogé à savoir s'il avait l'impression que l'USECO avait outrepassé son mandat, le juge Gosselin avait répondu: "Nous n'avons aucun contrôle sur les enquêtes et nous n'avons pas à surveiller leur travail".

M. Choquette a maintenant corrigé cette situation "afin d'assurer l'efficacité et la continuité de l'enquête dans l'audition de la preuve et aussi dans l'organisation des étapes préparatoires".

Direction unifiée

M. Choquette croit que la nouvelle mesure aura pour avantage d'assurer une direction unifiée et une ligne d'autorité clairement définie dans la conduite de l'enquête sur le crime organisé.

M. Choquette annonce également une diminution des effectifs de l'USECO. Il veut ainsi que l'Unité spéciale en revienne à sa vocation primordiale d'analyser et de coordonner.

Mais en rattachant ainsi l'Unité spéciale à la Commission de police, on se demande si M. Choquette ne veut pas rassurer ceux qui craignent que l'USECO devienne un 4e corps de police ou une police parallèle.

Si c'est le but qu'il vise, il le fait discrètement car ce n'est que vers la fin de son communiqué qu'il précise que l'Unité spéciale, dans son nouveau contexte, "n'aura pas pour fonction d'exécuter des opérations policières".

C'est maintenant la Commission de police qui demandera aux corps policiers du Québec de contribuer par des enquêtes ou d'autres études aux différentes phases de l'enquête sur le crime organisé.

Cette situation ne fera qu'accroître l'inquiétude de ceux qui voient le Québec se diriger vers un Etat policier avec l'augmentation des pouvoirs de la Commission de police. Le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, le sergent Guy Marcell, est un de ceux-là.

Malgré le rattachement de l'USECO à la Commission de police, M. Choquette dit s'être assuré que les commissaires chargés d'entendre la preuve garderont toute l'objectivité nécessaire pour juger de la preuve présentée devant eux, à l'enquête sur le crime organisé.

Il s'est déclaré convaincu que la nouvelle formule sera plus efficace, règlera les problèmes rencontrés jusqu'ici au sein de l'Unité et donnera une nouvelle vigueur à la lutte au crime organisé.

GREVE

SUITE DE LA PAGE A 1

employés dont les services n'étaient plus requis à cause de l'arrêt de travail.

Pour sa part, le Canadien National a précisé que les seuls employés sans travail, hier, à l'exception de ceux de l'Ontario, étaient ceux du Manitoba et du Québec qui auraient normalement fait fonctionner les trains arrêtés par la grève.

Le CN a cependant été plus explicite en déclarant que "de toute manière, toute grève touche des personnes non impliquées dans les conflits et que si les grèves obligeaient la compagnie à discontinuer certains travaux, il y aurait des ajustements dans le personnel".

"Ceci équivaut, dit le communiqué, à des mises à pied et les personnes concernées seront avisées."

Mais pour le comité conjoint de la négociation, la tactique déployée hier par le CN et le CP est claire: il s'agit d'une contre-grève.

Le président du comité, M. Smith, a déclaré que les chefs syndicaux s'efforcent d'assurer le retour au travail des grévistes immédiatement après la fin de la grève de deux jours, mais que les compagnies avisent déjà ce personnel en grève de ne pas se rapporter au travail avant d'en avoir été avisé officiellement par les directeurs des compagnies dans les différentes régions.

Il a cité un avis envoyé à tous les employés du Canadien National et du Canadien Pacifique en grève en Ontario, stipulant que toutes les positions avaient été abolies et que les officiers de la compagnie les aviseraient quand leurs services seraient requis.

"Cet avis, poursuit M. Smith, est l'équivalent d'un lock-out massif de tous les membres de l'Ontario. Tout prolongement de l'arrêt de travail après 6 heures samedi découlera de la décision propre des compagnies et celles-ci n'auront qu'à accepter le blâme pour l'interruption de service à travers le pays ainsi que les dommages à l'économie."

"Si le CN et le CP ont l'intention de poursuivre cette tactique de lock-out, au fur et à mesure que de nouvelles régions seront choisies pour des grèves temporaires, a-t-il conclu, ce ne sera pas long que les compagnies étendront leur lock-out à travers le pays."

L'OUEST

SUITE DE LA PAGE A 1

délégation fédérale. Selon lui, les progrès réalisés durant ces trois jours "sont valables, mais limités".

C'est sans doute le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blake-

ney, qui s'est montré le plus déçu de la conférence.

Ces trois jours de discussions n'ont même pas permis de jeter les bases de la nouvelle politique nationale promise par M. Trudeau au début de la conférence. A son avis, bien des ministres fédéraux sont encore obsédés par le statu quo, dans le domaine des transports et dans celui du commerce en particulier. "C'est à peine, dit-il, si nous avons réussi à ouvrir quelques avenues nouvelles".

Tous les premiers ministres se sont réjouis de la décision du gouvernement fédéral de forcer les compagnies ferroviaires à leur dévoiler les détails de leurs opérations financières. Selon eux, il s'agit là d'un changement mineur qui prend, cependant, l'allure d'un précédent important et utile.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. David Barrett, comme ses deux autres collègues néo-démocrates, se sont également dits satisfaits de la décision du ministre des Finances, M. John Turner, de permettre aux gouvernements provinciaux de détenir des intérêts allant jusqu'à 25 p.c. dans les banques à charte canadiennes.

Ces intérêts iront en décroissant jusqu'à 10 p.c. selon des modalités que M. Turner annoncera plus tard.

La décision de M. Turner va ainsi permettre au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique, surtout, de fonder de nouvelles banques qui opéreraient dans ces régions. M. Turner a promis de faire adopter ces changements pour qu'ils puissent entrer en vigueur dès 1974. Il va sans dire que ces modifications s'appliqueront à l'ensemble du pays et que le gouvernement du Québec pourra s'en prévaloir s'il le juge nécessaire.

Trois observateurs québécois, un du ministère des Affaires intergouvernementales, un de la Société de développement de la Baie James et un troisième du ministère de l'Agriculture ont suivi les discussions de Calgary avec passablement d'intérêt.

M. Gaétan Lussier, sous-ministre québécois de l'Agriculture, a rappelé que les grandes lignes du document de travail préparé par les provinces de l'Ouest sur les questions agricoles rencontraient des points de vue déjà exprimés par le gouvernement québécois dans ce domaine.

Ainsi, quand les provinces de l'Ouest demandent au gouvernement fédéral d'envisager l'agriculture dans son ensemble, c'est-à-dire de la production jusque sur la table du consommateur, lorsqu'ils se plaignent d'avoir à frapper à la porte de deux ministres fédéraux pour discuter de problèmes agricoles, les Québécois se disent d'accord avec cette façon de voir les choses.

Le Québec, comme les provinces de l'Ouest, attend avec impatience la politique nationale sur les grains de provenance que M. Otto Lang promet pour la fin du mois.

Auto-stop protégé par les compagnies d'assurances

TORONTO (PC) — Durant la grève du rail, les polices d'assurances ordinaires vont couvrir les automobilistes qui acceptent des passagers payants, a dit hier un porte-parole des compagnies d'assurances.

M. Steve Zarnett, du Bureau canadien des assurances, qui représente 90 pour cent des compagnies d'assurances au Canada, a déclaré qu'il croit que les quelques compagnies qui ne font pas partie du Bureau vont suivre la même politique.

Les automobilistes vont être couverts s'ils acceptent "une modeste

contribution pour transporter d'autres personnes à leur lieu de travail, une fois par jour, durant la grève du rail".

Il a ajouté, cependant, que les assurances ne couvriraient pas ceux qui feront plusieurs voyages par jour dans le but de faire de l'argent. Les assurances, en agissant de la sorte, veulent aider les banlieusards affectés par la grève.

Au cours de grèves précédentes dans le domaine du transport public, a dit M. Zarnett, les compagnies d'assurances ont adopté la même politique.

Des détenus sont soupçonnés... de jouer au golf

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a révélé qu'on ne l'avait pas consulté au sujet des deux semaines de vacances accordées aux détenus de l'Institut Archambault.

Toutefois, répondant aux questions de M. S. O'Sullivan (PC-Hamilton-Wentworth), M. Allmand lui a dit qu'il exagérait en affirmant que les détenus jouaient au golf et au tennis et prenaient des bains de soleil.

Au député qui soulignait qu'il venait tout juste de visiter certaines prisons du Québec, M. Allmand a rétorqué : "A ce que je sache, l'Institut Archambault ne possède pas de terrain de golf".

Le solliciteur général a toutefois déclaré que les deux semaines de relâche dont on faisait état coïncident avec les congés du personnel des institutions et que ces congés permettent, autant que possible, de créer des conditions de vie similaires à celles que connaîtront les détenus au moment de leur libération.

"Conspirateurs FLQ"

Comment se fait-il, a poursuivi M. O'Sullivan, que les photographes n'ont pu entrer dans les institutions au moment de la visite des membres du Comité permanent des Communes qui enquêtait sur les prisons, mais ont pénétré à l'intérieur de l'Institut Archambault, récemment, pour filmer "les contenance souriantes de certains conspirateurs FLQ" ?

Tout en disant qu'il étudierait la question, M. Allmand a rappelé que, de temps en temps, les gens de la presse et les photographes sont admis à pénétrer dans certaines institutions, à faire des entrevues, etc. . .

Cette réplique a fait éclater de rire bon nombre de députés, qui ont cherché à en savoir davantage.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poches redoutables de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

AVIS AUX VOYAGEURS

Les syndicats associés des employés ferroviaires sédentaires ont déclenché une grève régionale contre le Canadien National, CP Rail et neuf autres compagnies ferroviaires du Canada.

Cette situation rend les chemins de fer incapable d'offrir au public un service-voyageurs long-parcours fiable. Le Canadien National et CP Rail annoncent donc que le service voyageur Transcontinental des deux réseaux est discontinué entre Montréal, Toronto et Vancouver à compter de jeudi le 26 juillet et ne sera pas rétabli jusqu'à nouvel avis.

Toutefois, les compagnies continueront l'exploitation des services interurbains de courts parcours et les services de banlieues, sauf dans le cas d'une grève qui provoquerait l'annulation temporaire des services dans quelque région.

Le cas échéant, le service sera rétabli dès la fin de la grève régionale.

Les compagnies ferroviaires regrettent les inconvénients et l'incertitude que le public doit subir à cause de cette situation.



Prime aux employés du secteur public pour faire face à la montée des prix

QUEBEC (PC) — Les 200,000 travailleurs du secteur public recevront sous peu une prime variant de \$85 à \$255, soit l'équivalent de 1.7 p. cent de leur salaire, pour compenser la hausse du coût de la vie.

Quelques heures avant de réintégrer leur cellule pour 12 heures de détention, MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, respectivement président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont tenu à révéler cette agréable surprise, hier à Québec.

"Ce nouvel élément positif au bilan du Front commun et de la grève qu'il a soulevée devrait faire réfléchir les travailleurs et les citoyens qui doutent encore de l'efficacité du Front commun", a déclaré M. Pepin, qui a enjoint le gouvernement et ses employeurs de payer sans tarder cette prime, même si un délai de trois mois leur est alloué.

Cette clause passée inaperçue, négociée l'an dernier

par le Front commun, et à laquelle la CSN tenait particulièrement, prend une valeur inattendue aujourd'hui, en raison de la hausse effarante du coût de la vie, a souligné le président de la CSN.

Elle stipule que dans les trois mois suivant la publication de l'indice des prix à la consommation de juin, par Statistique Canada, les travailleurs représentés par le Front commun recevront un montant forfaitaire correspondant au pourcentage

moyen d'augmentation de l'indice des prix dans la région de Montréal, excédant 2.8 p. cent au cours de l'année se terminant le 30 juin 1973.

Avantages M. Pepin a ajouté que cette clause assure une protection appréciable aux travailleurs contre l'augmentation du coût de la vie, qui vient trop souvent annuler les augmentations de salaires obtenues de peine et de misère.

Cette prime de vie chère

porte à une moyenne de plus de 7 p. cent l'augmentation que recevront les travailleurs au cours de la durée de leur convention de travail. "La demande originale du Front commun était de 8 p. cent. De toute façon, on est loin du 4.8 p. cent par année, sans plus, que le gouvernement maintenait comme offre définitive avant la grève du Front commun", a souligné triomphalement M. Pepin.

Pour le gouvernement du Québec, cela représente un déboursé supplémentaire d'environ \$35 millions. MM. Pepin et Laberge, même s'ils demandent au gouvernement de faire diligence dans le paiement de ces montants, s'attendent, si l'on regarde la politique de paiement du gouvernement, à ce que celui-ci ne paie qu'à la fin du délai "ces montants dont les travailleurs ont besoin pour remédier à la hausse qu'ils ont subie".

Les deux présidents ont précisé que les quelque 25,000 employés non syndiqués de l'Etat pourront également bénéficier de cette prime de vie chère.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC



SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS APPELS D'OFFRES

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Service général des achats, Bureau des appels d'offres Québec, Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6925	600 uniformes de gardiens	Québec
Clôture des soumissions: 8 août 1973		
6926	35 berlines basculantes à double action	Montréal et Charlesbourg-ouest
Québec et Montréal		
15:00 heures		
6928	6 fichiers électromécaniques	Québec
6929	3900 grosses de crayons-billes	Québec
Clôture des soumissions: 10 août 1973		
6930	373,500 chemises-classeurs avec impression et codification couleur	Québec et Montréal
15:00 heures		
Clôture des soumissions: 14 août 1973		
6927	8200 pneus-type ceinture en fibre de verre	Différents endroits
15:00 heures		
Clôture des soumissions: 17 août 1973		

Benoit Deshayé
Sous-ministre adjoint

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Service général des achats, Bureau des appels d'offres, Québec, Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description
421	Bateau-théâtre "L'Escalier"
La clôture de la demande des soumissions est reportée au 14 août 1973, 10.30 heures.	

Benoit Deshayé
Sous-ministre adjoint

APPEL D'OFFRES MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet 320-2906-3 — Construction d'un tunnel, murs de soutènement, services municipaux, chaussées et installation d'un système d'éclairage routier, sur l'Autoroute du Vallon, dans la ville de Sainte-Foy, comté de Louis-Hébert.

Le présent projet de développement régional est financé par le ministère de l'Expansion Économique Régionale du Canada et mis en oeuvre en collaboration avec le Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$380,000.00 ou chèque certifié: \$190,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 21 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

Projet 536-2115-3 — Construction de deux (2) pontceaux en tôle ondulée galvanisée et de leurs approches sur les chemins Saint-Paul et Vaillancourt, comté de Compton. Longueur de 0.49 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe et qui auront requis les plans et devis du projet.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$6,500.00 ou chèque certifié: \$3,250.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 9 AOÛT 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet: 665-2911-2 — Construction d'une nouvelle rampe parallèle à la rue Curatteau, sur la route A-20, dans la ville de Montréal, comté de Bourget. Longueur de 0.6 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$29,000.00 ou chèque certifié: \$14,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 23 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

sions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 16 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

Projet 641-2824-3 — Aménagement des abords de l'autoroute 51, dans les municipalités de Grantham-Ouest, Drummondville-Sud et Saint-Nicéphore, comté de Drummond. Superficie de 330,000 verges carrées.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$15,000.00 ou chèque certifié: \$7,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 9 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

Projet 103-2901-3 — Terrassement, gravelage et construction de pontceaux métalliques, sur le chemin De La Colonne, dans la municipalité de Marsoui, comté de Gaspé-Nord. Longueur de 0.293 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$13,000.00 ou chèque certifié: \$6,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 14 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 665-2302-2 — Construction d'un tunnel pour piétons sous l'Autoroute 2-20 (Pine Beach), dans la municipalité de Dorval, comté de Jacques-Cartier.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$13,000.00 ou chèque certifié: \$6,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 7 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 658-2908-3 — Fondations et terrassements sur la route 158 (41), dans la paroisse de St-Thomas, comté de Joliette. Longueur de 1.8 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$20,000.00 ou chèque certifié: \$10,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 23 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 293-2904-3 — Terrassement, gravelage et construction d'un pontceau métallique, sur la route 169 et le chemin Rang 111 Sinai, dans diverses municipalités, comté du Lac St-Jean. Longueur de 6.97 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et qui ont requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$212,000.00 ou chèque certifié: \$106,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 23 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 443-2108-3 — Terrassement et gravelage sur la route 350 et le chemin Rang Barthélemy, dans diverses municipalités du comté de Maskinongé. Longueur de 7.75 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$48,000.00 ou chèque certifié: \$24,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 23 AOÛT, 1973.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 320-2701-3 — Fourniture et érection d'une tour de radio à être érigée au Mont Sainte-Anne, dans la municipalité de Saint-Férol-les-Neiges (Beauport ville), comté de Montmorency.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$2,000.00 ou chèque certifié: \$1,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 7 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 651-2921-3 — Terrassement et gravelage sur les chemins 1ère Rivière-Sud et Prescott, dans la paroisse de Sainte-Victoire, comté de Richelieu. Longueur de 0.97 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$13,000.00 ou chèque certifié: \$6,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 9 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 653-2901-3 — Construction complète d'une deuxième chaussée, sur la route 116 (9), dans la ville de Mont Saint-Hilaire, comté de Rouville. Longueur de 1.764 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$38,000.00 ou chèque certifié: \$19,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 14 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 667-2902-2 — Construction de la route 202 (52) Rang Roxham et divers chemins de service, dans les municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle et Notre-Dame-du-Mont-Carmel, comté de Saint-Jean. Longueur de 11.40 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$253,000.00 ou chèque certifié: \$126,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 21 AOÛT, 1973.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Un voyage en raccourci

par Yves LECLERC

C'est d'abord une odeur caractéristique, de goudron, d'huile et de sel, à laquelle s'ajoutent le parfum du bois frais coupé, le poudrolement doré des déchets de céréales, le grincement des grues, la plainte des vaisseaux qu'une houle légère frotte contre les quais, le grondement des remorqueurs.

Un port, c'est plus qu'un lieu, c'est une idée, un rêve: celui des grands départs et des belles arrivées, des mystères exotiques que recèlent les flancs arrondis des grands cargos, des flots et des cieux lointains qu'ont crevés de leur proue les immenses paquebots blancs. Le port, c'est plus qu'une excursion, c'est un voyage en raccourci.

De la Cité du Havre à la pointe est de l'île de Montréal, il étire ses quais, ses hangars, ses grues, ses élévateurs à grain, ses montagnes de ferraille, de charbon et de pierre. Toute une série d'univers apparentés et pourtant différents qu'on peut parcourir en une longue flânerie.

Il y a d'abord les quais officiels où viennent s'amarrer les navires visiteurs des marines étrangères, avec leurs canons gris, leurs cuivres étincelants, leurs guirlandes de pavillons. De temps à autre, il en vient un qu'il est permis de visiter (on peut toujours se renseigner là-dessus en s'a-

dressant à l'Information du Conseil des ports nationaux).

Un peu plus loin, au-dessus du hangar No 5, la gare maritime d'Iberville où font escale les grands transatlantiques. Quand nous y sommes passés, au début de la semaine, il y avait là le paquebot polonais Stetan Batory. Trichant un peu, nous nous sommes servis de notre statut de journalistes pour nous faire inviter sur la passerelle. Pour le commun des mortels, il y a généralement moyen de se faire inviter à bord, en se liant d'amitié avec un membre d'équipage, qui peut vous obtenir le laissez-passer indispensable.

Toujours plus loin... vers l'est

Dans le secteur des élévateurs à grain, un homme est assis sur une bitte et, patiemment, pêche l'anguille dans les eaux vertes à ses pieds. Des pigeons, qui se prennent pour des mouettes, planent au-dessus des flots ou se perchent au bord d'un billot, cherchant leur nourriture dans les déchets du port.

Plus loin encore, c'est le domaine nouveau et démesuré des containers, avec ses gigantesques grues rouges et bleues qui manoeuvrent les énormes boîtes comme si c'étaient des blocs d'un jeu d'enfant. Sur leurs flancs, des inscriptions qui font rêver: "Canada - Scotland - Norway", "Montreal - Amsterdam", etc.

Encore plus loin vers l'est, les cy-

lindres aplatis des réservoirs annoncent de loin les quais des grands pétroliers. Ici, il est plus difficile de pénétrer, et si vous en obtenez la permission, laissez votre pipe et votre cigarette derrière: la moindre étincelle peut déclencher la catastrophe.

Juste de l'autre côté, est installé un poste de remorqueurs, où les bateaux de la McAllister Towing, leurs puissants moteurs temporairement silencieux, attendent nuit et jour qu'on les appelle à l'aide d'un grand navire qui a besoin d'accoster, de prendre la mer, ou de virer bout pour bout à la sortie de la Voie maritime. "Nous sommes quatre à bord, nous a expliqué un jovial barbu bâti comme un tonneau, et même si c'est tranquille ces jours-ci, nous sommes en service 24 heures par jour, par quarts de deux jours."

Enfin, au quai de Pointe-aux-Trembles, les vedettes de la Montreal Boatman transportent à bord des océaniques le personnel de la Santé, de l'Agriculture et de la Douane qui va faire son inspection avant de permettre aux navires d'accoster. Plus loin, même si en principe c'est encore le port, il n'y a plus que des petits bateaux et embarcations de plaisance qui se balancent gentiment au bout de leur ancre ou s'accrochent à des quais faits de quelques planches et deux ou trois tonneaux.

Un plaisir de week-end

Malheureusement, on ne peut pas

visiter le port n'importe quand. Au bureau du Maître du port, le capitaine A. S. Kerr nous a expliqué qu'il y a le double problème de la sécurité des visiteurs qu'il faut protéger des accidents toujours possibles, et de la sécurité des marchandises entreposées, qu'il faut protéger du vol. Pour cette raison, on ne laisse généralement le public venir flâner au port que les samedis après-midi et les dimanches, avant le coucher du soleil.

Il n'y a pas de visites organisées, mais un groupe peut toujours s'adresser à la police du port pour se faire autoriser à en faire une. La compagnie Traverse Longueuil doit aussi inaugurer ces jours-ci des excursions le long du fleuve avec un nouveau bateau, le Miss Montréal.

En attendant, il n'y a que les fins de semaine que vous pouvez descendre par l'entrée McGill ou l'entrée Vi-mont, offrir un petit voyage à votre imagination...

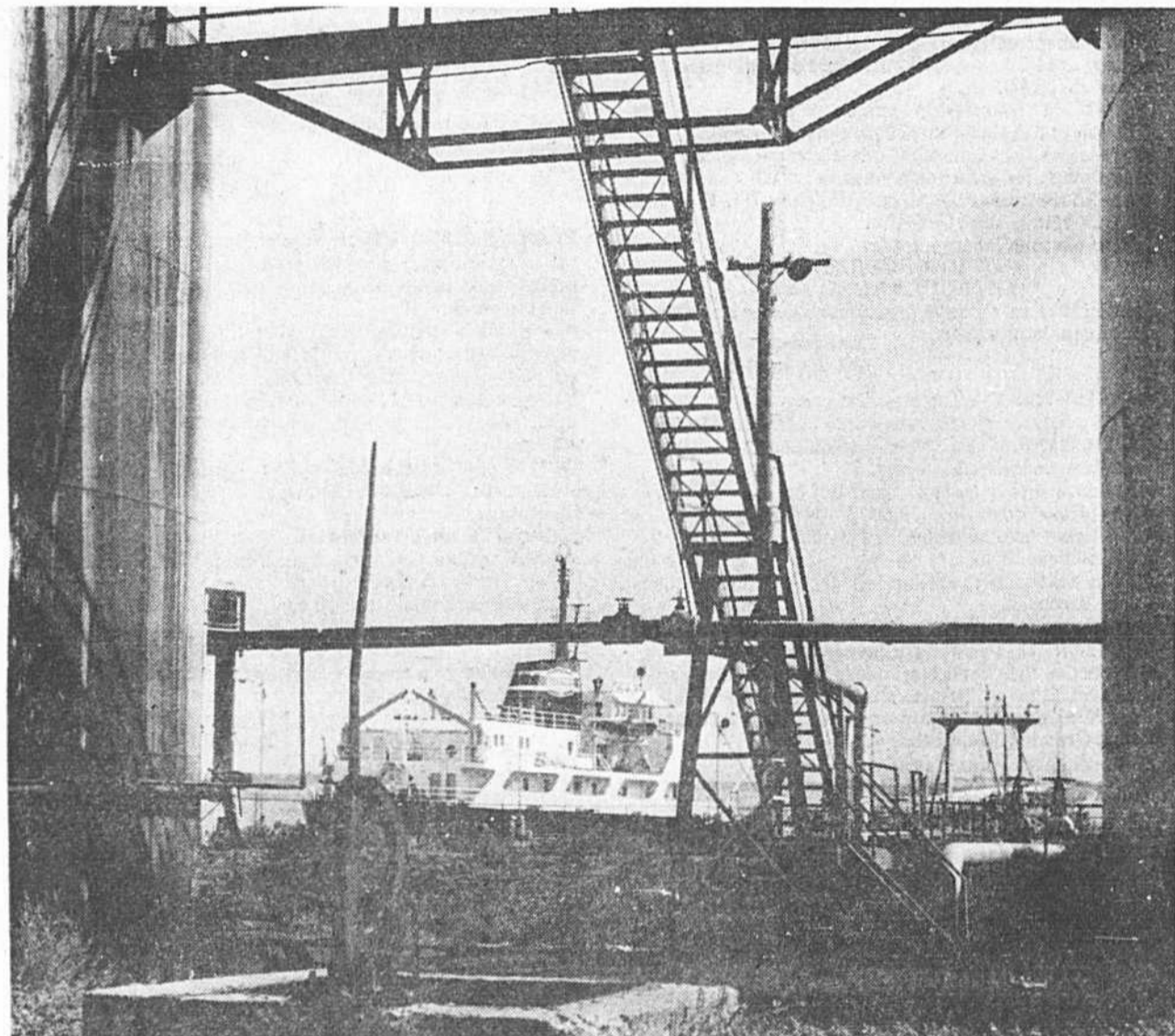


photos Armand Troitler, La PRESSE

Des odeurs de goudron et d'aventures...



Il n'y a pas que de gros bateaux... et de petits marins!



Dans le repaire des grands pétroliers.

Actualités...
LA PRESSE, MONTREAL

Surveillez Nos Spéciaux Non-Annoncés

Chez
OGILVY
•
SOLDES
DE JUILLET
3 DERNIERS JOURS

Bon nombre d'articles à prix spéciaux

Centre-ville • Fairview • Anjou

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Les aliments les plus recommandables

— Dites-moi, docteur, avant d'aller plus loin, pourriez-vous être un peu plus explicite sur le choix des aliments les plus recommandables et ceux qu'il conviendrait de diminuer ou proscrire.

— Certainement, je vous reproduis une liste que j'ai déjà publiée dans mon dernier livre "Un Programme de Longue Vie".

— Reste-t-il beaucoup de choses à manger?

— Evidemment. On peut diviser ces aliments en quatre catégories.

Il y a une alimentation de base qui doit être celle de tous les gens qui veulent conserver, améliorer leur santé et devenir en meilleure condition physique.

Ce sont les aliments qui contiennent suffisamment

de protéines et un minimum de sucre et de graisse. Ces aliments doivent aussi contenir les vitamines, les sels minéraux et les acides aminés essentiels à la vie.

Voici donc la liste de ces aliments de base:

1re catégorie:

ALIMENTS TRES RECOMMANDABLES

LEGUMES: ail, asperges, brocoli, céleri, champignons, chicorée, chou, chou-fleur, choux de Bruxelles, concombre, cresson, échalotes, épinards, fèves vertes, fèves jaunes, laitue, oignons, piment vert, piment rouge, radis, tomates.

VIANDES: boeuf, veau, poulet, dinde. On peut ajouter à ces viandes le gibier comme: perdrix, faisan, canard sauvage, chevreuil, original.

POISSONS ET FRUITS DE MER: aiglefin, flétan, mo-

que, saumon, sole, crevettes, crabe, scampis, pétoncles, homard, langouste ou langoustine, huîtres (rincées).

LES FRUITS: D'abord les agrumes: oranges, pamplemousses, tangerines, mandarines, citrons, limettes.

— Ensuite: melon, pêches, pommes, poires, bananes, raisins, prunes, cerises, etc.

A manger le matin comme collation, comme dessert.

Voici donc une liste d'aliments que vous pouvez manger à volonté et que vous devez inclure dans votre alimentation de base. Il va sans dire que tout ceci s'adresse à des gens en bonne santé. Si votre médecin, pour une raison ou pour une autre, vous déconseille tel ou tel aliment, vous devez suivre son avis.

DES VACANCES IDEALES POUR LES JEUNES

LE CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC DES ILES

Situé à Saint-Émile-de-Suffolk à 25 milles au nord de Montebello, Qué.

COLONIE DE VACANCES

- Du 24 juin au 1^{er} septembre
- Pour garçons et filles de 8 à 14 ans
- Séjours d'une durée de deux à dix semaines
- Moniteurs expérimentés
- Installations modernes, chalets renovés
- Équipement de loisirs d'excellente qualité
- Menu diététique

Pour de plus amples informations, s'adresser à:
L'Office du tourisme de l'Outaouais
C.P. 666, Hull, Qué.
J8X 3Y8

819 770-1500

Société d'aménagement de l'Outaouais
Organisme du Gouvernement du Québec.

ENTRE NOUS
Marie Robert

Montréal le 26 juillet — COMMENT EQUILIBRER BUDGET ET REPAS NUTRITIFS. Les feuillets hebdomadaires, "Savoir s'alimenter" par Louise Desautels, m'ont donné la réponse. Mlle Desautels est conseillère en économie ménagère aux magasins DOMINION. Ainsi, le feuillet No 2 démontre comment acheter pour maintenir une bonne santé et garder le budget en équilibre. J'y ai découvert que la viande hachée coûte moins cher que le faux filet mais offre la même valeur nutritive. Le feuillet No 3 traite des éléments nutritifs et présente un tableau qui indique dans quels aliments ils se trouvent et combien de temps ils peuvent rester congelés sans perdre leur valeur nutritive. Procurez-vous les feuillets "Savoir s'alimenter" au Dominion.

OH! LES JOURS DE L'ETE... la brise odorante... les délicieux fruits et légumes frais. Il nous arrive, parfois, d'être gourmands et d'abuser de ces bonnes choses, ce qui peut causer un malaise désagréable... la diarrhée. Si cela vous arrive, ou à vos enfants, faites comme six générations de Canadiens... prenez de L'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DOCTEUR FOWLER. L'Extrait Fowler, à base de racines et d'herbes, aide à soulager rapidement la nausée et les crampes et restaure l'équilibre intestinal. Il est bon d'avoir sous la main l'Extrait du docteur Fowler... en toutes saisons!

Plus de 60,000 jeunes Canadiens ont profité des Visites Interprovinciales, depuis 1936

par Michelle JOSSE

La nuit porte conseil, a-t-on coutume d'affirmer. Les années aussi, du moins c'est ce que devait penser M. Jacques Lemire, responsable montrealais de la société Visites Interprovinciales, lorsqu'il convoqua cette semaine une dizaine de jeunes ayant participé depuis 1967 à des échanges d'étudiants d'une province à l'autre. Il souhaitait connaître les réactions d'anciens voyageurs alors que plusieurs années s'étaient écoulées depuis qu'ils avaient vécu cette expérience.

Les Visites Interprovinciales ont été inaugurées en 1936. Il semble que cette initiative répondait à un besoin, puisque depuis cette date plus de 60,000 jeunes Canadiens y ont participé.

Le but des Visites Interprovinciales est avant tout culturel et linguistique. Les organisateurs souhaitent promouvoir la bonne entente entre les divers groupes ethniques canadiens; d'après eux, la meilleure façon de connaître et d'apprécier les autres est de leur rendre visite et de partager leur vie familiale. En ce sens, ils désirent faciliter les échanges entre étudiants en les organisant au maximum. Ce service est offert gratuitement, mais les frais de transport et d'hébergement demeurent à la charge des voyageurs. Ce qui est dommage car, ainsi, cet organisme s'adresse essentiellement à une classe dite "bourgeoise", bien qu'aucune discrimination de race, de religion ou de nationalité n'ait cours. Cette société recevant une certaine subvention du Gouvernement canadien, il serait souhaitable que de tels échanges soient offerts aux jeunes de classes moins favorisées.

Entre le Québec et l'Ontario

Les échanges se font essentiellement entre le Québec et l'Ontario, en raison justement des distances et des frais de déplacement qu'ils occasionnent. En règle générale, les jeunes Québécois se rendent les premiers dans une famille ontarienne afin de partager la vie familiale d'un autre jeune durant au moins 15 jours; puis, à son tour offre l'hospitalité, durant la même période de temps, à son jeune compagnon (garçon ou fille, mais il n'existe pas encore d'échange entre sexes différents).

Garçons et filles présents à cette réunion étaient unanimes: quelle qu'ait été leur expérience — parfois excellente, parfois moins bonne, on ne s'entend pas toujours très bien, on est quelquefois déçu par les goûts de son compagnon — ils conseillent

fortement de tels échanges à un autre jeune.

"C'est bon de se faire secouer de temps en temps, affirme Michel. Quand il s'agit de la culture, on cherche toujours des choses concrètes, l'école qu'est-ce que ça vaut? etc... Ça, c'est vraiment une expérience concrète."

"Les bons souvenirs... rêve André. C'est plein de bons

souvenirs. Il manquait un atout cependant, la langue. Eux cherchaient ce que j'aimais et moi, de mon côté, je cherchais ce qu'ils aimaient. Quand mon compagnon est venu au Québec, j'avais appris quelques mots d'anglais, ce fut moins difficile."

Attention au...bilinguisme

"Moins difficile, d'accord,

surenchérit Nicole, mais lui n'a pas dû apprendre tellement le français. Ici, au Québec, on est très souvent bilingue, alors il est presque naturel de parler anglais avec un anglophone. Nous agissons tous de la même façon. Il faudrait faire attention, ils viennent apprendre le français comme nous, nous allons apprendre l'anglais."

A la fin, ils étaient tous d'accord: ils avaient nettement perfectionné leurs connaissances de la langue anglaise, mais ce n'avait pas été réciproque pour le jeune Ontarien.

Les années ont passé, est-il resté quelque chose de ce séjour?

"Très certainement, assure Serge. Les Anglais sont différents des Québécois, j'ai appris à les connaître. La culture que j'ai acquise me sert à comprendre maintenant les événements politiques que vivent les anglophones, leur façon de réagir. Ça n'implique pas que j'agisse différemment dans ma vie de tous les jours. Après un tel échange, tu es autre, mais tu ne le sais pas. Ce fut une expérience très positive."

élégance



Collections parisiennes

De la collection Pierre Cardin, automne-hiver 73-74, un manteau de lainage rouge à épaules carrées, à ceinture attachée à l'avant, portée avec un fedora noir.

Poupée de cire...

par Louis WIZNITZER
collaboration spéciale
de New York

La nouvelle génération de mannequins: comme vous et moi. Une jeune femme vêtue d'un tailleur sport en toile bleu ciel, les bras croisés, le nez en trompette et la mine impatiente se tient à l'entrée du rayon des chaussures, dans un grand magasin de New York.

Quelque chose de "sexy" dans son maintien attire notre attention et puis, lorsque nous la dépassons, nous nous rendons compte qu'elle n'est qu'un mannequin. En matière plastique. Et un peu plus loin, cette adolescente aux longs cheveux roux, penchée d'un air amusé sur un étalage de maillots de bain, si réelle avec ses taches de rousseur et ses mains plantées sur ses hanches, en est une autre.

Le taux de naissance des mannequins (de cire et de plastique) aux Etats-Unis est de 20,000 par an. Mais ce qui distingue la nouvelle génération de mannequins des précédentes, c'est leur ressemblance stupéfiante avec leurs frères et soeurs humains. Pendant longtemps un mannequin devait avoir l'air beau (ou belle) et bête. Etre mince, élancé et dénué de caractères distinctifs.

Et puis, il y a quelques années, on vit surgir à la devanture des magasins américains des mannequins noirs. Il le fallait. Les "middle class" noirs s'étaient mis à fréquenter les boutiques et les grands magasins et n'étaient pas alléchés, bien sûr, par des mannequins blancs. Puis on franchit un autre seuil: des mannequins gros et décharnés. Et ensuite des mannequins dotés de barbes, de moustaches, de

cheveux tombant sur les épaules. Après l'apparence, ce furent les attitudes. Les mannequins cessèrent d'être des pantins figés. On les dota d'expressions (curiosité, étonnement, impatience, colère, humour) et de gestes et parfois même de mouvements.

Les nouveaux mannequins se distinguent même par leur appartenance de classe. A New York, les mannequins de Lord and Taylor, Bloomingdale, Saks et autres magasins de luxe ont souvent l'air dédaigneux, blasés, en tout cas hautains et pressés.

Ceux des magasins fréquentés par les secrétaires, les infirmières, les femmes des cadres de moyen échelon, ont des expressions plus naïves, enjouées, résignées et portent des vêtements moins recherchés que ceux des boutiques "chic" et des magasins "upper class". Chez Woolworth, et autres "ten cents stores" les mannequins, fidèles au modèle du dix-neuvième siècle, ont la bouche en coeur (rouge écarlate) et le menton pointu, parfois un geste affecté du bras et un petit doigt bien écarté.

Une des plus importantes usines de mannequins en plastique se trouve dans les environs de New York. Son propriétaire, Norman Goldsmith (28 ans, ancien champion de basketball) paye 60 dollars de l'heure aux modèles masculins et féminins (blancs et noirs, minces et gros, jeunes et vieux) qui posent pour des sculpteurs industriels chargés de prêter vie aux mannequins. Goldsmith se vante de fabriquer des mannequins 50 pour cent moins cher que ses concurrents européens. "Et, chez nous, dit-il, ils sont si vrais que l'autre jour, un policier en colère entra dans un magasin de Greenwich Village pour infliger une amende à deux jeunes femmes dont il jugeait la tenue indécente. Il dut déchanter. C'étaient deux mannequins de notre usine".

vos horoscopes

(AGENCE SCRIBO)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront enthousiastes, énergiques et indépendants. Ce seront des êtres très croyants. Leur ardeur et leur combativité les conduiront loin. Leurs actions et leurs réactions seront rapides. Ils auront aussi beaucoup d'ambition et le désir d'autorité et de commandement.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Vous ferez bien d'éviter, autant que possible, les imprudences susceptibles de porter atteinte à votre vitalité, et de vous montrer extrêmement vigilant en cas d'indispositions, même légères.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Vous aurez intérêt à ménager votre santé, à observer l'hygiène alimentaire et à vous montrer sociable et obligeant. Les astres favoriseront vos rapports avec autrui et votre participation à des activités collectives.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Vous pourrez obtenir de fructueux résultats dans vos activités pratiques si vous agissez judicieusement, et si

vous avez soin de votre santé, pour sauvegarder votre vitalité.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vous pourrez réaliser vos initiatives dans de bonnes conditions, et vous faire apprécier dans votre milieu professionnel. Toutefois, il conviendra d'organiser méthodiquement votre emploi du temps.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

D'heureuses circonstances interviendront, probablement, dans vos affaires personnelles. Mais il est possible que dans la soirée vous ayez des préoccupations concernant certains de vos projets.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Il est vraisemblable que vous obtiendrez des succès encourageants dans vos activités professionnelles ou domestiques. Cependant, votre situation financière ne variera guère.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous n'aurez pas de tracas angoissants quant à vos revenus si vous les gérez judicieusement. Vous aurez intérêt à vivre en bonne intelligence avec votre entourage familial et professionnel.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Vous devrez faire preuve

d'esprit d'initiative et vous montrer persévérant. Les astres vous inciteront à vous employer activement à la réalisation de vos projets, et à rechercher les occasions de vous distraire.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

L'intérêt que vous portez à votre foyer, à votre famille et à vos relations habituelles sera particulièrement stimulé aujourd'hui. En outre, vous aurez des occasions d'agrandir votre vie domestique.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Vous aurez des chances de régler de façon satisfaisante des affaires importantes. Mais il est possible que dans la soirée vous ayez des désagréments dans vos rapports avec autrui.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Vous aurez intérêt à ne pas vous laisser dominer par votre impétueuse nervosité, et à faire des concessions à votre entourage, afin de ne pas vous aliéner certaines personnes dont l'hostilité pourrait vous être préjudiciable.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Votre vie privée sera, vraisemblablement, animée. Toutefois, il conviendra que vous ne perdiez pas la notion de la mesure dans vos entreprises et dans vos affaires sentimentales.

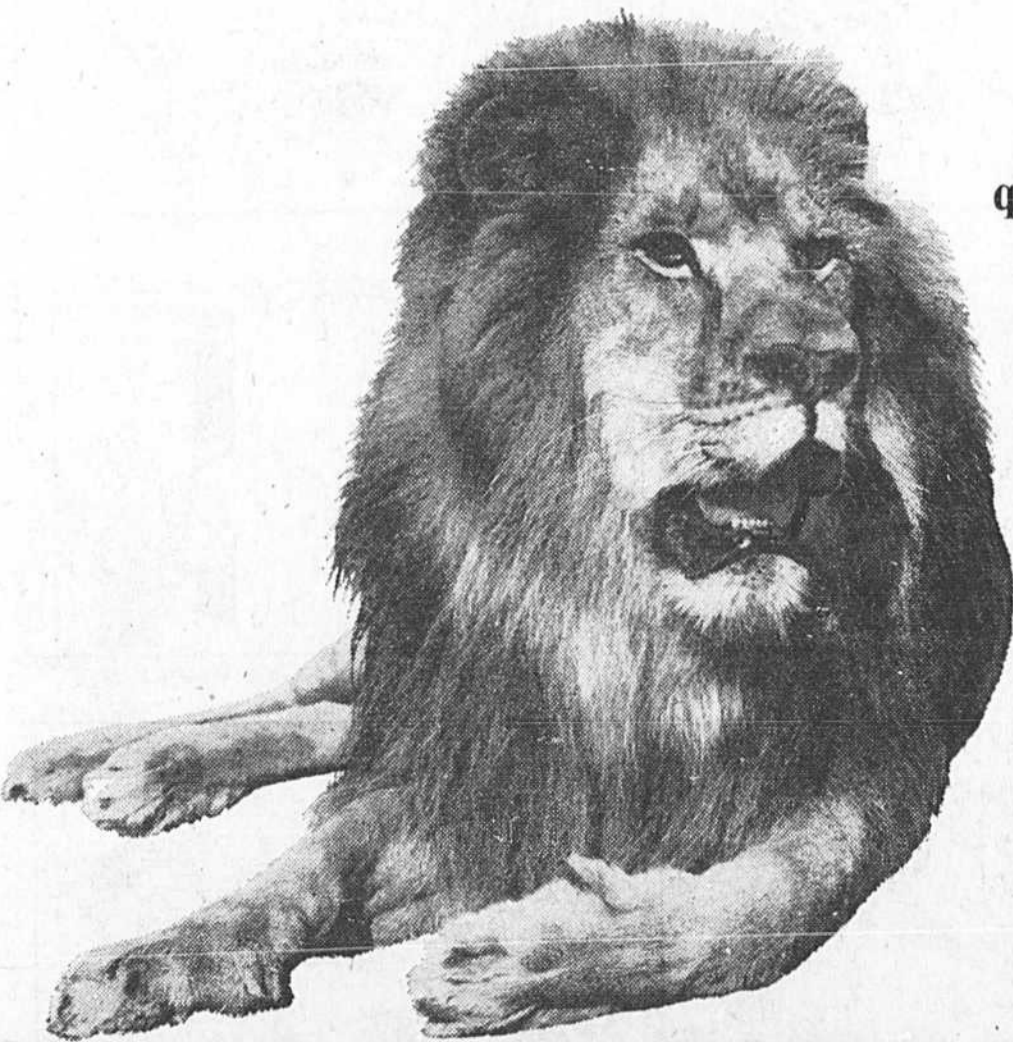
MAINTENANT OUVERT!
NOUVEAU TERRAIN DE KAMPING KOA
AU SUPERBE SITE

d'Ausable Chasm

- Facilités et services des plus modernes dans un décor rustique et enchanteur
- Terrains pour les amateurs de roulottes et de Camping
- Venez admirer la nature dans toute sa splendeur et vous détendre au NOUVEAU terrain de Camping KOA près d'Ausable Chasm
- A seulement 90 minutes de Montréal par la route des Adirondacks qu'on emprunte jusqu'à Champlain et vous tournez à la sortie 35 Nord.
- Argent canadien accepté au pair.

Pour de plus amples renseignements
ou réservations:

Téléphone: 1-518-834-9990



Alors vous êtes convaincu
de n'acheter
que le meilleur gin importé?

Attendez-vous
à une bonne surprise...!

Que vous demandiez
Boodles ou BOU-deul,
vous obtiendrez toujours
la part du lion.



BOODLES British Gin

Distillé et embouteillé en Grande-Bretagne.



LA COLLECTION
Créations
Brigitte



12⁸⁸
chacune

A. Douces franges pour '73!
La coupe frangée est de retour avec tout ce qu'elle a de jeune et de coquet. Créations Brigitte vous présente sa propre perrique frangée en 100% fibre Dymel, lavable à la main. Ce modèle sans calotte est très facile à coiffer et avantage presque tout genre de visage. Profitez de ce bas prix et procurez-vous votre perrique frangée dès aujourd'hui!

B. La coupe petit page nous revient!
Passer un été sans souci avec cette perrique en fibre 100% Dymel lavable à la main et facile à coiffer. C'est l'idéal pour la femme active qui se veut toujours bien coiffée. Ce modèle sans calotte, à coupe page, est à la pointe de la mode et se porte en toute occasion. N'hésitez plus et profitez de ce bas prix aujourd'hui même!

Woolco LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

loisirs et récréation

PAR DOLLARD MORIN

La Mauricie sera le théâtre du "Jamekinac"

Dès demain et jusqu'au 4 août, la région de la Mauricie sera le théâtre d'un événement unique en son genre. Pour la première fois dans l'histoire du scoutisme, plus de 2.500 scouts venant de toutes les parties du Canada, et particulièrement du Québec, se réuniront à St-Roch-de-Mékinac, en un vaste Jamboree qui a pris le nom de "Jamekinac".

Un imposant village de tentes s'y dressera donc, demain, dans un décor enchanteur, à la porte d'entrée du Parc national de la Mauricie. Le thème principal de ce ralliement sera "la protection

de l'environnement". Plusieurs personnalités, dont le premier ministre Robert Bourassa, y sont attendues.

Dans le cadre du thème du Jamboree, des chantiers de conservation y seront mis sur pied: élagage et sylviculture, embellissement, reboisement, plantation. En 1970, un événement semblable avait rassemblé quelques milliers de scouts à Roberval, au Lac St-Jean. Cette année, le "Jamekinac" veut être une véritable expérience de "fraternité vécue".

Le Jambochoc

Les scouts venus des différentes régions auront l'occasion de mieux se faire connaître aux autres, lors des spectacles du Jambochoc, qui se tiendront dans l'après-midi du 30 juillet et du 1er août, dans l'arène du Jamekinac.

Ces jeunes y révéleront leur folklore local, leur artisanat, leur culture régionale, etc. Chaque unité est invitée à y donner un spectacle ou une démonstration d'une heure et demie. En outre, comme à tout campement scout, il y aura des compétitions sportives, de grands jeux de plein air et des feux de camp. Une piscine semi-olympique sera même à la disposition des campeurs.

M. Pierre Dionne, commissaire général des Scouts du Canada, est le chef du "Jamekinac". La présidence du comité "Jamekinac" est assumée par M. Gérard Lavoie. Le chant-thème de ce Jamboree a pour titre: "Plein Soleil", c'est une composition, paroles et musique, de Guy Desruisseaux.

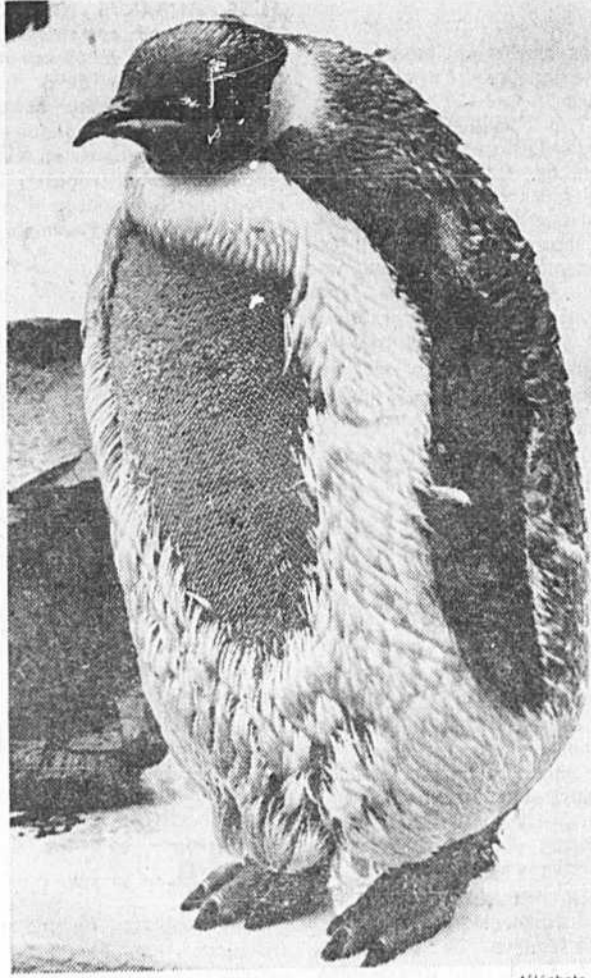


photo PC

Ce pauvre pingouin n'est pas "mié", mais il est en train de muer, comme cela se produit à chaque année. Dans son état actuel, il attire la compassion des gens qui visitent le zoo du parc Stanley à Vancouver. Les récentes pluies qu'on y a connues, n'ont pas aidé à améliorer l'aspect du triste palmipède.

où se récréer? Spectacles de TdH

CE SOIR: — à 8 h., concert Campbell consacré à la musique ethnique du Chili, au carré Dominion, angle Peel et Dorchester (entrée libre).

— A 8 h., concert Campbell consacré à la musique populaire, avec les groupes Isaac Bicker et S.S. Karloff, au parc Ahuntsic, angle Lajunesse et Prieur (en cas de pluie, au centre St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur), entrée libre.

— A 8 h. 30, "Disco-Club" pour Québécois et Néo-Québécois, avec entrée libre, à "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602.

— A 8 h., "Bal viennois", avec l'orchestre de Juliette Painchaud, au club Hélios, 1238 est, rue Bélanger, pour les personnes "seules".

— A 8 h., au "Véhicule Art", 61 ouest, rue Ste-Catherine, exposition originale, danse et comédie.

— A Longueuil: — à 7 h. 30, danses folkloriques en plein air, à la "Folkothèque" du parc Raymond, angle Josephine et Papineau.

DEMAIN: — à 8 h. du matin, à la gare Centrale, départ de l'excursion par train à La Malbaie, avec la Société ferroviaire de la Vallée du St-Laurent (877-6550).

— A 11 h. du matin, ouverture de la "Fête du Baseball", aux Loisirs St-Barnabé, avec défilé allant du parc Ovilla-Pelletier au parc Champêtre, angle Létourneux et Notre-Dame est.

— A 5 h. de l'après-midi et 9 h. du soir, concert de l'Ensemble de musique de chambre, dans la crypte de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, ch. Reine-Marie (entrée libre).

A Ville de Léry: — à 11 h. du matin, au Woodlands Yacht Club, grande foire à l'ancienne mode.

— A St-Roch de Mékinac: — à 9 h. 30, au Jamboree scout, spectacle du Théâtre Sans Fil, "Les jeux sont faits".

la Roulotte

CE SOIR: — à 8 h., spectacle "le Dragon", au parc St-Alphonse, angle Crémazie et Châteaubriand (participation libre pour tous).

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 5h p.m. le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

LES MICROBES

par Michel Tasse



"LE LANGER... ET C'EST UN COUP SÛR DE RON HUNT..."



OH VTRUS... TU TE RAPPELLES, C'EST CE QUI JOUAIT À LA RADIO LORSQUE NOUS NOUS SOMMES RENCONTRÉS.



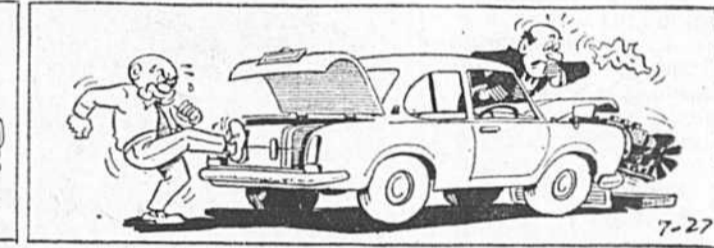
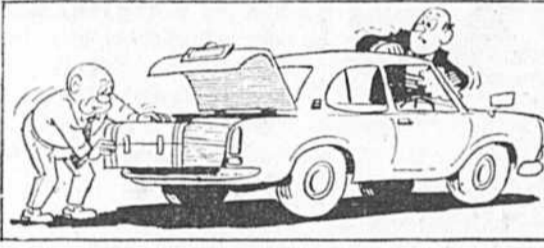
TARZAN



LES NAUFRAGÉS



MON ONCLE



MUTT ET JEFF



PEANUTS



LES PIERRES À FEU



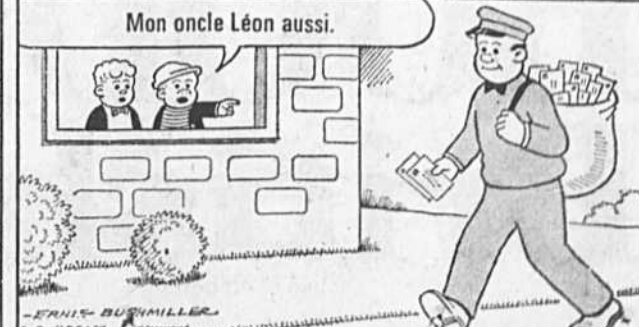
BOZO



FERDINAND



PHILOMÈNE



Oiseaux siamois

STOCKHOLM (AFP) — Des bergeronnettes siamoises sont nées au centre de recherches ornithologie de Torshammar, dans l'ouest de la Suède, annonce l'agence TT.

L'ornithologue suédois Sverre Sjoelande, qui prodigue ses soins à ces passereaux, a déclaré qu'il est extrêmement rare de pouvoir observer une telle malformation chez des oiseaux vivants, la mère les tuant habituellement d'instinct.

Les deux jeunes bergeronnettes sont reliées par le milieu du corps; à elles deux, elles n'ont qu'une seule patte.

Des "Galaxobouttes" aux terrains de jeux

Dans les 11 terrains de jeux du district Hochelaga-Maisonneuve, les enfants ont récemment élu leurs "Galaxobouttes" par vote secret. Ces jeunes veulent être de leur temps et ils savent s'inspirer de l'ère des randonnées spatiales.

Dans ce district no 4, est en vigueur cet été le programme récréatif de "la Spirale Ensoleillée" et à chacun des parcs, on a donné le nom d'une planète. Les enfants qui fréquentent ces parcs, s'appellent "les Galax".

Ceux-ci ont fait le choix de leurs "Galaxobouttes", soit le garçon et la fille les plus dynamiques de chaque parc.

Le pique-nique "Radio amateur"

L'Association provinciale de Radio Amateur du Québec a décidé de faire renaitre son ancienne tradition du grand pique-nique annuel destiné à ses membres. Cette fête champêtre aura lieu le dimanche 29 juillet, sous la présidence de M. Jean-Guy Renaud, au Jardin zoologique de St-Edouard, 10 milles au nord de Louiseville.

Des activités variées ont été préparées pour cette journée: tous les radio-amateurs du Québec, membres ou non de l'association, y sont cordialement invités. Pour renseignements: 418-527-3900.

vos petites annonces se paient facilement en utilisant la carte

CHARGEX

la presse

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 5h p.m. le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

THÉÂTRE

Un Labiche à roder et un Ibsen à voir

HALIFAX — Le programme de la saison d'été du Neptune Theatre de Halifax comprend deux productions, l'une de la comédie de Labiche et Michel, "Un chapeau de paille d'Italie" et une autre de "Peer Gynt" d'Ibsen. Ces deux spectacles sont donnés en alternance jusqu'au 25 août prochain.

J'ai assisté à une représentation de "An Italian Straw Hat" — présenté dans une excellente adaptation anglaise de Theodore Hoffman — le lendemain de la première officielle.

Cette mise à l'affiche récente pourrait expliquer, du moins en partie, le fait que la production soit quelque peu raboteuse, les comédiens participants n'étant pas encore parvenus à ajuster tout à fait leurs jeux respectifs et, en conséquence, à trouver le style qui convient à cette folle équipée.

Ce soir-là, notamment, la plupart des comédiens ont éprouvé de sérieuses difficultés à rendre leurs couplets de façon juste, suivant en cela l'exemple probablement contagieux du petit ensemble de trois musiciens visiblement en chamaille avec le rythme et la partition.

De même les enchaînements, qui, comme chacun sait, ont une importance capitale dans ce genre de

théâtre à tiroirs n'étaient pas toujours adéquatement ménagés.

Mais la fougue et l'énergie manifestées tout au long de la représentation par l'équipe recrutée par Robert Sherrin le metteur en scène de cette production (il est également directeur artistique du Neptune) laissent prévoir sans que, la période de rodage terminée, la comédie de Labiche pourrait trouver sinon le style flamboyant et précis qu'elle exige du moins un rythme et une interprétation extrêmement satisfaisants.

Pagaille générale

Entre 1827 et 1877, Labiche, avec l'aide de collaborateurs, a écrit et fait jouer 175 pièces. "Un chapeau de paille d'Italie" a été créée en 1851 et constitue un exemple parfait de la virtuosité technique de celui que l'on considère encore aujourd'hui comme un incomparable ingénieur du rire.

L'intrigue du "Chapeau" est tout bonnement délicate. Le délice est fourni par une mésaventure qui survient au rentier Fadinard. Le jour de son mariage, il se voit contraint de partir à la recherche d'un chapeau de paille pour remplacer celui que son cheval a bouffé malencontreusement sur la tête de Madame Beaupe-

thuis alors en rendez-vous galant. Le beau-père Nonancourt et sa famille entrent dans la danse et leurs interventions ponctuent les quiproquos et rebondissement qui s'accablent et transforment ce chassé-croisé dément en pagaille générale.

Pareil marathon exige du souffle, de la forme et un métier supérieur. Dans la distribution du Neptune, au moins trois interprètes font, à cet égard, figures de champion: Colin Fox qui compose un Fadinard grand dadais et ahuri, Macon McCallan qui, pour sa part, exploite la naïveté et la sensibilité de Nonancourt le beau-père pépiniériste, et, finalement, Elizabeth Shepherd qui fait une baronne de Champigny très ricaneuse et très coquette.

Les décors de Les Lawrence et les costumes de Janet Logan sont, dans cette production, absolument impeccables.

Audace récompensée

Monter "Peer Gynt" en 1973, et au surplus pendant une saison d'été, c'est une gageure et un acte de foi, mais c'est également un acte de confiance à l'endroit d'un public en puissance, que l'on méprise malheureusement trop souvent en voulant le persuader à tout prix qu'il veut rire, et rien d'autre.

L'audace et même la présomption sont pourtant des vertus qui, au théâtre, sont presque toujours récompensées, et quel que soit le jugement de valeur que l'on peut porter sur le contenu et la forme de la pièce d'Ibsen, il faut, d'entrée de jeu, saluer bien bas le Neptune pour avoir osé inscrire cette oeuvre au programme de sa saison d'été.

On connaît surtout

"Peer Gynt" à cause des deux suites pour orchestre que Grieg a tirées de la musique de scène qu'il a écrite pour la création en 1876.

"Peer Gynt" est une pièce très longue, dont la construction ne manque pas d'habileté mais dont le symbolisme un peu lourd est souvent gênant. Elle baigne dans une atmosphère onirico-fantastique et ce n'est pas sans raison que face à son étrangement un célèbre critique norvégien a écrit qu'elle ne pouvait être appréciée à sa juste valeur que par le public de ce pays.

Les divers épisodes de ce voyage au bout de la nuit s'étendent sur une cinquantaine d'années et s'ordonnent tous autour de la personne de Peer Gynt. Dans un premier temps, ce petit coq de village qui séduit une jeune fille le jour de ses noces fuit la vindicte de ses compatriotes. Il fait la conquête de la fille du Vieux de Dovre et aboutit au pays des trolls (lutins) dont la devise est "Sois à toi-même".

Avant d'être transformé en troll, il s'enfuit au Maroc où on le retrouve comme marchand d'esclaves. Mais le bateau qui contenait ses richesses et qui devait le ramener chez lui explose et il séjourne successivement dans une tribu de sauvages et de singes et dans un asile d'aliénés où on le sacre empereur.

Dans le bateau qui le ramène auprès de Solveig, la jeune fille qui se languit d'amour pour lui et attend sagement son retour, Peer Gynt rencontre un passager mystérieux (la Mort) et, après avoir mis pied à terre, le fon-

deur de boutons qui joue un rôle semblable à celui du passager mystérieux.

Interprétation exceptionnelle

Je doute que les distinctions métaphysiques d'Ibsen entre le caractère et la personnalité touchent beaucoup de gens aujourd'hui. Par contre, la démarche de Peer Gynt qui se cherche et qui cherche la signification de la vie humaine, est toujours d'actualité, même si on ne s'y reconnaît pas toujours dans les symboles plus ou moins clairs cultivés par Ibsen.

La production du Neptune, dont la mise en scène a été assurée par Robert Sherrin, ne manque pas d'être impressionnante, en particulier en ce qui concerne les décors et les costumes imaginés par Robert Doyle. La scène des trolls et celle des danseuses africaines sont très frappantes) et en ce qui concerne l'accompagnement musical original composé par Milan Kymlicka. On devrait, me semble-t-il, augmenter le volume de l'enregistrement.

Mais l'efficacité de "Peer Gynt" repose dans une large mesure sur le talent et la forte personnalité dramatique de Heath Lambert dont l'interprétation atteint à certains moments une profondeur et une vérité hallucinantes. Sa présence presque constante en scène contribue d'ailleurs énormément à la solidité de cette production qu'il faut voir à tout prix, si l'on est de passage à Halifax.

P.S. — On trouvera dans le cahier "Arts et Lettres" de demain une interview de Robert Sherrin le directeur artistique du Neptune Theatre.

En Direct la radio-télévision

Je suis tanné d'être libre...

par André BELIVEAU

La télévision de Radio-Canada a pris des vacances hier soir.

C'est pas une blague. Elle a eu une panne. Je gagerais bien un bon cinq cennes que vous vous en êtes pas aperçus, mais elle a eu une panne, qu'il l'a paralysée de 11 heures à minuit et demie.

Toujours à votre service, j'ai téléphoné à Radio-Canada pour prendre des nouvelles. Ils m'ont dit que c'est une bobine qui est brûlée, que c'est de l'usure normale, qu'ils avaient une bobine de spare, que la panne s'était produite au fameux transmetteur du Mont-Royal, bien connu pour ses frasques politiques, et que ça reviendrait dans cinq minutes.

C'est revenu une demi-heure plus tard.

Mais c'est pas de ça que je voulais vous parler. Je voulais vous parler de la chicanerie que j'ai eue avec Ti-Pit Lepic — pendant la panne justement — à propos du travail.

L'idée de nous chicaner comme ça nous était venue en regardant "Here Come the Seventies" au canal 12 un peu plus de bonne heure. Mais on avait retardé ça parce qu'il y avait eu une couple d'autres bons programmes entre-temps. Ça parlait de la semaine de 20 heures. Il paraît que dans 25 ans, la plupart des gens travailleront seulement 20 heures par semaine, à peu près trois jours par semaine.

Ti-Pit, lui, trouve que c'est encore trop. Il est d'accord avec le gars qui disait dans le programme: "L'idéal, ce serait une heure de travail par jour, de midi à une heure, avec une heure pour dîner à compter de midi..."

C'est pas tellement qu'il soit paresseux, Ti-Pit, mais il dit que c'est parce qu'il a compris quelque chose. Ou qu'il vit en avance sur son temps. La civilisation des loisirs, pour lui, c'est arrivé. Il est chômeur.

Avant, il travaillait. Il avait un petit salaire. Le soir, des fois, il venait m'aider à peindre ma galerie. Mais comme ça me gênait de le faire travailler pour rien, je lui donnais un petit quelque chose à l'heure.

Mais depuis qu'il a perdu sa djobbe, il a changé. Il s'est aperçu que le travail, ça empêche de vivre, et qu'il y a moyen de vivre avec ce que lui donne l'assurance-chômage. "Ça me fatigue assez de vivre, qu'il dit, je serais bien fou de travailler en plus..." Ça fait qu'il est devenu un chômeur motivé.

J'ai l'impression qu'il y en a d'autres qui ont découvert ça en même temps que lui. Parce que depuis que Ti-Pit chôme avec quelques centaines de milliers d'autres, j'essaie, moi, d'embaucher un homme pour m'aider à gratter la vieille peinture sur ma galerie, mais j'en trouve pas.

On est quand même restés amis. Chacun a droit à ses opinions. Même que depuis qu'il est chômeur et libre, Ti-Pit a vendu son téléviseur, ça fait qu'il vient plus souvent voir la télévision chez nous.

C'est ça qui est arrivé hier soir. Dans l'émission sur la semaine de 20 heures, il y avait beaucoup de gens comme Ti-Pit, qui disaient que le travail, c'est de la bêtise, qu'il fallait éviter ça le plus possible. Des femmes, des jeunes, mais aussi des vieux comme moi. On voit que l'idée gagne de la popularité.

Ces gens-là se pratiquent pour la civilisation des loisirs, la vraie. C'est beau de voir du monde préparer son avenir sérieusement comme ça.

Je suis pas contre. Il faut suivre le progrès. Mais pour quelqu'un qui continue de gagner sa vie à la sueur de ses dix doigts comme moi, c'est quand même un peu choquant de faire encore sa grosse semaine de 32 heures et demie plus les extras pendant que les autres sont embarqués jusqu'au cou dans la civilisation des loisirs avec l'argent de mes impôts.

Sans compter qu'on n'a pas été élevés comme ça. Ma mère disait que le travail, ça évite d'avoir des mauvaises pensées. Les Allemands avaient écrit au-dessus de la porte principale du camp de concentration d'Auschwitz: "Le travail, c'est la liberté". C'était écrit en allemand, mais il y a quelqu'un qui me l'a traduit en polonais.

C'est vrai que le travail, c'est la liberté. Moi, quand ma femme est partie travailler, je suis libre.

Je suis libre de laver la vaisselle, de faire le ménage, d'aller faire les commissions, de regarder la télévision, de peindre la galerie, ou même d'écrire des articles de temps en temps.

Je suis tellement libre que j'ai jamais le temps de faire autre chose. Ça fait que des fois, je suis tanné d'être libre. C'est ça que j'aurais dit au gars du canal 12, moi, s'il m'avait demandé ce que je pense de la semaine de 20 heures.

Québec préférerait les Normands aux Poitevins au début de la colonie

par Donat VALOIS

PARIS (PC) — L'historien français René Le Teneur vient de publier un ouvrage dans lequel, documents à l'appui, il montre que les Normands, ces descendants des Vikings, ont été prédominants, tant par leur quantité que par leur qualité, dans la découverte, l'implantation et les premiers développements de la Nouvelle-France.

Ce livre, intitulé "Les Normands et les origines du Canada français", est d'abord destiné à la population de Normandie, cette province de France, pour qu'elle connaisse mieux, dorénavant, l'histoire de ses cousins canadiens.

René Le Teneur, membre de la Société des écrivains normands, retrace ainsi, dans plus de 300 pages, les privations et les souffrances que les pionniers normands subirent pour s'établir définitive-

ment en Nouvelle-France, ainsi que les obstacles qu'ils rencontrèrent pour maintenir, lors des guerres avec les Anglais et certaines nations indiennes, leur langue et leurs traditions.

Si la Normandie, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, écrit Le Teneur, a fourni des hommes remarquables à la Nouvelle-France — quatre gouverneurs généraux entre autres — c'est surtout la masse des petits, des humbles qui "sans faire parler d'eux, se cramponnèrent au sol malgré les pires difficultés et constituèrent la base solide sans laquelle le Canada n'aurait pu s'édifier".

L'auteur tente également de détruire la croyance voulant que les contingents normands qui arrivèrent au Canada, au début de la colonie, étaient grandement constitués de gens de petites vertus:

mediants, forçats, prostituées, déserteurs, etc.

"Péchés de jeunesse"

"On envoya bien au Canada quelques fils de famille, trop turbulents, ayant commis des péchés de jeunesse, écrit-il, mais ce ne furent que des cas isolés; certains d'ailleurs ne méritaient pas cet exil, d'autres se rachetèrent rapidement."

Il admet qu'en 1730 et dans les quelques années qui suivirent, on fit partir de France une quarantaine de "faux saulniers", soit des contrebandiers du sel. Mais, soutient-il, ces "faux saulniers" n'étaient pas de mauvais gens et, arrivés au Canada, ils donnèrent toute satisfaction à leurs employeurs.

René Le Teneur souligne encore que dès les premières années de la colonie, les autorités firent surtout appel aux Normands pour leur be-

soin de main-d'oeuvre. Or, le Conseil de Québec avait en haute estime les gens de Normandie "parce qu'ils ne buvaient pas de vin et venaient d'un pays plus froid que le Poitou".

Au XVIIe siècle, on enverra bien des contingents de jeunes filles destinées à épouser militaires et colons de Nouvelle-France, mais elles vivront, étant souvent orphelines, de couvents et autres maisons religieuses. Elles seront mariées dans les premières semaines de leur arrivée, deviendront des mères courageuses et des épouses fidèles.

Prédominance normande

Entre 1608 et 1700, sur un peu moins de 5.000 émigrants établis en Nouvelle-France, près d'un millier d'entre eux étaient nés en Normandie.

Ces Normands étaient suivis en nombre par les gens de l'Île-de-France, du Poitou, de la Saintonge, du Perche et de la Bretagne.

En 1800, ces Normands avaient fait l'objet de plus de 800 mariages et leur progéniture était de l'ordre de plus de 5.000 enfants. Ce qui illustre, écrit René Le Teneur, "l'apport considérable du sang normand dans ce qui devient la race canadienne".

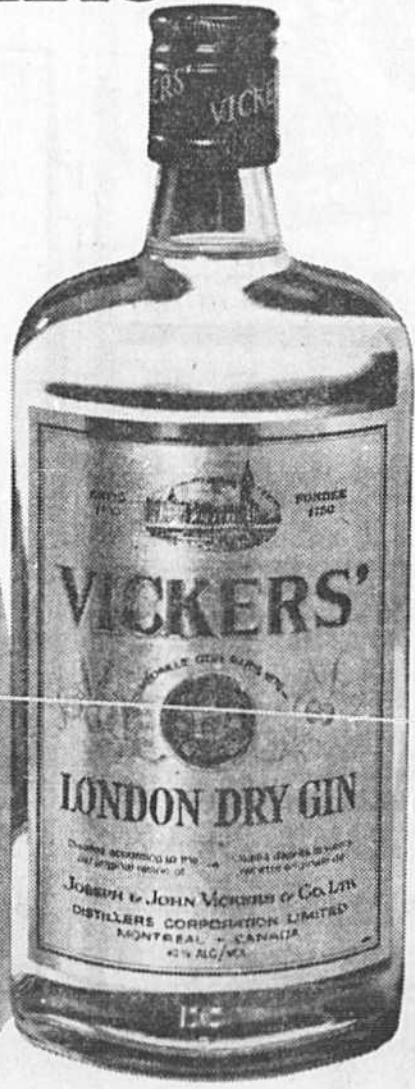
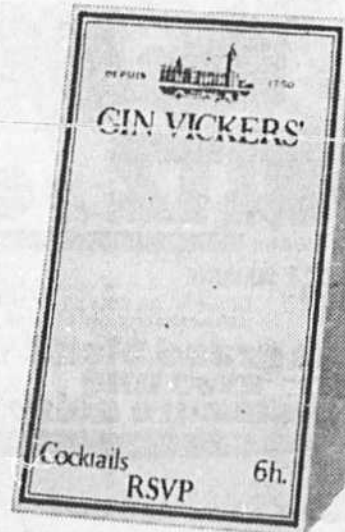
L'auteur consacre les derniers chapitres de son livre à "l'empreinte normande" qui se constate toujours, selon lui, dans le langage canadien, certaines coutumes et chansons populaires.

"L'accent, un peu traînant des Canadiens français rappelle celui de nos terroirs et montre, écrit-il, son origine rurale... La prononciation se rapproche de celle des Normands."

LE DRY GIN VICKERS'

Avec lui, tous les cocktails sont réussis.

S.A.Q. 183 A 25 oz. \$5.25
" 183 B 40 oz. \$8.00



SPECIAL D'ETE ESSO!



Coca-Cola, Sprite ou Fanta*

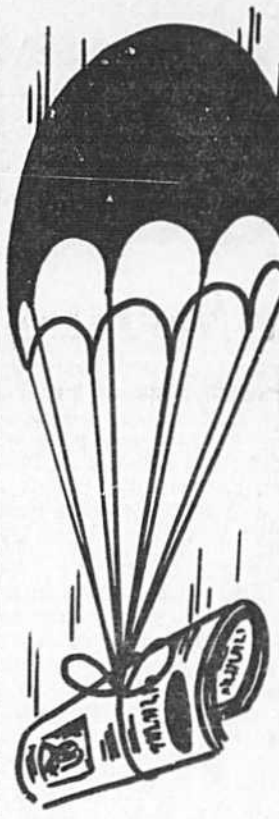
PRIX SUGGÉRÉ:

\$ 2.66

la caisse, jusqu'à épuisement du stock. (taxe en sus)

Chez les détaillants Esso participants de la région de Montréal.

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.
Fanta et Sprite sont également des marques déposées de Coca-Cola Ltée.



avec vous en vacances!

La ou vos passez vos vacances, il y a sûrement un endroit où vous procurer La Presse.

La Presse, présente partout, à travers le Québec et dans l'est des États-Unis.

BONNES VACANCES

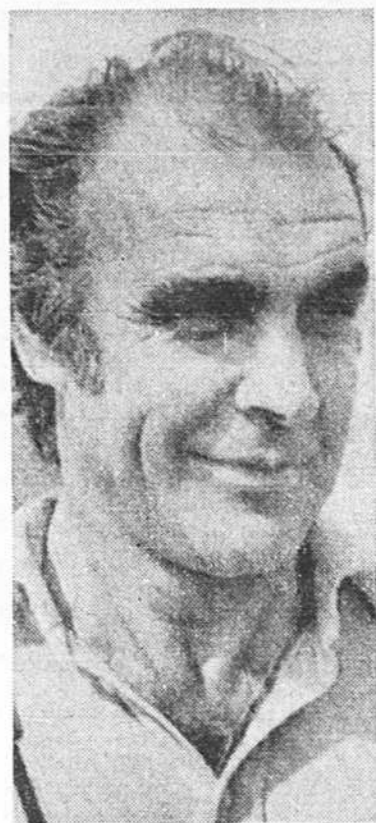
Ayer's Cliff, Ausable Point, Ausable Chasm, Ausable Forks, Burlington, Biddeford, Bloomingdale, Bondville, Bromont, Baie Missisquoi, Beaulac, Camp Ellis, Cape Porpoise, Clarenceville, Chenal du Moine, Cantic, Chandler, Cap d'Espoir, Foster, Greenwich Village, Highgate Springs, Hampton Beach, (N.H.), Hungray Bay, Huberdeau, Herdman, Hampton Beach, Hills Beach, Ile-aux-Bois, Ile Kennebunk, Irberville, Kennebunk Port, Kennebunk Beach, Knowlton, Keesville, Lade Placid, Lachute, L'Acadie, Lac Carmy, Lac Morin (Laurentides), Lac Quinn, Lac Alouette, Lac Breen, Lac Briere, Lac Bellevue, Lac Hirondele, Lac Maille, Lac Echo, Lac Connelly (nord et sud), Lac L'achigan, Lac des 14 Iles, Lac René, Lac Renaud, Lac des Seize Iles, Lac Selby, Lac Supérieur, Lourdes, La Baie, Lanoraie, Lac Bowker, Lac des Plages, Lacolle, Lac Pare, Lac François, Lac Brûlé, Lac l'Original, Lac Croche, La Tuque, Lac Saguy, Lac Simon (Péripé), Lac Simon (La Conception), Lac des Escorces, Lac Mégantic, Coaticook, Mont-Saint-Hilaire, Mascouche, Mont-Tremblant, Montfort, Montebello, Maniwaki, Mont-Laurier, North Hartley, Notre-Dame des Laurentides, Notre-Dame-de-la-Merci, Old Orchard, Ocean Park, Ogunquit, Pine Point, Port Lewis, Pointe-Calumet, Pointe-aux-Sables, Phillipsburg, Plage Southiere, Rye Beach, Princetonville, Petit Lac Long, Percé, Parc Laurentides (été), Québec, Rawdon, Rawdon Canton, Rougemont, Rockburn, Richelieu, Roberval, Saco, Saranac Lake, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine, Saint-Marc de Vercheres, Sainte-Marthe sur le lac, Saint-Joseph du lac, Saint-Placide, Saint-Canut, Saint-Augustin, Saint-Benoit, Saint-Philippe de Napierville, Saint-Blaise, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Lin, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte, Saint-Armand, Saint-Gabriel, Saint-Damien, Sainte-Emilie, Sainte-Melanie, Sainte-Marcelline, Saint-Alphonse, Saint-Ambroise, Saint-Theodore, Sainte-Rosalie, Saint-Sulpice, Sainte-Anne de Sorel, Saint-Charles sur le Richelieu, Saint-Ours, Saint-Louis de Terrebonne, Sea Brook, Saint-Liguori, Saint-Remi d'Amherst, Saint-Carlite, Saint-Jovite, Saint-Faustin, Sainte-Lucie de Doncaster, Saint-Donat, Sixteen Islands Lake, Saint-Adolphe, Saint-Jean Port-Joli, Sainte-Véronique, Saint-Michel des Saints, Saint-François-de-Sales, Saint-Paul d'Abbotsford, Saint-Mathias, Saint-Marc de Vercheres, Sainte-Hélène, Sainte-Barbe, Sainte-Beatrix, Upton, Vendée, Venise-en-Québec, Wells Beach (Maine), Wilmington, Wells Beach, York Beach, Wildwood, Cape May Avalon, Sea Isle, Ocean City, Atlantic City.

CINEMA/LA SEMAINE

Subventions, médailles, funérailles

Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui l'attribution de subventions d'une valeur globale de \$561,413 à quinze institutions dans le domaine des arts plastiques et du cinéma, soit pour le financement des activités de l'année 1973-74, soit pour des projets spéciaux. Le Conseil annoncera bientôt d'autres subventions accordées dans le domaine des arts.

Le Vidéographe de la rue St-Denis obtient \$50,000 pour ses activités dans le domaine de la magnétophone: production et distribution de bandes magnétoscopiques, recherche et expérimentation. Dans le domaine du cinéma, des subventions de \$90,000 et \$57,000 respectivement sont accordées à l'Institut canadien du Film (Ottawa) et à la Cinéma-thèque québécoise (Montréal). Ces deux organismes mettent de nombreux services à la disposition des personnes et groupements intéressés au cinéma. Une subvention de \$35,000 permettra par ailleurs à l'Association coopérative de Production audio-visuelle (Montréal) de mettre sur pied une organisation chargée d'étudier la possibilité de distribuer des films en dehors des circuits commerciaux existants. Grâce à une subvention spéciale de \$10,000, le Conservatoire d'Art cinématographique (Montréal) pourra faire venir dans la métropole, pour des conférences et des tables rondes, des cinéastes de réputation internationale.



Sean Connery

Sur le plateau

C'est mercredi dernier que débutait le tournage du long métrage "Il était une fois dans l'Est...", film d'André Brassard, d'après un scénario original de Michel Tremblay et Brassard. Pendant un mois, c'est-à-dire jusqu'au 23 août, Brassard dirigera un plateau où évolueront, en plus de l'équipe technique, une centaine de figurants et de très nombreux comédiens: il y a une soixantaine de rôles.

Ces comédiens, du moins ceux qui interprètent les principaux rôles, sont Denise Filiatrault, Béatrice Picard, Michelle Rossignol, Sophie Clément, Denis Drouin, Amulette Garneau, Frédérique Collin, Patrick Peuvion, Claude Gai, Manda Parent, André Montmorency, Jean Archambault, Gilles Renaud, Monique Mercure, Murielle Lachance, Eve Gagné et Normand Gagné.

On retrouvera dans ce film les

personnages des diverses pièces de Tremblay. Entre autres l'inoubliable Germaine Lauzon des "Belles-Sœurs", "Tremblay et moi, explique André Brassard, nous sommes rendu compte que ces personnages-là avaient tous des points communs, qu'ils venaient du même milieu par exemple. On a eu l'idée de les faire vivre ensemble dans un film. Le film sera donc une journée dans la vie des personnages de Michel Tremblay." Ce qu'ils feront au cours de cette journée? Ils vont se préparer deux "party" pour le soir: le party de Germaine Lauzon qui invite ses amies à venir coller des timbres-primés; une autre partie des personnages s'ouvrira pour un concours de travestis dont il est fait mention dans la pièce "Hosanna" et qui se déroulera dans un bar qui pourrait bien s'appeler le Hawaiian Lounge. "Il s'agit moins de raconter une histoire, a déclaré André Brassard, que de faire une espèce de collage."

Produit par les Productions Car-

le-Lamy, avec l'aide financière de la Société de Développement de l'Industrie cinématographique canadienne, la Société nouvelle de Cinématographie et les Laboratoires de Film Québec, "Il était une fois dans l'Est..." sera distribué par Ciné-Art. Sortira en janvier 74 dans les cinémas de la Société nouvelle de Cinématographie.

De son côté, Jean-Claude Lord nous informe que Gilles Pelletier jouera dans Bingo dont le tournage débutera le 27 août. La distribution des rôles n'est pas encore complétée mais on a déjà retenu les services de Jean Duceppe, Claude Michaud, Manda Parent, Alexandra Stewart, Denyse Pelletier, Willie Lamothe, Yoland Guérard et Jean Besré. Parmi les rôles encore vacants: deux cégépiens, un garçon et une fille de 17/18 ans, et une fille de 15 ans, un garçon de 13 ans, un de 9 ans et une fille de 6 ans. Lord et son équipe ont fait des auditions cette semaine à l'auditorium du Collège de Maisonneuve. Et il est probable que ces personnages ont maintenant un visage.

Bingo est produit par Pierre David et Jean-Claude Lord pour les Productions Mutuelles, les Films Jean-Claude Lord et les Films du Nouveau-Monde, en association avec les Films Claude Michaud, les Cinémas Unis, les Laboratoires Bellevue-Pathé, et avec la participation de la SDICC. La musique de Bingo sera de Michel Conte, qui a écrit celle des Colombes. Louise Ranger: producteur délégué. Yves Gélinas: premier assistant-réalisateur. Claude Larue: directeur de la photographie.

Trois films ont reçu une médaille d'or au festival de Moscou, annonce l'Agence Tass. Un film soviétique: "Ce doux mot de liberté", un américain: "Oklahoma Crude", de Stanley Kramer, un bulgare: "Amour". Trois médailles d'argent ont été décernées au film français, "L'enlèvement", au film polonais, "Copernicus" et au film hongrois, "Photographie". Le prix du meilleur film pour enfants a été décerné à "Pinocchio" (Italie) et le prix du meilleur documentaire a été partagé entre "La route de Truong Son" (Vietnam du Nord), "Mort à l'usine" (Italie) et "L'or triste" (Colombie).

Le mois dernier, à Strasbourg, le Grand Prix du Festival internatio-



Bruce Lee à 32 ou 33 ans...

téléphoto AP

nal du film des droits de l'homme a été accordé au film syrien de Tewfiq Salah, "Les Dupes", qui relate l'aventure de trois réfugiés palestiniens tentant de gagner le Ko-

weït cachés dans la citerne d'un camion. Le jury international a décerné un Prix Spécial à "Soleil O", film franco-mauritanien de Med Hondo, et "Coquelicots Ver-

meils" de Bolot Chomchiev (URSS).

Autre âge, autres rôles

La vie d'espion et de supermâle n'est pas de tout repos. C'est une vie qui use sur un temps riche. Sean Connery, qui triomphait il y a quelques années dans le rôle de James Bond, n'a plus tous ses cheveux et toutes ses dents. Bond Connery n'est plus. Autre âge, autres rôles. Les personnages de cinéma ont peut-être la vie dure, mais ils doivent changer de peau régulièrement. De même que la chemise abandonne son enveloppe avant de devenir papillon, ils délaissent et rejettent l'acteur vieillissant. Sean Connery n'est plus que la chrysalide de James Bond, qui, étant incarné par le Saint dans "Live and Let Die", a maintenant des ailes.

Bruce Lee, héros des films de karate, maître suprême du Kung Fu, "Despote cruel aux cinq doigts d'acier" (au Parisien) et "Boxeur chinois au poing de furie" (au Papi-neau), est mort cette semaine à Hong-Kong. Né aux Etats-Unis de parents chinois, Lee a longtemps enseigné l'art karate et Kung Fu aux acteurs de Hollywood avant de devenir lui-même un dieu et un intouchable à l'écran. Sa mort nous a été rapportée par diverses agences de presse. Certaines informations se contredisent, de sorte qu'il n'est plus possible déjà (à moins de faire une sérieuse enquête) de dire qui il était, où, avec qui il était au moment de sa mort. Certains lui donnent 32 ans, d'autres 33. Selon certains communiqués, son corps, qui fut placé dans un cercueil de bronze d'une valeur de \$31,373, était revêtu d'un pyjama noir chinois semblable à celui qu'il portait dans "The Chinese Connection", son dernier film. Selon d'autres, c'était une tunique bleu marine semblable à celle qu'il portait dans "Fist of Fury", son premier film. Les causes de sa mort n'ont pas été déterminées clairement. Mais on dit qu'à Hong Kong, des millions de fans l'ont pleuré. Pleuré qui, Bruce Lee ou le Dragon du cinéma?

Georges-Hébert GERMAIN

Orchestre symphonique de Montréal
DIRECTEUR ARTISTIQUE: FRANZ PAUL DECKER

Festival d'été 1973 de la Banque de Montréal
en collaboration avec
CFCF radio-télévision, CFQR-FM et CKVL-AM/CKVL-FM

SOIRÉE ITALIENNE D'OPÉRA
mardi — mercredi
31 juillet et 1er août à 20 h. 15

Au pupitre
JEAN DESLAURIERS

Solistes
CLARICE CARSON, soprano
JEAN BONHOMME, ténor
ROBERT SAVOIE, baryton
YOLAND GUÉRARD, basse

Programme
Solos, duos et trios de:
VERDI: "LA FORZA DEL DESTINO"
et
PUCCINI: "LA BOHÈME"

GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX!
Procurez-vous le programme, vous aurez ainsi la chance de gagner deux billets aller-retour pour Rome par CP Air.

\$2.00-\$3.00-\$4.00-\$5.00

Les billets sont en vente à la Place des Arts. Dans les succursales suivantes de la Banque de Montréal, jusqu'au vendredi précédant le concert: Edifice C.I.L., les Galeries d'Anjou, Alouette, Côte-des-Neiges/Chemin de la Reine-Marie et au centre d'achats Fairview.

Avant chaque concert, à 19h, 100 billets de dernière heure à \$2.00 tant qu'il y en aura de disponibles.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 342-2112

tnm

UNE SOIRÉE DE RIRE
2 comédies
dès le 5 juillet

"MANON LASTCALL"
avec
Ghislaine PARADIS — Guy GODIN
Jean-Louis MILLETTE — Marie FRESNIÈRES

"JOUALEZ-MOI D'AMOUR"
avec
Geneviève DELOIR — Guy GODIN
Mise en scène Jean-Louis ROUX
Mardi au samedi 21 h. Admission: \$2.75; \$3
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
81-ouest, rue Sainte-Catherine

FESTIVAL EXPO-THÉÂTRE

TOMMY
LES GRANDS BALLET CANADIENS

ce soir
et jusqu'au 4 août
mardi-vendredi 20h30
samedi 19 h et 22 h.

achetez vos billets maintenant
expo-théâtre, 5415, chemin de la reine-marie et à tous les guichets T.R.S.

achetez vos billets par téléphone avec CHARGE X 873-5183

guichets ouverts de 10h30 à 18 h., lundi à samedi. sièges réservés: \$5

la butte
du 19 juillet au 1 août
sur semaine à 9 h p.m.
Vend. et sam. 8h30 et 11 h p.m.
Dimanche à 9 h p.m.
(relâche lundi)

CLAUDE LANDRE
LA BUTTE à MATHIEU VAL-DAVID — Tel. 819-322-2248

"IL DECAMERONE"
DE PIER PAOLO PASOLINI

MARIE DUBOIS
"7 DERNIERS JOURS"

Bof...
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.
Étudiants \$1.50 en tout temps

Les Cinémas du Vieux Montréal
116, rue St-Paul, Montréal

Musica camerata montreal
37e Concert GRATUIT de Musique de Chambre
SAMEDI, le 28 juillet 1973 — 17 heures
Centre Culturel de Pointe-Claire
STEWART HALL
176 Bord du Lac, au Chemin St-Jean
Oeuvres: Beethoven, Milhaud, Schumann

DANSE
CONTINUELLE

OUVERT
VEN-SAM-DIM SOIR

2 ORCHESTRES REPUTES POUR ADULTES

TENUE DE VILLE OBLIGATOIRE
SAMEDI et DIMANCHE

SALLE DO-RÉ-MI
505 EST RUE BELANGER 274-5456

LES FEMMES EN OR REÇOIVENT
LES CHATS BOTTÉS!

2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER
EN COULEURS

DEUX FEMMES EN OR
LES CHATS BOTTÉS

1594, ST-DENIS 849-4211 **st denis**
"Femmes": 2.32 - 5.59 - 9.26
"Chats": 1.00 - 4.37 - 8.04

GENEVIÈVE BUJOLD
14 ANS

KAMOURASKA
1150-203-441-719-930
1590, ST-DENIS 845-3222 **chevalier** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

YVES MONTAND
LE FILS
TOUS

1590, ST-DENIS 845-3222 **pierrot** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

LES HÔTESSES DE L'AIR
18 ANS Adultes

CAMP SPÉCIAL NO 7
Hôtesse: 12.20 - 3.36 - 6.32 - 9.48.
Camp: 1.46 - 5.02 - 8.18

5030, PAPINEAU 527-9131 **bijou** METRO BERRI-BUILLIARD-ST-JOSEPH-AUTOURIS 27

DÉPRAVATION 18 ans adultes

Où vous êtes livré à vous-même

SLAVE IN CAGES 2e film
Annelise Dettis Leif Bethnes - Couteurs
CAPTIVES: 10-00-12-10-20-4-30-6-40-8-55
SLAVES: 11-00-1-10-3-20-5-30-7-45-9-55

THE CAPTIVES
Brigit Kroyer - Karl Hansen - Couteurs

EVE
1279 Blvd St. Laurent 861-3151

elysée
35 MILTON / 842-6053
AIR CLIMATISÉ
SALLE RESNAIS
18 ANS Adultes

3e SEMAINE

FRITZ est un sale chat, paillard, dévoyé, bohème et révolutionnaire, préoccupé de sexe et de politique...

FRITZ le chat
LA BANDE DESSINÉE CREE PAR R. CRAMÉ
VERSION FRANÇAISE

15e SEMAINE POUR TOUS

Le film le plus drôle d'Yves Robert et le meilleur rôle pour Pierre Richard. - TELERAMA

le grand blond avec une chaussure noire

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Barbe bleue"; 13:00, 16:55, 20:50. "Junior Donner"; 13:10, 19:05. ANJOU: "La mort d'un boucher"; 13:00, 15:30, 18:15, 20:55. "Les Colombes"; 19:30. ARLEQUIN: "2001 Odyssée de l'espace"; 12:45, 16:35, 20:35. "Le Californien"; 15:10, 19:10. ATWATER (cinéma 1): "The day of the Jackal"; 13:30, 16:20, 19:10, 21:30. ATWATER (cinéma 2): "Orange mécanique"; 19:00, 21:30. AVENUE: "Mary Poppins"; 13:00, 15:30, 18:15, 20:55. BEAVER: "Calling into Heaven"; 12:00, 14:55, 18:00, 21:00. "Animal Love"; 13:25, 16:30, 19:30, 22:30. BERRI: "101 Dalmatiens"; 14:10, 17:10, 20:10. "Pas vu... pas pris..."; 12:45, 15:40, 18:40, 21:40. BIJOUX: "Les 1000 visages de l'air"; 12:20, 15:30, 18:40, 21:45. "Camp special no 7"; 13:45, 17:00, 20:15. BONAVENTURE: "Frustrations"; 12:10, 15:10, 18:15, 21:15, 24:15, 27:15, 30:15, 33:15, 36:15, 39:15, 42:15, 45:15, 48:15, 51:15, 54:15, 57:15, 60:15, 63:15, 66:15, 69:15, 72:15, 75:15, 78:15, 81:15, 84:15, 87:15, 90:15, 93:15, 96:15, 99:15, 102:15, 105:15, 108:15, 111:15, 114:15, 117:15, 120:15, 123:15, 126:15, 129:15, 132:15, 135:15, 138:15, 141:15, 144:15, 147:15, 150:15, 153:15, 156:15, 159:15, 162:15, 165:15, 168:15, 171:15, 174:15, 177:15, 180:15, 183:15, 186:15, 189:15, 192:15, 195:15, 198:15, 201:15, 204:15, 207:15, 210:15, 213:15, 216:15, 219:15, 222:15, 225:15, 228:15, 231:15, 234:15, 237:15, 240:15, 243:15, 246:15, 249:15, 252:15, 255:15, 258:15, 261:15, 264:15, 267:15, 270:15, 273:15, 276:15, 279:15, 282:15, 285:15, 288:15, 291:15, 294:15, 297:15, 300:15, 303:15, 306:15, 309:15, 312:15, 315:15, 318:15, 321:15, 324:15, 327:15, 330:15, 333:15, 336:15, 339:15, 342:15, 345:15, 348:15, 351:15, 354:15, 357:15, 360:15, 363:15, 366:15, 369:15, 372:15, 375:15, 378:15, 381:15, 384:15, 387:15, 390:15, 393:15, 396:15, 399:15, 402:15, 405:15, 408:15, 411:15, 414:15, 417:15, 420:15, 423:15, 426:15, 429:15, 432:15, 435:15, 438:15, 441:15, 444:15, 447:15, 450:15, 453:15, 456:15, 459:15, 462:15, 465:15, 468:15, 471:15, 474:15, 477:15, 480:15, 483:15, 486:15, 489:15, 492:15, 495:15, 498:15, 501:15, 504:15, 507:15, 510:15, 513:15, 516:15, 519:15, 522:15, 525:15, 528:15, 531:15, 534:15, 537:15, 540:15, 543:15, 546:15, 549:15, 552:15, 555:15, 558:15, 561:15, 564:15, 567:15, 570:15, 573:15, 576:15, 579:15, 582:15, 585:15, 588:15, 591:15, 594:15, 597:15, 600:15, 603:15, 606:15, 609:15, 612:15, 615:15, 618:15, 621:15, 624:15, 627:15, 630:15, 633:15, 636:15, 639:15, 642:15, 645:15, 648:15, 651:15, 654:15, 657:15, 660:15, 663:15, 666:15, 669:15, 672:15, 675:15, 678:15, 681:15, 684:15, 687:15, 690:15, 693:15, 696:15, 699:15, 702:15, 705:15, 708:15, 711:15, 714:15, 717:15, 720:15, 723:15, 726:15, 729:15, 732:15, 735:15, 738:15, 741:15, 744:15, 747:15, 750:15, 753:15, 756:15, 759:15, 762:15, 765:15, 768:15, 771:15, 774:15, 777:15, 780:15, 783:15, 786:15, 789:15, 792:15, 795:15, 798:15, 801:15, 804:15, 807:15, 810:15, 813:15, 816:15, 819:15, 822:15, 825:15, 828:15, 831:15, 834:15, 837:15, 840:15, 843:15, 846:15, 849:15, 852:15, 855:15, 858:15, 861:15, 864:15, 867:15, 870:15, 873:15, 876:15, 879:15, 882:15, 885:15, 888:15, 891:15, 894:15, 897:15, 900:15, 903:15, 906:15, 909:15, 912:15, 915:15, 918:15, 921:15, 924:15, 927:15, 930:15, 933:15, 936:15, 939:15, 942:15, 945:15, 948:15, 951:15, 954:15, 957:15, 960:15, 963:15, 966:15, 969:15, 972:15, 975:15, 978:15, 981:15, 984:15, 987:15, 990:15, 993:15, 996:15, 999:15. COTÉ-DES-NEIGES (cinéma 1): "40 carats".

13:10, 16:00, 18:50, 21:40. "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no. 2"; 14:35, 17:25, 20:15. MONKLAND: "Everything you always wanted to know but were afraid to ask"; 12:40, 15:40, 18:40, 21:40. "What do you say to a naked lady"; 14:10, 17:10, 20:10. OUTREMONT: "That cold day in the park"; 19:00. "Mas"; 21:30. "Gimme Shelter"; minuit. PALACE: "Dillinger"; 12:55, 15:00, 17:05, 19:15, 21:20. PAPINEAU: "Le boxeur chinois"; 14:35, 18:10, 21:45. "Pas de pitié pour les héros"; 17:45, 16:15, 19:55. PARC: "Le comte porno sonne la retraite"; "Le parvove ingénu"; "Le comte porno sonne la retraite"; "Le parvove ingénu"; 15:15, 18:35, 21:50. "Trois filles nues sur l'île Robinson"; 13:45, 17:00, 20:20. PICCADILLY: "The Godfather"; 14:30, 17:30, 20:30. "Woodstock"; minuit. PIERROT: "Le fils"; 17:16, 19:17, 21:18. PIGALLE: "Rapport sur la vie sexuelle d'une ménagère"; 10:00, 12:55, 15:45, 18:40, 21:35. "Rapport sur la vie sexuelle d'une ménagère (partie 2)"; 11:20, 14:15, 17:05, 20:05. PLACE DU CANADA: "The Hiring"; 19:30, 21:30. PLACE VILLE-MARIE: "The Friends of Eddie Coyle"; 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Harrod experiment"; 12:05, 13:45, 15:25, 17:05, 18:55, 20:45. PLAZA: "Miracle de l'amour" (1); 14:05, 17:30, 20:55. "Miracle de l'amour" (2); 12:30, 15:55, 19:15, 22:45. PUSYCAT: "Sinhia"; 13:40, 16:25, 19:15, 22:00. "Alimony Lovers"; 12:00, 14:50, 17:40, 20:25. REGAL: "Jeunes filles chez le gynécologue"; "Femmes de médecins"; "L'Amour par la porte de service". RIVOLTI: "La méthode du bonheur"; 13:10, 16:30, 19:50. SAINT-DENIS: "Les chats bouffés"; 13:10, 16:30, 20:04. "Deux femmes en or"; 14:32, 17:59, 21:26. SALLE HERMES: "Highway Queen"; 13:30, 16:50, 20:15. "Suburban Wives"; 15:20, 18:45, 22:05. SEVILLE: "Jesus Christ Super Star"; 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25. SNOWDON: "Harrod Experiment"; 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15. VAN HORNE: "Camille"; 13:00, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10. VENDOME: "The New York erotic film festival"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00. VERDUN: "101 Dalmatiens"; 14:10, 17:10, 20:10. "Pas vu... pas pris"; 12:40, 15:40, 18:40, 21:40. VERSAILLES: Salle rouge: "La sorcière vierge"; "Les envoutées"; "Junior Bonner"; 19:05. "VIA"; "Il était une fois dans l'Ouest"; "Mariage au vert". VILLERAY: "L'apprentie sorcière"; 14:25, 18:00, 21:55. "Le pays sauvage"; 12:10, 16:05, 20:00. WESTMOUNT SQUARE: "Scarecrow"; 13:00, 14:55, 16:55, 18:55, 21:00. YORK: "Last Tango in Paris"; 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.

MUSIQUE

EXPO-THÉÂTRE (Cité du Havre) - Les Grands Ballets Canadiens. "Carmina Burana"; 19h. et "Tommy"; 20h30.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 rues, Sainte-Catherine) - "Maison de Jean Barbeau"; 21 h. ECOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (5030, St-Denis) - "Les Millionnaires" de Roger Dumas; 20 h. Production du Théâtre de la Brumante. THÉÂTRE NATIONAL (1220 est, Sainte-Catherine) - "Arctica mon amour", opéra western, par la troupe "La Machine à boules"; 14 h. LA POURRIÈRE (île Ste-Hélène) - "Pigasso, roi de la magie". Spectacle de marionnettes à 14 h (en français), et à 16 h (en anglais), et "Love Thy Neighbour"; 20h30. THÉÂTRE DES PRAIRIES (Joliette) - "Le saut du lit" de Ray Cooney et John Chapman; 21 h. THÉÂTRE DE MARJOLAINE (Eastman) - "Pour 5 sous d'amour" de Carrier-Léveillé-Dubé; 21 h. LE GALENDOR (île d'Orléans) - "Le Malon de Jean Bel", de Jean-Paul Fillion et "Gogoli" de Jean Barbeau; 21 h. LA FENIÈRE (Ancienne-Lorette) - "J'y suis... j'y reste" de Raymond Vincy et Jean Valmy; 21 h. FRONTENAC PLAYHOUSE (31, Desjardins, Québec) - "The Some Kind of World, Bernard", de Jules Feiffer; 20h30. THÉÂTRE DU HORLA (15, rue des Peupliers, St-Bruno) - "L'oiseau qui n'avait pas d'oreilles" de Louis-J. Bertrand; 20h30. FESTIVAL DE LENNOXVILLE (Université Bishop) - "A Jig for the Gypsy", de Robertson Davies; 20h30. PARC JACQUES-CARTIER (Sherbrooke) - "Une fille dans ma soupe" de Terence Frisby; 20h30. Production de l'Atelier de Sherbrooke. STUDIO-THÉÂTRE (1155, rue Morel, St-Jacques, Québec) - "Et si tu n'as rien", de Lise Leclerc-Silva; 20h45.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

SAMEDI MATIN 9:00 (4) (5) (6) CBC News Special, Funeral of Louis St-Laurent.

RADIO FM

CFOR 92.5 CKMF 94.3 CBM 95.1 CJFM 95.9 CKVL 96.9 CHOM 97.7 CHRC 98.1 CBF 100.7 CHLT 102.7 CFM 104.3 CFGL 105.7

RADIO FM

10:00 CKVL - Orchestre symphonique de Boston. Oeuvres de F. Liszt, Chabrier, Dini-Cheffetz, Bizet, Wagner, Kertelz, Rimski-Korsakov, Mendelssohn et Lennon/McCartney. L'orchestre symphonique de Boston dirigé par Arthur Fiedler. 11:30 CKVL - Musique de Ballet. L'orchestre de la Suisse romande, dirigé par Ernest Ansermet. Interprète "The Seasons" de Glazunov. 12:00 a.m. CBF - Vienne la nuit. La vie et l'oeuvre de Beethoven. Quintette à cordes en mi bémol majeur, op. 4; Quatuor Entres et Siegfried Heines, 2a alto. Rondo en do mineur, op. 51 no 1; Wilhelm Kempff, piano. SAMEDI 7:03 CBF - Au jour le jour. Sonate en ré mineur (Philidor); F. Büchner; Amner, Bylsmu et Gustav Leonard. - Concerto pour hautbois et orch. (Lecclair); Lardot et les solistes de Vienne. - Sonatine nos 1, 2 et 3, op. 37 (Clementi); Gino Gorini. 8:05 CBF - Au jour le jour. Symphonie en mi bémol majeur (Berwald); orch. symph. de Londres. - Variations et fugue, op. 122 (Bach); Aitons et Aloys Kontarsky. 9:03 CBF - En vedette. "Rien n'est plus beau", "Joyeux berger". - "La Fête d'été", "Hélène, ce garçon", "Petit, petit, petit Pierre". - "Un gars comme toi", "Près de moi", "Personne", "C'est la vie" et "L'Homme de ma vie"; Jeanine Lévesque.

9:30 (2) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) Emission spéciale. Reportage sur les obsèques de Louis St-Laurent. Reporters: Gilles Thibault, Michel Lebel, Paul Racine et Jean-Robert Nadeau, Inv.: Dale Thompson. 10:00 (8) (12) (13) CTV News Special. The Funeral of Louis St-Laurent.

CHANGEMENTS

"Bonjour", "Quand le sera grand", "Remords", "Les Trois fils noirs", "Orchestration", "Riviera", "Miles", "Les Vierges des lies", "Marie Didace", "L'Enter", "A cause", "Départ"; Georges Casavant. 10:03 CBF - La Musique et les jeunes. De Vancouver. Invité: Netette Alvarez. 11:03 CBF - Chronique du disque. Invité: Louis Charbonneau, librettier. Extrait du "Sacre du Printemps" (Stravinsky); orch. symph. de Boston, dir. Tullio Serafin; orch. symph. de Londres, dir. Bernstein. - Sonate pour deux plans et percussion (Bartok); Kalia et Marielle Labèque, piano; Sylvio Gueda et Jean-Pierre Drouot, musique pour cordes et percussion (Bartok); membres de l'orch. philh. de Berlin, dir. Karajan. - "Serenade" (Schubert); Percussions de Strasbourg. 12:03 CBF - Leur violon d'Ingres. Invité: Marcel Sabourin, comédien. "Engagement" et "Sensation" (Charlebois); Robert Charlebois. - "Cuba" (Ferrari); Jean Ferrat. 1:00 CBF - Ajustez bien vos appareils. Livres propos sur tous les aspects de l'audition stéréophonique, aussi bien techniques que musicaux. Concerto no 3 pour violon (Tchaikovsky); Henryk Szeryng et orch. symph. de Londres, dir. Gibson. - "Les Marches du tsar" (Rimski-Korsakov); orch. national de l'opéra de Monte Carlo, dir. Benzi. - "Scherzo à la russe", "Feu d'artifice"; Tansy et Quatre Etudes pour orch. (Stravinsky); orch. symph. de Londres, dir. Dorral. 2:00 CBF - Opéra du samedi. "La Cenerentola" de Rossini. Distribution: Luigi Alva (Don Ramiro), Renato Capocci (Dandini), Paolo Montarsolo (Don Magnifico), Margherita Guglielmi (Cenerentola), Laura Jammil (Tisbe), Teresa Berganza (Angelina); Ugo Trama (Alidoro); Theodor Guschbauer, claviers; orch. symph. de Londres, dir. Abbado. 5:00 - Entreliens. "L'Afrique aujourd'hui" avec Hubert Deschamps. Interview: Marine de Barsy. 5:30 - Les Grandes religions. "Raymond Abbado et les chefs de la tradition: éclectisme et critique interne". Recherches, texte et entrées: Guy Gervais. Présentation: Nicole Bisailon.

Variétés

LA BUTTE A MATHIEU - Claude Landré. LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure) - Alberto Rechi; à compter de 20 h. 30. LE PATRIOTE A SAINTE-AGATHE (Ste-Agathe) - Diane Dufresne. PLACE VILLE-MARIE - PHASE Les Tournesols; 12h30. L'ÉVECHE (Hôtel Nelson, 425, Place Jacques-Cartier) - La troupe "Caramel mou"; 21h30, 23h, et minuit 30.

CINÉ-PARCS

PLATTSBURGH DRIVE-IN THEATRE 3 présentations hebdomadaires de spectacles de qualité. PREMIÈRE PRÉSENTATION DANS LA RÉGION. 3 FILMS EN COULEUR. LA PALESTINE. THE NEPTUNE FACTOR. CHARLTON HESTON THE OMEGA MAN.

SUPER 87 DRIVE-IN THEATRE 3 FILMS EN COULEUR. PREMIÈRE PRÉSENTATION DANS LA RÉGION. CLINT EASTWOOD HIGH PLAINS DRIBTER. CLINT EASTWOOD VERA BLOOM. CLINT EASTWOOD JOE KIDD. CLINT EASTWOOD PLAY MISTY FOR ME.

OUVERT TOUS LES SOIRS 6h30. La projection débute au crépuscule. ALERTE A LA BOMBE. George C. Scott. CHARLTON HESTON YVETTE MIMIEUX. CINE-PARC ST-MATHIEU. Enfants gratuits \$2.50 par personne ou \$5 par auto. ROUTE 9 - SORTIE 24.

OUVERT TOUS LES SOIRS 8:30 P.M. - DU 27 JUILLET AU 2 AOUT TOUS LES SOIRS. WALT DISNEY. LE FANTÔME DE BARBE NOIRE. LES ROBINSONS DES MERS DU SUD. CINE-PARC CHATEAUGUAY. 5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 14. LE PLUS GRAND ÉCRAN CINEMASCOPE AU QUÉBEC.

FOU DE RIRE 3 FILMS en Couleurs. OUVERT 7.00 COMMENCE 9.00. MARIAGE AU VERT. JERRY LEWIS SOUFFRE DOULEUR v.f. de THE PATSY. LOUIS DE FUNES OSCAR. CINE-PARC BOUCHERVILLE. AUTOROUTE 201 SORTIE 58 TEL: 655-5515.

ciné-parc mont-st-hilaire Trans-Canadienne Route 20 Sortie 70 VEN à JEU 27 JUIL - 2 AOUT POUR TOUS. CHARLTON HESTON YVETTE MIMIEUX ROOSEVELT GRIER SUSAN DEY JEANNE CRAIN. natalie wood ian bannen LES PLAISIRS DE PENELOPE. ALERTE A LA BOMBE. UN FILM DE JOHN GUILLERMIN VERSION FRANÇAISE DE "SKYJACKED" SCOPE COULEUR. DU PLAISIR, A 14 MILLES DU PONT HYP.-LAFONTAINE! GRATIS Découpez et présentez au ciné-parc Mont-St-Hilaire pour l'admission GRATUITE d'une personne par voiture. VALABLE: 27 juil - 30-31 juil - 1 et 2 août '73 LA PRESSE.

VENDREDI A JEUDI 27-28-29-30-31-1-2 AOUT POUR TOUS. LE DOCTEUR JIVAGO. "La splendeur de ce spectacle d'action se double d'une passionnante histoire d'amour..." CINEPARC ST-JÉRÔME 436-4773. MOINS DE 14 ANS GRATIS. Autoroute des Laurentides - Sortie 27-O.

CINÉ-PARC Laval 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES Sortie 9-0 Tél: 622-5555. JOHN WAYNE POUR TOUS. OUVERT 7.00 COMMENCE 8.35 3 FILMS en COULEURS. CENT DOLLARS pour un SHERIF V.F. de 'TRUE GRIT'. Tony Curtis-Bourvil GONFLÉS à BLOC MIREILLE DARC / ERIC STIKES / TERRY THOMAS / JACK HAWKINS V.F. THOSE DARING YOUNG MEN IN THEIR JAUNTY JALOPHS. LOUIS DE FUNES LE GENDARME EN BALADE Festival de Dessins Animés.

TOUS LES SOIRS, OUVERTURE À 7.00 P.M. LA PROJECTION DÉBUTE AU CRÉPUSCULE TEL: 684-8442. Cinéparc Dollard. CINÉMA 1 LACM Présenté ALERTE A LA BOMBE CHARLTON HESTON YVETTE MIMIEUX George C. Scott 2 FILMS EN COULEURS. LES COMPLICES DE LA DERNIÈRE CHANCE. Walter Matthau Carol Burnett PLUS POUR TOUS. CLINT EASTWOOD JOE KIDD ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS ADMISSION GRATUITE Adultes \$2.25 par personne. TRANSCANADIENNE SORTIE 35 Nord sur Montée-des-Sources jusqu'au bou. Brunswick vers l'ouest jusqu'au cinéparc.

CINÉMA 1 LES FILMS MONTPELLIER DOMINIQUE MICHEL SUR ORDRE DU FUHRER VAN JOHNSON FREDERICK STAFFORD. ELVIS PRESLEY 30 DE FUNES TUEUR A GROS! Glenn Ford LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE. ELVIS SHOW 3 Films. CINÉMA 2 en anglais LOST HORIZON PETER FINCH / LIV ULLMANN BOBBY VAN / JAMES SHIGETA. CINE-PARC ST-EUSTACHE 625-1432 677-4747 861-6565. Enfants en dessous de 14 ans GRATUITS. 1000 Y. QUÉBEC DE L'AUTOROUTE ROUTE 640.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE LIBRAIRIE. SUR LE CAMPUS OU AILLEURS, EST MAINTENANT PORTÉ À L'ÉCRAN

THE HARRAD EXPERIMENT

Avec James WHITMORE, Tippi HEDREN, Don JOHNSON

DÈS AUJOURD'HUI!

LE PETIT **CINEMA** PLACE VILLE-MARIE 866-2644

SNOWDON 5225 DÉCARIE 482-1322

LE PETIT CINEMA, REPRÉSENTATION: 12.05, 1.45, 3.35, 5.05, 8.45 P.M.

SNOWDON, REPRÉSENTATION: 11.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 P.M.

CINEMAS UNIS

SALLES CLIMATISÉES POUR VOTRE CONFORT

VERSION FRANÇAISE

"LA MELODIE DU BONHEUR"

COULEUR

RIVOLI

8906 ST DENIS 277-4129

POUR TOUS

Tous les jours à 1.10, 4.30, 7.50 p.m.

LES MAÎTRES SUPRÊMES DU KUNG FU

LE BOXEUR CHINOIS

5^e SEMAINE

PAPINEAU

PAPINEAU & MT ROYAL 521-8853

Représentation complète à 12.45, 4.15 et 7.55 p.m.

Un monde tout de violence et de dangers. Le seul monde qu'il aient connu. Et ils sont les seuls amis sur qui peut compter Eddie.

"The Friends Of Eddie Coyle"

Avec Robert Mitchum, Peter Boyle

CINEMA

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

À 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.20

RYAN O'NEAL

PETER BODRANOVICH PRODUCTION

"PAPER MOON"

CLAREMONT

5038 SHEPPARD AVE. GREY 488-7395

AUTREFOIS CINEMA WESTMOUNT

Représentation complète à 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20 p.m.

Les folles aventures d'une belle campagnarde!

d'après le roman de José Bonagrat

FRUSTRATION

JANINE REYNAUD, MICHEL LEMOINE

BOVAVENTURE

PLACE BOVAVENTURE 861-2725

Horaires: 12.00, 1.45, 2.35, 3.55, 5.15, 6.40, 8.20, 9.20 p.m.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS

ROGER MOORE, JAMES BOND

"LIVE AND LET DIE"

DORVAL

260 AVE DORVAL 631-9377

CAPITOL

890 STE CATHERINE O. 866-8828

POUR TOUS

Horaires: 12.30, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45 p.m.

WARREN DATES, BEN JOHNSON

"DILLINGER"

PALACE

638 STE CATHERINE O. 866-6991

Il était le roi des gangsters

Horaires: 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.20 p.m.

ALFRED HITCHCOCK'S

"FRENZY"

LUCERNE

855 DÉCARIE 744-2734

Sur semaine des 5.30 p.m. Dimanche des 1.35 p.m.

LES MALHEURS D'ALFRED

(CINEMA 1)

GREENFIELD PARK

PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

Sur semaine des 6.25 p.m. Sam. et dim. des 1.30 p.m.

SALONS DE MASSAGE

(CINEMA 1)

CINEMA LAVAL

CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

Sur semaine des 6.50 p.m. Sam. et dim. des 12.50 p.m.

le COMTE PORNÔ

Sonne la Retraite

GRANADA

4353 STE CATHERINE E. 755-2428

PARC-VERDUN

720 DE L'ÉGLISE 788-2508

Sur semaine des 6 p.m. Sam. et dim. des 12.30 p.m.

Françoise Sagan s'installera en Irlande

PARIS (AFP) — La romancière Françoise Sagan va quitter la France et s'installer définitivement en Irlande. Elle a annoncé cette décision cet après-midi, au micro de France-Inter.

"Ma décision est irrévocable, a affirmé Françoise Sagan. Pour protéger mon fils, je dois partir. Je vais m'installer en Irlande le plus tôt possible, après avoir vendu tout ce que je possède en France, où je ne conserverai qu'un pied-à-terre."

L'écrivain a indiqué que cette décision avait été prise après la publication, par un hebdomadaire français, à qui elle a intenté un procès, d'un article évoquant son état de santé.

"L'Irlande, a expliqué Françoise Sagan, est un pays où l'on protège les libertés des autres. Là-bas, j'aurai tout le temps d'écrire un très beau livre, car, jusqu'à présent, je n'ai écrit que des livres charmants."

Françoise Sagan a, par ailleurs, évoqué la possibilité d'un futur mariage. Enfin, la romancière a affirmé qu'il était hors de question qu'elle fasse partie du jury Goncourt comme de tout autre jury français. "Mais, si l'on m'accepte, dit-elle, je pourrais collaborer avec le ministère de la Culture en Irlande."

Françoise Sagan a conclu: "Ce départ n'est pas une fin, mais le début d'un nouvel écrivain."

elle a intenté un procès, d'un article évoquant son état de santé.

"L'Irlande, a expliqué Françoise Sagan, est un pays où l'on protège les libertés des autres. Là-bas, j'aurai tout le temps d'écrire un très beau livre, car, jusqu'à présent, je n'ai écrit que des livres charmants."

Françoise Sagan a, par ailleurs, évoqué la possibilité

Mimes du Québec en spectacle à Toronto

TORONTO (PC) — De jeunes Québécois, âgés de 20 à 30 ans, ont choisi comme moyen d'expression l'art difficile, voire austère, du mime. Ils étudient à l'Atelier de Mme Elie Oren, rue St-André, dans l'est de Montréal.

Depuis trois ans, une troupe a pu être formée, qui comprend le directeur lui-même et quelque-uns de ses élèves les plus avancés. La troupe s'est produite en tournée à travers le Québec, et a donné des spectacles de qualité quasi-professionnelle.

Grâce à une bourse dans le cadre de Perspectives-Juvenesse, la troupe "Le Masque" a pu organiser une tournée plus élaborée, et monter un spectacle complet, d'une qualité fort prometteuse. Les membres de la troupe de tournée sont Lucie Martel, André Lorrain, Denis O'Sullivan et, bien entendu, le directeur de l'atelier, Elie Oren. Ce dernier, Israélien d'origine et Canadien d'adoption, a étudié l'art du mime en Europe, notamment à Paris, à l'atelier Marcel Marceau.

Le spectacle qu'ils ont présenté récemment à Toronto se composait de trois pantomimes ou mimodrames. Les situations qui sont à la base de chacun des mimodrames ont été pensées par M. Oren, comme l'ont été aussi les gestes des personnages exprimant l'action ou les sentiments.

SHAFT est DE RETOUR

deux fois pire qu'avant... pourchassant la Mafia à travers le monde entier... aller-retour!

DES AUJOURD'HUI!

SHAFT in Africa

avec RICHARD ROUNDTREE et JOHN SHAFT

IMPERIAL

1430 BLEURY 288-7102

Représentation complète à 12.30, 2.40, 4.55, 7.10 et 9.20 p.m.

Salle climatisée!

Pour elles, la vie est une fête

... DANSE après DANSE!

18 ANS

THE CLASS OF '74

PAT WOOD, MARKI BEY, SANDRA CURRIE, BARBARA CAPION au même programme

Les oiseaux le font, les abeilles aussi!

She is doing it AGAIN!

BOB FEBRUARY, JENNIE REEVES, MARTY ELSON

AUJOURD'HUI!

59, STE CATHERINE E. 288-5513 St-LAURENT

REPRÉSENTATIONS COMPLÈTES À 13.05, 15.30, 18 ET 20 HEURES 30

LE POUVOIR DE CES FILLES VOUS DONNERA LE CHOC DE VOTRE VIE

18 ANS Adultes

UN COUPLE en face d'une SORCIÈRE SENSUELLE

la SORCIÈRE VIERGE

V.F. de VIRGIN WITCH

Ann MICHELLE, Patricia HAINES

LES ENVOÛTÉES

avec SANDRA CURRIE, JENNIE REEVES

CHATEAU, à 1.15, 4.30, 7.45 p.m. SAMEDI DERNIÈRE

REPRÉSENTATION À 8.15 p.m. ELECTRA, à 1.00, 4.25, 7.50 p.m. VERSAILLES (Salon Rouge) SEMAINE

DÈS 6.20 p.m. SAM. & DIM. DEPUIS 1.00 p.m.

CHATEAU ST DENIS & BELANGER 271-4400

ELECTRA STE CAT & AMHERST 522-9177

VERSAILLES 7265 SHEBROOKE E. 352-4020

14 ANS

Who done it

THE LAST OF SHEILA

"THE LAST OF SHEILA" un film de Herbert Ross

(par ordre alphabétique)

RICHARD BENJAMIN · DYAN CANNON

JAMES COBURN · JOAN HACKETT · JAMES MASON

IAN McSHANE · RAQUEL WELCH

"FRIENDS" est chanté par Bette Midler — Producteur exécutif Stanley O'Toole

Scénario de Stephen Sondheim et Anthony Perkins

Produit et dirigé par Herbert Ross — Technicolor®

DES AUJOURD'HUI!

LOEW'S

954 STE-CATHERINE O. 866-5851

REPRÉSENTATION COMPLÈTE À: 11.30 AM, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 & 9.00 P.M.

DIMANCHE CONTINUEL DES 1.00 P.M.

DÈS AUJOURD'HUI!

et enfin... voici le film

"voici peut-être le film le plus remarquable qui a été tourné depuis que Cecil B DeMille a fondé Hollywood"

VERNON SCOTT, UPI

Universal Pictures et Robert Stigwood présentent un film de NORMAN JEWISON

"JESUS CHRIST SUPERSTAR"

en vedettes

TED NEELEY — CARL ANDERSON — YVONNE ELLIMAN — BARRY DENWEN

LES REPRÉSENTATIONS MONTRÉALAISES SE POURSUIVENT EN EXCLUSIVITÉ AU

SEVILLE

2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

REPRÉSENTATION: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25 P.M.

DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLÈTE 8.05 P.M.

2001: l'odyssée de l'espace

PRODUCTION STANLEY KUBRICK

COULEUR

CHARLES BRONSON "LE CALIFORNIEN"

COULEUR

ARLEQUIN: 2001: à 12.45, 4.35, 8.35 p.m.

CALIFORNIEN: à 3.10, 7.10 p.m.

RITZ: Sur semaine à 7 p.m. Dimanche continué depuis 12.55 p.m.

ARLEQUIN 1004 Ste. CATHERINE EST 288-2943

RITZ 1313 BELANGER E 272-5290

un programme sensationnel!

IL AVAIT SA MANIÈRE DE FAIRE AVEC LES PLUS BELLES ET LES PLUS SÉDUISANTES FEMMES AU MONDE... IL LES EGORGEAIT!

REDOUTABLE et PLUS MAÎTRÉ Steve McQueen, dans une de ses meilleures interprétations!

14 ANS

EN FRANÇAIS!

STEVE MCQUEEN "JUNIOR BONNER"

UN FILM DE SAM PECKINPAH

avec RICHARD BURTON et "BARBE BLEUE"

ALOUETTE: Représentation complète à 1.00, 4.50 et 7.05 P.M.

VERSAILLES (Salon Bleu) Sur semaine des 7.05 p.m. Samedi et dimanche continué depuis 1.00 p.m.

DÈS AUJOURD'HUI!

ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

VERSAILLES 7265 SHEBROOKE E. 352-4020

AIR CLIMATISÉ

MIDI-MINUIT 1.10, 4.00, 6.50, 8.15

4462 St Denis 842-8264

PIGALLE 11.20, 2.15, 5.05, 8.05

912e St Cath 866-2774

Sam. et dim. des 9.30

Que font-elles lorsque leur mari est absent?

LES SECRETS INTIMES DES FEMMES

RAPPORT sur la vie SEXUELLE de la Ménagère

PETER CAPELL, ANGELIKA BAUMGART

2 FILMS

RAPPORT sur la vie de la mère

AUSSI AUX: IMPERIAL St-Jean TRACY-Tracy Sarel

le PARISIEN 12.00, 3.15, 6.35, 9.50

480 Ste Cath 861-2697

4^e mois de Succès

14 ANS

VOYEZ... le poing de la furie...

VOYEZ... les cinq doigts d'acier!

dans le **DESPOTE CRUEL**

3 Filles Nues SUR L'ILE ROBINSON

ARTS ET LETTRES

La culture mise à la portée de tous dans La Presse du samedi.

La Presse

FINI L'ATTENTE! 4^e GRANDE SEMAINE

18 ans adultes

LES FILMS PRIMES DU festival de films érotiques de new york

D'un érotisme franc à une hilarité explosive — marée couramment l'affection de tous les fanatiques du cinéma — The Gazette

Chacun de ces films offre une dimension et une approche nouvelle et différente de la sexualité et de la fantaisie érotique. Les images sont belles, neuves et fraîches, elles peignent l'homme et la femme qui s'approchent et se fondent.

La Presse

UN VÉRITABLE CARNAVAL DU CINÉMA ÉROTIQUE!

The Appointment — Holding — L'Indes — Foot Fetish — Bupkis — Sport — Stripper — Electricity — Bobnets

À L'AFFICHE

VENDOME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

Midi, 2h, 4h, 6h, 8h, 10h.

L'Association Makrygiannis dénonce vertement "la fraude du referendum"

par Charles DAVID

Décidée à faire connaître son opposition au référendum que doit tenir le gouvernement grec, le dimanche 28 juillet, l'Association "Makrygiannis", affiliée aux "Comités grecs contre la dictature agissant à l'étranger" au cours d'une conférence de presse organisée au siège de l'Association, a dénoncé violemment ce qu'elle appelle "la fraude du référendum".

Soulignant que l'exercice du droit de vote est obligatoire — l'abstention étant punie de lourdes peines de pri-

son —, le porte-parole de l'organisation, M. Pierre Ganakis a, ainsi, précisé pourquoi l'Association ne prônait pas l'abstention mais appelait le peuple grec à voter "Non" lors du prochain référendum.

De plus, il a exposé les raisons motivant cette prise de position en indiquant que "répondre "Non" à la junte militaire ne signifie pas "Oui" à la monarchie" mais, avant tout le rejet "d'une dictature fasciste qui trahit la nation et torture le peuple".

L'Association soutient, en effet, que

les résultats de ce référendum, qui, de toutes façons, sera "truqué, le gouvernement fasciste ayant déjà fixé les pourcentages désirés pour chaque région électorale du pays", ne peuvent simplement que démontrer l'efficacité de la terreur qui règne en Grèce.

Au moment où le peuple grec est appelé à voter soi-disant "librement", l'Association "Makrygiannis" met en parallèle les effets de la loi martiale et des mesures extraordinaires, l'existence de la terreur et l'usage de la

torture, l'impossibilité pour toute opposition démocratique à se manifester.

Aussi, l'Association, de concert avec les autres comités grecs qui se sont déjà prononcés contre le régime du général Papadopoulos, entend mener activement une campagne d'information à l'étranger, et notamment à Montréal où environ 65.000 Grecs y vivent, et espère le soutien de l'opinion publique ce qui pourrait porter les gouvernements étrangers à condamner "les méthodes destinées à faire du peuple grec un peuple esclave".

Des prisonnières à Rome: "On veut des réformes...et des hommes!"

ROME (Reuter) — Vingt-neuf femmes prisonnières, dont beaucoup s'étaient mises en sous-vêtements à cause de la chaleur, ont occupé hier le toit de la prison Rebbibia, de Rome.

Elles réclament la réforme du régime pénitentiaire, la révision du Code pénal, une entrevue avec le ministre de la Justice... et des hommes.

Elles étaient montées sur le toit

tard dans la nuit de mardi, après avoir déclenché une grève de la faim, la fin de semaine dernière.

Agitant des bannières rudimentaires, elles scandaient, hier, en direction des spectateurs: "Des hommes, des réformes et Zagari" (le ministre de la Justice).

L'un des principaux griefs avancés est la longue durée de la détention préventive.

ROME AVANT J.C. D'APRÈS FELLINI

18 ANS

2e FILM

UN FILM DE KEN RUSSEL

LARRY FARMER et MARTIN ROSEN

présentant KEN RUSSEL's film of D.H. LAWRENCE'S "LOVE"

7 apt 722-0302

3180 BELANGER

SUSPENSE... FRAYEUR LE SOMMET DE L'HORREUR!

A REFLECTION OFFEAR

14 ANS

PLUS

THE CREEPING FLESH

Dès aujourd'hui!

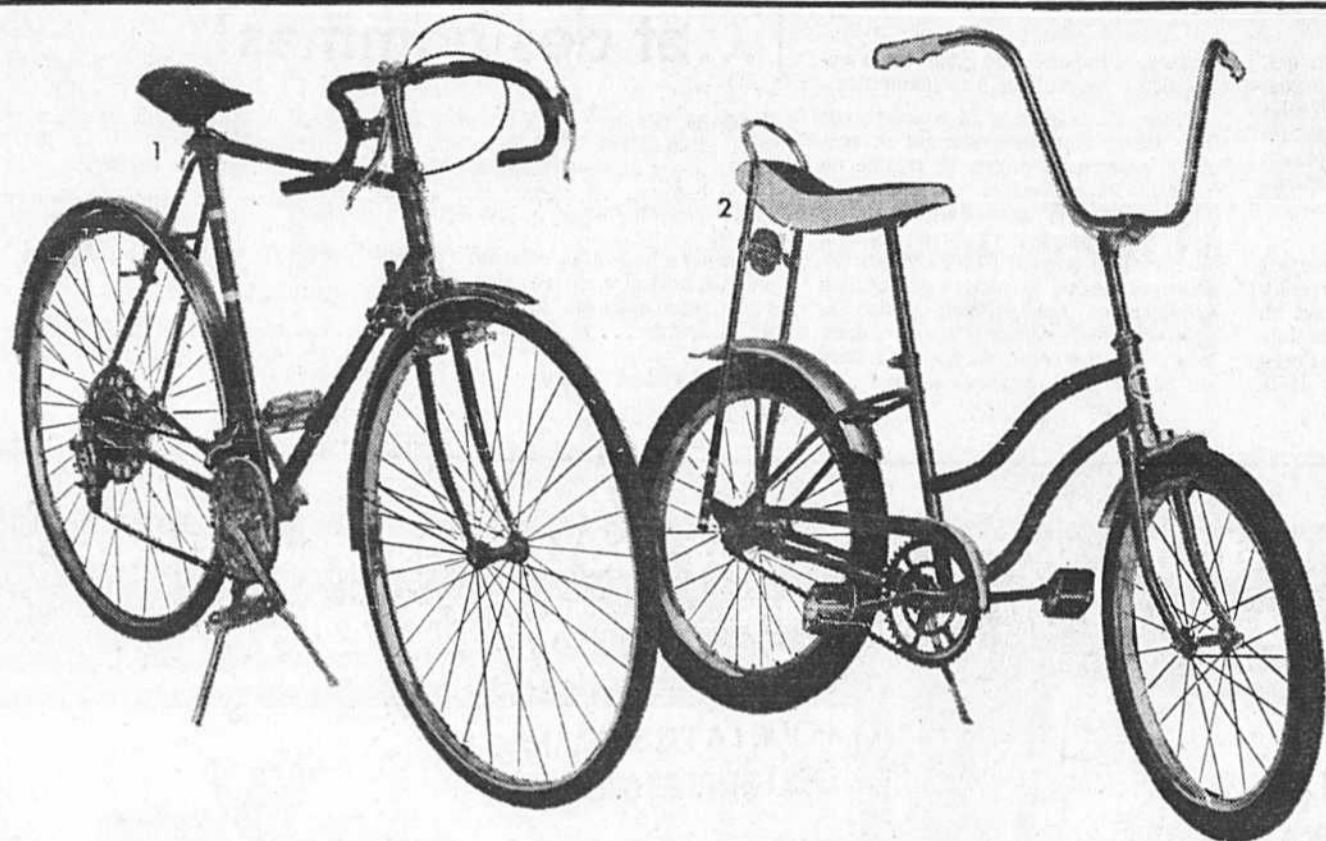
CÔTE DES NEIGES

PLAZA COTE-DES-NEIGES 725-8527

"CREEPING FLESH" 14-15, 18, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3

EATON

Solde d'été Eaton d'articles de sport



À ne pas manquer! Bicyclettes pour toute la famille, offertes à de nouveaux prix d'automne. Les bicyclettes viennent démontées.

Vélo de course
10 vitesses

Prix spécial
76⁸⁸
chacune

Bicyclette 20" à guidon
surelevé

Prix spécial
39⁸⁸
chacune

1. Cadre au fini émail cuit. Garde-boue plaqués chrome, poignées galonnées. Changement de vitesses à dérailleur Shimano Eagle à leviers doubles. Freins à câble, à tirage central à l'avant et à l'arrière. Pédales genre étrier. Pneus 27" x 1 1/4" à flanc noir. Portée de jambe 30" à 37". Monture 23" au fini magenta. Modèle 1221. Bequille en sus.

2. Pour fillettes! Cadre en acier tubulaire 14" fini émail rose. Siège de forme oblongue. Garde-boue, jantes et guidon plaqués chrome. Réflecteur arrière. Freins à contre-pédalage. Pneus 20" à flanc noir. Portée de jambes de 22" à 26". Modèle 1406. Bequille en sus.

Bicyclettes livrées non assemblées. Assemblage 3.00 en sus.



La Glider à 3 vitesses

Prix spécial
69⁸⁸
chacune

La Coaster Road King

Prix spécial
44⁸⁸
chacune

3. Pour hommes! Roues 26". Garde-boue et pédales à réflecteurs à l'arrière. Selle réglable. Fini émail cuit, à garniture. Monture 21" au fini vert bronze. Changement de vitesses à dérailleur Sturmey Archer; freins à câble; garde-chaîne émaillé. Modèle 1210.

4. Pour dames! Montures en acier tubulaire au fini antirouille. Garde-boue et garde-chaîne émaillés; jantes et poignées galonnées, plaqués chrome. Pneus à flanc noir et démonte-pneu "Shrader". Avec porte-bagages et trousse à outils.

La Coaster Road King

Prix spécial
44⁸⁸
chacune

La Coaster à guidon surelevé

Prix spécial
44⁸⁸
chacune

5. Monture robuste en acier tubulaire au fini cuivre; pneus à flanc noir et démonte-pneu "Shrader", garde-boue et garde-chaîne émaillés; jantes et poignées plaqués chrome. Avec porte-bagage et trousse à outils. Modèle 1400.

6. Pour fillettes ou garçons! Vais à guidon surelevé à barre amovible qui permet au vélo de se transformer en vélo de fille ou de garçon. Fini émail ton fuchsia. Avec jantes et poignées plaqués chrome; freins à contre-pédalage, réflecteur arrière. Portée de jambes réglable. Roues 20". Modèle 1405.

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**



Gants de baseball offerts
à bas prix spéciaux!

Modèle 7301L: gant à paume et laçage en cuir de vache, revêtement intérieur, piqués et bordures en vinyle. Pour gaucher seulement.

Prix spécial **2.88** ch.

(Hors illustration)

Modèle 7315L: gant de baseball Truline Eaton.

Prix spécial **14.88** ch.

Modèle 7309L: gant Senior pro Truline Eaton.

Prix spécial **14.88** ch.

Achats en personne seulement.



En vente! Mitaines
de baseball

(Hors illustration)
Modèle 7313R.L.: paume en cuir de boeuf, endos simple. Piqués et bordures en vinyle; laçage en cuir vert; revêtement intérieur en cuir de cheval, chokolat ou naturel. Pour gaucher ou droitier.

Prix spécial **11.88** ch.

Modèle 7303L: gant Little League Fielder Truline Eaton.

Prix spécial **5.88** ch.

Modèle 7311L: gant Pro Fielder Truline Eaton.

Prix spécial **17.88** ch.



Solde de robes de tennis

Prix spécial **4.99** ch.

Solde de fin de saison de robes de tennis pour dames. Choisissez parmi une grande sélection de modèles, en polyester texturé, lavable de ton uni ou avec garniture variée. Tailles discontinuées dans le groupe. Achats en personne seulement.



Tente Monaco III

Prix spécial **129⁰⁰** ch.

Pour 3 personnes! Tente de fabrication française, faite en coton égyptien imperméabilisé. Cadre monté sur ressorts. Mesure environ 6' de hauteur, 13'2" de longueur et 7'3" de largeur. Poids approx. de 50 lb. Achat en personne seulement.

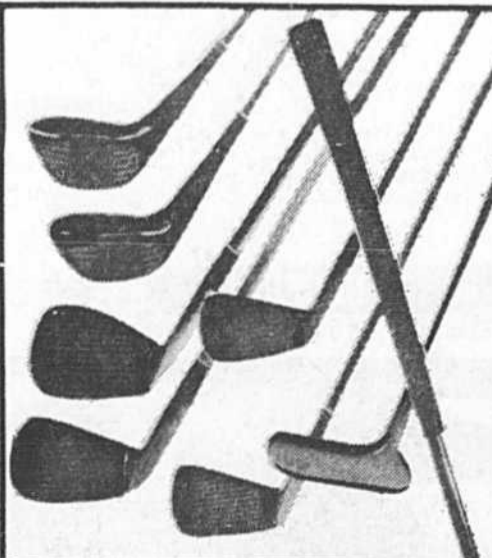


Bâtons de golf Junior
Strokemaster

Prix spécial **39⁹⁹**
ens.
7 pces

Ensemble pour droitier seulement, comportant: bois 1 et 3; fers 3, 5, 7, et 9; poteur. Tiges effilées en acier trempé, à face sablée.

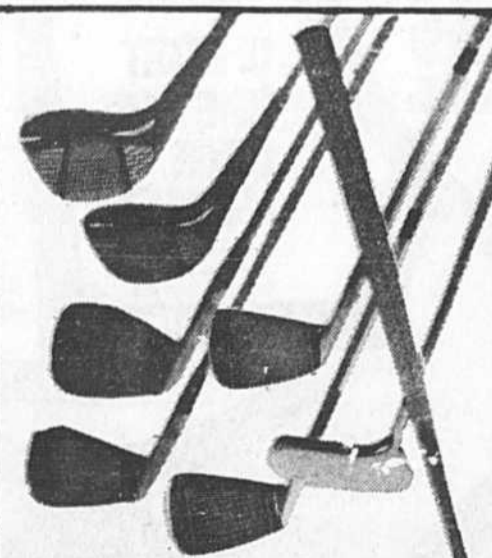
Achat en personne
seulement.



Bâtons de golf
Strokemaster

Prix spécial **41⁹⁹**
ens.
7 pces

Ensemble de golf 7 pces pour hommes droitiers. Bois, 1 et 3; fers 3, 5, 7 et 9; poteur. Tiges effilées en acier trempé, à poignées en caoutchouc moule. Bois à tête lamellée; face avec incrustation "cyclocac" moulée. Fers en acier forgé revêtu de 3 couches de chrome. Face sablée. Achat en personne seulement.



Bâtons de golf
Costum Gary Player

Prix spécial **63⁹⁹**
ens.
7 pces

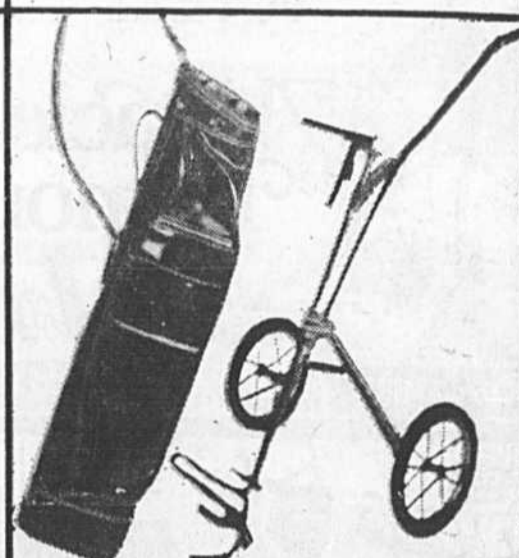
Ensemble 7 pces comportant: bois 1 et 3; fers, 3, 5, 7 et 9; poteur. Tiges effilées en acier trempé, avec poignées de type professionnel, en caoutchouc. Bois à tête lamellée. Fers en acier forgé à face sablée. Pour droitiers seulement. Achat en personne seulement.



Chariot de golf Truline
De Luxe

Prix spécial **19⁹⁹**

Construction tubulaire en métal riveté. Poignée recourbée réglable. Modèle pliable qui se tient droit et roule, même quand plié. Courroies arrière pivotantes, coussinées de caoutchouc. Fini chromé. Roues 11 1/2" à rayons, pneus à flanc blanc. Achat en personne seulement.



Sac et chariot de golf
Strokemaster

Chariot de golf: Construction robuste en métal tubulaire, rivets. Poignées et roues s'ouvrent et se ferment simultanément. Poignée à bouton-poussoir. Roues à rayons, pneus à flanc blanc. Courroies pour maintenir le sac, réglables.

10⁹⁹

Sac de golf: Modèle Keystone en vinyle durable, pour 9 bâtons. Avec capuchon amovible; gousset pleine longueur à glissière; poche pour balles sur la partie supérieure du sac. Base en caoutchouc moulée. Noir seulement. Quantités limitées.

Prix spécial **11⁹⁹**

Achat en personne seulement.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Clair, Rayon 261.

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Clair.
Facilement accessibles pour le banlieue.

Soldes EATON
Coin des subaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies subaines.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H -
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H -
Samedi de 9H à 17H.

Le standard téléphonique ouvre à 8H 30 -
842-9211.